

Un Complexe équestre
et son environnement au Tholonet.



VEDOVA Christelle.

**ECOLE D'ARCHITECTURE
MARSEILLE-LUMINY**

Travail Personnel
de fin d'études,
session de Juin-Juillet 2003.

Directeur d'Etudes : Mr. MONTARDY Michel,
Enseignant architecte DPLG
Personnalité Compétente: Mr. NOEL Xavier,
directeur et instructeur d'un Centre équestre

Mr.DANIEL Pierre, enseignant architecte DPLG
coordonnateur SPS
Mr.ROUX Jean-Louis, enseignant architecte DPLG
Mme.BARTHELEMY Jacqueline, plasticienne DNSBA

Introduction

6

I^o Partie : « Le Cheval, la plus noble des Conquêtes »

10

I) Le cheval et son histoire

11

1) L'évolution du cheval

11

2) L'éthologie du cheval

12

a) Son mode de vie.

b) Sa sensibilité.

c) Sa personnalité.

3) Le cheval et l'homme

18

a) Le lent rapprochement de l'homme et du cheval.

b) Le cheval au travail.

c) Le temps des cavaliers.

d) Le cheval des savants.

4) L'ère du cheval de loisir

29

a) Des sports équestres au « cheval-vert ».

b) Vers un nouveau statut culturel du cheval.

c) Le cheval en France.

II) La fascination de l'homme pour le cheval

34

1) Le cheval dans l'imagination de l'homme

34

a) Les messagers des divinités et de la mort.

b) mythes et réalités.

2) Le cheval en représentation

40

a) Le cheval dans les arts.

b) Le cheval dans la littérature.

c) Sur l'écran de nos rêves.

d) Au coin des mots.

e) Le cheval et la musique.

- 3) Les cultures équestres** 46
a) *L'art équestre ou l'équitation savante.*
b) *Le cheval en scène.*

III) Un espace pour le cheval 52

- 1) L'évolution architecturale.** 52
a) *Les premières traces archéologiques.*
b) *L'architecture équestre au XIX^e siècle.*
c) *L'architecture hippique française.*
2) Cheval, architecture et territoire 60
a) *Le cheval dans la ville.*
b) *Saumur et Versailles, deux exemples d'intégration.*

IV) Le cheval, une thérapie d'avenir 71

- 1) Sport et handicap** 72
a) *L'origine du sport pour handicapés.*
b) *Le sport pour handicapés.*
c) *Le sport, un challenge personnel, un moyen d'intégration social.*
2) Le cheval, médiateur du développement de la personnalité 74
a) *Naissance d'une équitation spécialisée à effet thérapeutique.*
b) *Le cheval, une histoire de réhabilitation.*
c) *L'équitation thérapeutique.*
d) *La cavalerie.*

II° Partie : « Aménagements et Equipements des centres équestres »

83

I) Les caractéristiques d'un centre équestre.

84

1) Les loisirs d'un centre équestre

84

- a) Le loisir équestre.
- b) Le sport, les compétitions, les courses.
- c) L'instruction équestre.

2) Les qualités à rechercher d'un centre équestre.

87

- a) L'attrait.
- b) L'implantation.
- c) La circulation.
- d) La sécurité.
- e) La fonctionnalité des installations du centre équestre pour les cavaliers et pour l'exploitation.
- f) L'adaptation aux besoins psychologique du cheval.

II) L'aspect juridique.

92

1) La réglementation applicable aux établissements ouverts au public pour l'utilisation des équidés.

92

- a) Les normes.
- b) La sécurité incendie.
- c) Les réglementations techniques et spécifiques.

2) Le cheval et le droit

94

- a) Le cheval et l'assurance.
- b) La protection des chevaux.
- c) La circulation à cheval.

III) Les infrastructures d'un centre équestre.	101
1) Les installations destinées aux équidés.	102
a) Les écuries.	
b) Les selleries.	
c) Divers.	
2) Les installations destinées à l'équitation.	115
a) Le manège.	
b) La carrière.	
3) Les installations accessibles à tous.	125
a) L'aménagement général.	
b) Les conditions pratiques des activités adaptées avec le cheval.	
4) Divers.	133
a) Les installations destinées aux dirigeants, aux cavaliers et aux personnels.	
b) Les installations de service.	

III° Partie : « Un centre équestre et son environnement accessible pour tous, sur la commune du Tholonet ». 136

I) La commune du Tholonet se présente... 137

1) Le Tholonet et son histoire. 139

- a) Les dinosaures.
- b) Le Tholonet et son patrimoine.
- c) La population du Tholonet.
- d) La morphologie urbaine du Tholonet.

2) Le Tholonet et la montagne Sainte-Victoire, une lame de pierre. 148

- a) L'origine du nom Sainte-Victoire.
- b) Les pratiques religieuses.

3) Le Tholonet et Paul Cézanne (1839-1906). 151

- a) Son amitié avec Emile Zola.
- b) Un nouvel art de peindre.
- c) Le Château Noir.
- d) La Sainte-Victoire, symbole du peintre dominant sa ville.

II) Le projet : « Un centre équestre accessible à tous ». 156

1) Présentation 156

- a) Le site.
- b) Les conditions climatiques.
- c) Le site et ses caractéristiques.

2) Le projet 165

- a) Le programme.
- b) L'ambiance architecturale.
- c) Croquis du projet architectural.

Conclusion. 178

Références. 181

Le cheval, force de l'homme.

*L'*histoire de l'homme et du cheval sont très proches l'une de l'autre. Associé à tous les évènements importants de la vie de l'homme, le cheval s'est trouvé à ses côtés aussi bien pour l'aider dans ses travaux, ses voyages, ses conquêtes que pour assister à sa gloire ou partager ses jeux. Cheval de course ou percheron, cheval de bataille ou poney, une chose est sûre, sans le cheval, l'histoire de l'humanité aurait pris un cours différent. A la guerre et à la chasse, au travail et au sport, le cheval fut toujours le compagnon le plus fidèle de l'homme.

Depuis des siècles, artistes et hommes de lettres chantent la force, la beauté et la grâce de la plus noble des créatures. Cette collaboration a créé des liens très intimes, si bien que le cheval laisse peu de gens indifférents, sympathie ou admiration, amour ou passion sont des sentiments fréquemment rencontrés. Plus de 3000 œuvres d'art et d'innombrables citations extraites de la littérature internationale peignent le tableau saisissant d'un partenariat qui remonte aux temps immémoriaux. De la première manifestation d'art primitif sur les parois des grottes de Lascaux (vers 1500 av.J.C.) aux formes stylisées de Pablo Picasso (1881-1973), en passant par les dessins de Léonard de Vinci (1452-1519) à la Renaissance, le cheval a toujours été un sujet puissant.

Il en est de même en littérature où des écrivains comme Geoffroy Chaucer (1345-1400), William Shakespeare (1564-1616), John Keats (1795-1821) et Anna Sewel (1820-1878) ont célébré le cheval en prose et en vers.

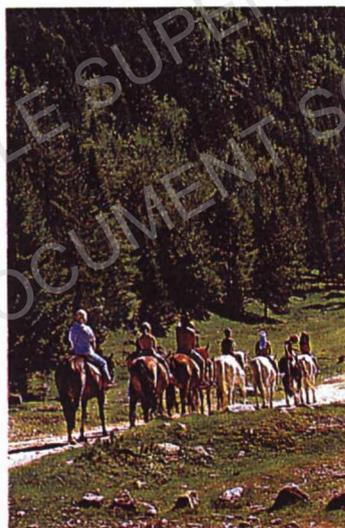
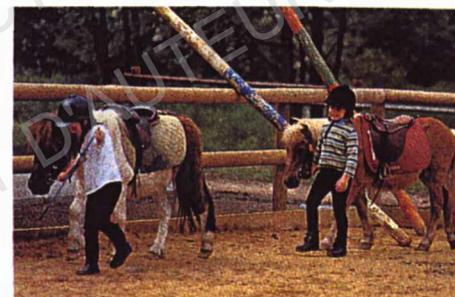


La possibilité pour l'homme d'utiliser la force et la puissance du cheval a souvent conduit à une cruelle exploitation de l'animal. Par exemple, une certaine bride, la martingale, relie la musserolle à la sangle, limitant considérablement la mobilité. Et des expressions telles que « garder les rênes serrées » ou « dresser » nous renseignent sur la façon dont les chevaux ont été considérés et traités dans le passé.

Les grands changements apportés par le XX^e siècle ont fait craindre pour l'avenir du cheval : exclu des villes, des armées et des campagnes par des formes d'énergies plus modernes, était-il appelé à disparaître ? La réponse à cette question n'était pas certaine. Il y a quelques années, elle pouvait même être pessimiste. Certes, il était facile d'imaginer que le cheval conserverait une place dans les loisirs de l'homme mais le pronostic restait douteux sur l'importance que celle-ci occuperait.

Dorénavant, nous savons que nous vivons une époque de renouveau. Les hommes et spécialement les enfants restent fascinés par les chevaux.

La vie moderne, dans son tohu-bohu et sa frénésie permet en juste retour que les enfants éprouvent un engouement fantastique pour les poneys, que les amateurs d'équitation soient de plus en plus nombreux et que l'opinion publique redécouvre le cheval



Vivons-nous une nouvelle civilisation du cheval, camarade de jeu de l'homme ? Dans de nombreux pays, cela se passe ainsi. Cet essor est appelé à se produire en concernant davantage de nations et en attirant de nouveaux adeptes.

Observons aussi que le cheval a toujours eu part aux distractions de l'homme : ce fut, par exemple, en leur temps, les joutes, les carrousels, le cirque, la haute école, la tauromachie, la vénerie ou les courses. Certaines de ces activités ont disparu ; d'autres ont su évoluer et prendre un épanouissement considérable ; comme les courses notamment. Actuellement, l'adaptation se poursuit, ce qui illustre la merveilleuse faculté d'évolution des races chevalines.

Nous connaissons une période d'accélération qui se manifeste par le développement des compétitions équestres et de la pratique des promenades et du tourisme à cheval. Les statistiques de fréquentation

sont à cet égard édifiantes. Et voici que s'amorcent de nouvelles pratiques équestres sous formes de l'attelage et des raids d'endurance. Cette heureuse diversification met le cheval à la disposition d'une gamme élargie d'amateurs. Ce progrès ne se ralentira pas car les enfants sont de plus en plus nombreux à vouloir non seulement pratiquer l'équitation mais aussi connaître le cheval, le soigner et s'en occuper. Une nouvelle génération de cavaliers et de cavalières certainement supérieure est en train de se préparer.

Il serait normal aujourd'hui de se poser quelques questions ?

- « Les règlements, les structures, les rapports de pouvoirs ne sont-ils pas en train d'étouffer la liberté du pratiquant de base ? ».
- « L'équitation n'est-elle pas restée figée dans une culture équestre du passé ? ».
- « Qu'a t'on imaginé d'original pour son expansion : « espace sportif pour tous ? » ».



Autant en loisirs qu'en compétition, l'équitation peut s'adresser à un public varié pourvu que l'encadrement soit compétent et les techniques employées soient adaptées et sécurisantes. Le cheval autorise les contacts corporels les plus étroits et en manifeste du plaisir qu'il nous renvoie. Le cheval est « non jugeant », il ne met aucune barrière du moment qu'on l'aime et que l'on s'occupe de lui.

Le cheval se présente comme un réel outil thérapeutique permettant d'intégrer peu à peu les personnes handicapées au public plus classique d'un centre équestre.

Dans un centre équestre, l'intégration doit se faire entre les cavaliers, mais également avec le personnel de l'établissement. Le but est ici d'inscrire la « normalité » dans la présence de l'handicap et cette acceptation passe le plus souvent par les enfants entre eux. Il s'agit bien de faire quelque chose ensemble où tout le monde a accès. Le cheval permet de partager des activités communes. Il est vécu comme un être vivant, il a un effet consolant, rien que par sa présence, sa forme physique qui respire la vie ; il offre chaleur et

permet la proximité. Le fait aussi que le cheval dépende de l'homme a un effet éducatif et curatif. Il doit être fourragé, abreuvé, étrillé et soigné. Un échange se produit, où l'on peut prendre et donner réciproquement. Cet attrait pour le cheval a une influence directe sur de nombreuses professions. Les salons et les expositions qui se multiplient donnent une idée de l'impact économique des métiers

du cheval. Certaines études destinées à mieux connaître ce phénomène font apparaître un chiffre d'affaire et un nombre d'emplois qui démontrent qu'un secteur économique est né et s'organise.

L'équitation est une activité sportive particulière, une activité à deux. Or, on ne se fait pas plaisir sur un cheval ou un poney mal ou insuffisamment dressé pour la pratiquer agréablement en toute sécurité. C'est une responsabilité collective de « fabriquer et fournir » aujourd'hui à cette clientèle qui recherche une cavalerie et des locaux adaptés.

Mon travail personnel de fin d'étude prend place dans un contexte politique, économique et social d'actualité caractérisé par une interrogation fondamentale sur le sens de notre histoire liée à l'équitation, sur le souci d'une recomposition spatiale, sur les enjeux territoriaux de la société moderne ainsi que sur une recherche d'une nouvelle répartition des différents espaces liés à une nouvelle culture.

Ce projet découle de l'écho des inquiétudes contemporaines :

- Comment intégrer un centre équestre en fonction du site ; des réglementations ; ... ?*
- Comment concevoir un espace accessible à tous ?*
- Comment organiser un espace en fonction des chevaux ; des cavaliers ; du personnel ; du public ?*

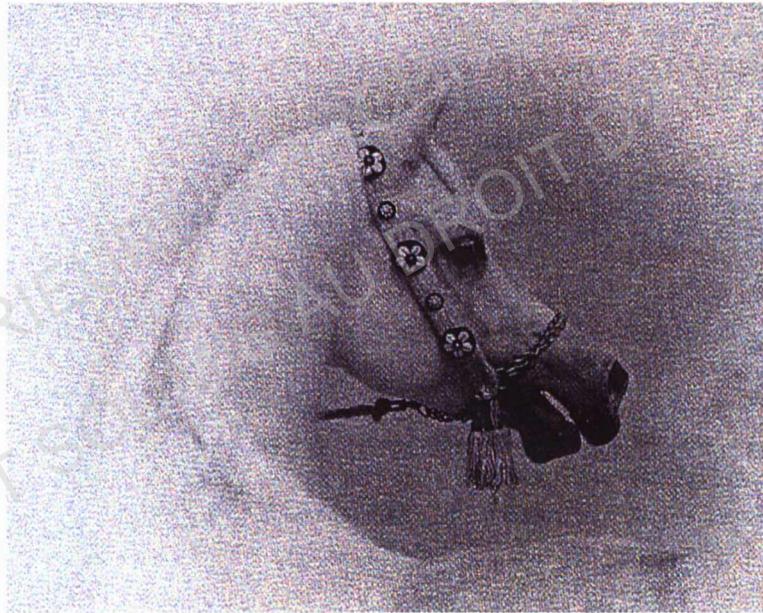
Le plan de ce mémoire, à l'image de la démarche du projet, a été conçu comme une progression du connu vers l'inconnu, du passé vers le futur.

Dans un premier temps, toute une étude est consacrée au thème du cheval, il est important de comprendre le principal acteur afin de bâtir des lieux en harmonie avec lui. Il s'agit donc de retracer son origine ; son évolution ; ses influences ; et ses bienfaits dans le domaine de la thérapie. Ensuite, les aménagements et les équipements des centres équestres sont abordés, analysant ainsi toutes les caractéristiques fonctionnelles d'un centre équestre et les infrastructures nécessaires. Et pour finir, le projet est l'aboutissement de toute cette étude, une réflexion sur le passé et le futur équestre, sur les cavaliers et les chevaux, sur une activité sportive accessible à tous dans un cadre magnifique : « Le Tholonet ».



*« Si l'homme n'a fait qu'une seule
grande conquête, c'est bien celle
d'avoir gagné l'amitié du cheval ».*
Comte De Buffon

PREMIERE PARTIE



Le Cheval, la plus noble des conquêtes.

1) Le cheval et son histoire.



Les Grottes de Lascaux.

D'où vient le cheval ? Quelle est son origine ? Pour aussi curieux que cela puisse paraître, il a pour lointains parents...les rhinocéros et les tapirs ! Car, comme lui, ils ont pour ancêtre le condylarthre, qui vivait il y a quelque 60 millions d'années. Le cheval et ses cousins très éloignés appartiennent à des branches différentes de la descendance de cet animal.

1) L'évolution du cheval.

Les ancêtres du cheval ont fait leur apparition à la fin du règne des grands dinosaures, il y a 60 millions d'années. De la taille d'un chien à l'origine, ils ont évolué pour s'adapter aux changements de leur milieu, passant progressivement des forêts marécageuses, où ils se nourrissaient de feuilles aux vastes steppes herbeuses où ils peuvent paître et galoper en hardes nombreuses. Leurs pieds se sont modifiés : ils n'ont plus qu'un doigt, un sabot de corne qui favorise la course, et leurs pattes se sont allongées en conséquence.

*Le cheval est zoologiquement un herbivore de la classe des mammifères, ordre des ongulés, sous-ordre des périssodactyles, famille des équidés, genre Equus, espèce caballus. Dans la même famille, on retrouve essentiellement l'âne (*Equus asinus*) et le zèbre (*Equus zebra*).*

Le Prejwaski et le Tarpan, les deux ancêtres du cheval.



L'ancêtre le plus lointain du cheval est l'Hyracotherium ou Eohippus ; il mesurait environ 40 cm, se nourrissait essentiellement de feuilles et vivait caché craintivement dans la forêt. Il était capable de se déplacer rapidement sur de longues distances ce qui lui a permis d'émigrer en Eurasie (on estime d'ailleurs que l'essentiel de l'évolution des équidés a eu lieu sur le continent nord-américain).

Après une évolution qui s'étend sur plusieurs ères géologiques (près de 60 millions d'années) apparaît pour la première fois l'ancêtre des chevaux actuels, l'Equus, il y a moins d'un million d'années. Les différences notables avec l'Eohippus sont la taille (l'equus est plus grand), la perte des doigts latéraux au profit du médian et le mode de vie : l'Equus est ainsi capable de quitter la forêt pour la plaine.

2) L'éthologie du cheval.

a- Son mode de vie

Le cheval étant un consommateur primaire dans la chaîne alimentaire (c'est un herbivore), il est convoité par les prédateurs carnivores. C'est cet héritage de la vie sauvage qui explique que le cheval soit toujours aux aguets et prenne peur pour le moindre bruit suspect. Ceci explique également l'essentiel de son mode de vie à l'état sauvage, lequel n'a été que partiellement modifié par la domestication, notamment au pré :



Le cheval vit en troupeau et il apprécie particulièrement la présence de ses congénères. Ainsi, l'instinct grégaire est très développé chez le cheval à des degrés qui peuvent toutefois varier selon chaque cheval. Cet instinct se retrouve au pré aussi bien qu'en manège où l'on se rend compte que la présence d'autres chevaux modifie le comportement de sa monture ; un cheval un peu peureux est souvent rassuré par la présence de ses compagnons d'écurie. On remarque également qu'à l'écurie, le cheval supporte mal l'isolement, il peut être bénéfique pour l'équilibre psychologique du cheval de lui proposer une compagnie (poule, chèvre, etc....).

En liberté, le statut de proie oblige le cheval à rester éveillé l'essentiel du temps. C'est pourquoi, il est rare de voir un cheval couché pendant de longues périodes. Ainsi, on estime à 25% (5 à 6 heures par jour) le temps que le cheval consacre au repos. Par repos, on entend sommeil et somnolence ; en effet, le cheval ne dort réellement couché sur le ventre (sommeil lent) ou de tout son long, sur le côté (sommeil paradoxal) que 3 heures par jours, sous forme de nombreuses petites siestes. Le reste du temps de repos (environ 3 heures également) prend la forme de somnolence : le cheval « dort » alors debout, les yeux mi-clos, la tête basse.

*Le reste de la journée (et de la nuit) est consacré à **brouter** et à se **déplacer**. On distingue les déplacements du cheval en train de brouter et les déplacements entre deux points précis ; les premiers sont totalement aléatoires alors que les seconds sont particulièrement structurés : les chevaux empruntent toujours le même itinéraire pour se rendre au point d'eau, par exemple, ce qui explique les pistes tracées au milieu des pâtures.*

b- Sa sensibilité.

Si le cheval dispose des mêmes cinq sens que l'homme, ils fonctionnent toutefois un peu différemment. Le cheval bénéficie de sens très développés hérités de son passé et de son statut de proie. La nature lui a donné les moyens de détecter rapidement les dangers potentiels afin d'organiser la fuite la plus rapide possible.

- L'ouïe :



L'ouïe du cheval, comme sa vision, apparaît bien adaptée à la détection d'éventuels dangers, jadis indispensable pour la survie de l'espèce. Sa sensibilité auditive recouvre une gamme de sons assez proche de celle que nous percevons, mais elle est plus étendue vers l'aigu, donc vers les ultrasons (or ces derniers portent plus loin que les sons plus graves). La grande mobilité de ses oreilles lui permet d'orienter très rapidement son pavillon auditif dans la direction d'où lui semble venir un bruit inattendu.

- La vue :



Le cheval a une vision différente de la nôtre. Tout d'abord, son champ de vision est beaucoup plus large ; il voit quasiment à 360° (contre 140° pour l'homme). Cependant, si l'homme voit en relief sur l'ensemble de son champ de vision, le cheval est limité à 60° pour la vision en relief. Ses yeux, situés latéralement sur sa tête, ne lui permettent qu'une vision monoculaire (un seul œil) sur l'essentiel de son champ de vision.

Au niveau de la qualité de la vision, on reconnaît au cheval une bonne vision nocturne. De jour, on a constaté que le cheval distinguait moins bien les couleurs et qu'il mettait plus de temps à s'accoutumer au changement de luminosité. D'autre part, le cheval distingue les mouvements mêmes lointains. La forme, non pas ronde mais ovoïde, de son globe oculaire fait que la distance du cristallin à la rétine (sur laquelle se forment les images) varie : ainsi le bas de son champ de vision est net pour les objets proches tandis que le haut est net pour les objets éloignés. Cela lui permet en même temps, de voir ce qu'il est en train de brouter et de surveiller au loin si quelque prédateur ne survient pas.

- L'odorat :



L'odorat est beaucoup plus développé chez le cheval que chez l'homme. En cas d'alarme, il hume l'air environnant pour y détecter les odeurs. C'est aussi grâce à l'olfaction, en particulier, qu'il peut identifier les amis et connaissances.

- **Le goût :**



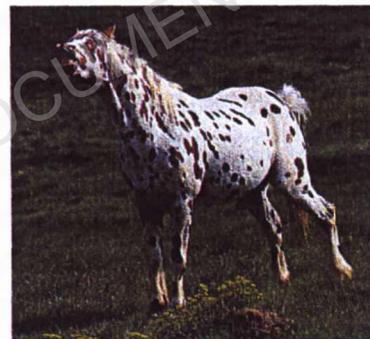
Les papilles gustatives dont est doté le cheval lui permettent de reconnaître différents niveaux de concentration de salé, de sucré, d'acide et d'amer. Son attrait pour certaines saveurs, notamment ses choix alimentaires paraissent assez éclectiques.

- **Le toucher :**



Le cheval est doté d'une grande sensibilité tactile qui concerne tout son corps, comme en témoignent, notamment, ses réactions au moindre mouvement de la jambe, au « souffle de la botte » des écuyers émérites ! En témoignent aussi ses nombreux comportements de toilette : toilette individuelle lorsqu'il se gratte avec son sabot, qu'il se frotte la tête contre un antérieur, tête-bêche avec un compagnon, deux animaux se mordillent mutuellement la base de l'encolure ou le dos. Quant aux sensibilités particulièrement fines des lèvres, du bout du nez, quel ami du cheval pourrait prétendre les ignorer ?

- **Le flehmen :**



Le sixième sens du cheval est une sorte de second sens de l'odorat, spécialisé dans la détection des phéromones. Le flehmen est une caractéristique du cheval qui a perçu une odeur inhabituelle ou très chargée de sens. Il retrousse le lèvre supérieure, lui donnant l'air de sourire, en tendant son encolure et sa tête vers le haut. Il inspire alors bruyamment.

Le cheval agit ainsi lorsqu'il veut mémoriser ou analyser une odeur

c- Sa personnalité.

Pour alerter ses compagnons, imposer son autorité ou marquer sa soumission, pour manifester ses affinités ou exprimer ses émotions, le cheval privilégie les signaux visuels. Mais l'odorat et le toucher ont également la part belle dans ses modes de communication.

- Le langage des oreilles :

Les oreilles du cheval sont très expressives, et révèlent souvent l'état de son humeur. C'est un langage que les débutants apprennent très vite à déchiffrer !

- *Vers l'avant ; cheval attentif ou curieux, confiant ;*
- *Vers l'arrière : cheval mécontent, agressif, menaçant ;*
- *Couchées, mais sans manifestations d'agressivité : le cheval contraint, sans intérêt pour la tâche exécutée, ou bien manifestation de douleur ;*
- *Dressées : cheval sur le qui-vive, prêt à fuir ou à se rassurer selon la nature de ce qui a éveillé son attention ;*
- *En mouvement perpétuel : cheval inquiet, cherchant le maximum d'information sonore dans son environnement ;*
- *Pendantes : cheval qui fait la sieste pendant le travail ! Certains chevaux ont perpétuellement cette attitude, on les dit « oreillard ».*
- *Une devant, une derrière : cheval qui réfléchit ou qui hésite, et demande des confirmations de la part de son cavalier.*

- La queue :

La queue est également un bon indicateur. Elle donne certaines informations sur le comportement du cheval.

- *Queue vers le haut : c'est un signe de bonne humeur et de bonne santé quand le cheval galope dans son pré.*
- *Queue entre les fesses : le cheval a peur et peut ruer. C'est aussi un des signes de soumission chez le jeune cheval.*
- *Queue fouillante : si la queue se balance de droite à gauche, c'est que le cheval essaie de chasser les mouches.*
- *Si la queue fouette l'air en se rabattant vers les postérieurs, c'est un signe d'énerverment qu'il faut prendre en compte.*

- **Le « visage » :**

Comme nous, le cheval adopte des mimiques qui expriment son état d'esprit.

- *Visage détendu, lèvre inférieure pendante : le cheval rêve, il dort à moitié et est parfaitement détendu.*
- *Visage crispé : comme pour les oreilles en arrière, c'est un signe d'agacement !*
- *Lèvre supérieur, retroussée et encolure tendue : ce n'est pas un signe en soi, le cheval essaie tout simplement de capter une odeur (le flehmen).*

- **Les sons:**

- *C'est en expulsant l'air de ses poumons que la jument appelle son petit. C'est aussi un signe de contentement.*
- *Un cheval surpris et qui a peur émet un ronflement la plupart du temps en se rejetant en arrière.*
- *Le couinement est en général utilisé par les juments pour manifester leur agacement notamment auprès d'un cheval trop pressant.*
- *Le hennissement ou les hennissements servent autant à appeler ses congénères à prévenir du danger qu'à imiter un autre cheval.*

- **Les comportements sociaux :**

L'unité sociale des chevaux est le harem : un étalon, quelques juments fertiles, les poulains de moins de trois ans, quelques jeunes éventuellement.

Ce petit groupe est maintenu en cohésion par une hiérarchie très déterminée et relativement stable : le chef incontesté du harem est l'étalon, qui veille à ce que personne ne s'éloigne. La hiérarchie est ensuite affaire de caractère. On trouve souvent cependant une jument dominante juste à la suite de l'étalon.

Au sein du harem, il peut y avoir des préférences entre les individus, de véritables affinités qui se retrouvent tout au long de la vie sociale. On le remarque notamment lors du toilettage qui se pratique tout particulièrement entre amis.

Un autre comportement social notable chez le cheval est sa manière de se déplacer : toujours à la queue leu leu, la jument dominante devant, l'étalon derrière près à parer à toute menace. L'ordre peut varier, mais on retrouve toujours un poulain derrière sa mère, et souvent deux amis l'un derrière l'autre.

- Les comportements face au danger :

Le cheval, animal de proie est génétiquement programmé pour fuir au moindre danger. Il a d'ailleurs une morphologie parfaitement adaptée à la course et est doté de sens très bien développés. Ils sont capables de percevoir des bruits, des odeurs...souvent imperceptibles par nous, les hommes. Le cheval galopera jusqu'à ce qu'il se sente en sécurité ; puis il se retournera et utilisera sa vision longue distance pour évaluer la situation.

L'homme, au lieu de fuir immédiatement se tournera en direction du danger potentiel et utilisera sa vue et sa capacité d'analyse pour l'évaluer, décidant ensuite s'il doit fuir ou affronter le danger.

Le cheval peut avoir recours à une réponse défensive, essayant de frapper avec ses antérieurs ou ses postérieurs, luttant aveuglement contre ce qui l'empêche de fuir le danger qui le menace. Le cheval devient totalement inconscient de tout ce qui l'entoure, et devient même insensible à la douleur qu'il est susceptible de s'auto infliger.

Bien sûr, avec des exercices de désensibilisation, il deviendra moins peureux. Toutefois, il ne faut jamais perdre de vue qu'il est et reste un animal de proie, et qu'il sera toujours susceptible de réagir brutalement s'il se sent menacé.

3) Le cheval et l'homme.

Il y a 1,5 million d'années, le cheval n'était pour l'homme qu'un gibier comme un autre. Et ce n'est qu'à l'avant-veille du troisième millénaire qu'il est devenu un auxiliaire d'abord, un compagnon plus tard. Aucune certitude ne permet de décrire ces étapes anciennes, mais les suppositions sont nombreuses.



a- Le lent rapprochement de l'homme et du cheval.



Les premiers signes incontestables de domestication du cheval, modifications morphologiques et traces décelables sur les ossements, présence de mors en bois de cerf, etc., ont été mis en évidence, dans le sud de l'Ukraine, sur le site de Dereivka (relevant de la culture dite de Serednij Stog) et datés de 3500 ans avant notre ère. Domestication donc

tardive comparativement à celle d'autres espèces animales, mais dont l'extension a ensuite été fulgurante, atteignant l'Europe de l'ouest au cours de l'âge du bronze (II^e millénaire avant notre ère).

Cette domestication trouve son origine dans la conjonction d'une série de facteurs. Les premiers tiennent à l'animal lui-même. Naturellement méfiant et prompt à s'enfuir à l'approche de tout danger présumé, le cheval présente aussi certains caractères comportementaux qui ont favorisé sa domestication. C'est un curieux et un gourmand incorrigible : il finit presque toujours par se laisser approcher, quand on y consacre de la patience et du temps, un peu d'ingéniosité et quelques friandises. Une fois abolie la distance de fuite, il admet l'homme, surtout si celui-ci s'arme de patience et de récompenses gourmandes, comme un membre de son troupeau, et se soumet à lui comme à son chef.



S'il l'on se penche sur les motivations des hommes, elles combinent des considérations économiques et psychologiques, voire magiques ou religieuses. Economiques, comme le besoin de disposer en permanence de réserves de viandes sur pied immédiatement disponibles.

Psychologiques : désir de s'approprier ce gibier rapide et puissant, incarnant des vertus guerrières alors très valorisées. Religieuses, enfin, sans doute les plus déterminantes : la fréquence des chevaux dans les sépultures eurasiatiques (Dereivka, Pazyryk dans l'Altaï, Banpo et Qufu en Chine...) indique qu'ils furent longtemps associés au culte des morts.

Au début du XVI^e siècle, les Amérindiens, d'abord saisis d'épouvante à la vue de ces animaux gigantesques et fougueux apportés par les Espagnols, ne tardent pas à

comprendre les avantages qu'ils pourraient eux aussi tirer des chevaux. Certains, les Indiens du Chaco ou les Chichimèques du Mexique, commencent par chasser des chevaux marrons pour le cuir

et la viande. Puis ils osent l'équitation, soit par imitation comme les Curacas péruviens, soit, le plus souvent, pour faire la guerre aux Espagnols, comme les Araucans du Chili ou les Indiens de Patagonie, qui transformèrent les prairies argentines en un immense Far West. Enfin, les Indiens des plaines de l'Amérique du Nord transposèrent au cheval leurs techniques d'élevage et de transport réservées jusque-là aux chiens, le seul animal domestique précolombien. De fait, l'usage du cheval se répand en Amérique du Nord comme une traînée de poudre. Dès 1650, les cavaliers apaches sont parmi les premiers à galoper dans les espaces du Nouveau-Mexique.

b- Le cheval au travail.

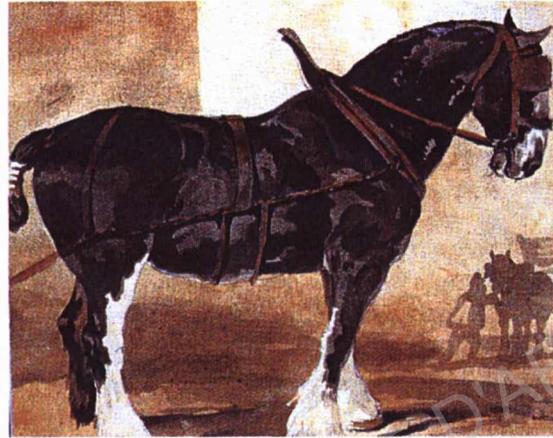
Peut-être, pour avoir une idée de la domestication, faut-il avoir été traîné par une bête que l'on s'efforce de capturer et avoir ainsi éprouvé dans sa chair la force du cheval... Deux mille cinq cents ans avant notre ère, l'homme, après s'être attelé au cheval, attelle celui-ci et à son char.

De la nostalgie que nous éprouvons pour une idylle rurale d'une époque révolue au frisson que suggère un voyage en diligence poursuivie par des bandits masqués, en passant par l'image du cow-boy solitaire de l'Ouest sauvage, toutes ces scènes seraient inconcevables sans la présence du cheval. Mais ces images dissimulent les souffrances endurées par d'innombrables chevaux au service de l'agriculture, du transport et de l'industrie.

Le terme « cheval-vapeur », employé pour calculer la puissance d'une machine, est toujours en usage, longtemps après que la puissance de la vapeur eut supplanté le cheval dans la production de l'énergie industrielle. Les lourds chevaux élevés pour la guerre à l'époque médiévale s'avéraient également utiles pour l'agriculture. Dans l'Europe du Nord, ils remplaçaient le plus souvent le bétail. L'invention du collier accrut plus tard leur efficacité dans la traction de charges lourdes.



*Ces chevaux de traits massifs furent le sujet de prédilection du peintre **Théodore Géricault** (1791-1824) au cours de son séjour en Angleterre entre 1820 et 1822.*



- De la domestication à l'attelage.

L'exploitation du cheval pour sa force, qui nous semble aujourd'hui si évidente, était inconnue des hommes de la préhistoire. Et la domestication n'a pas entraîné, dans un premier temps, de grands changements sociaux : il aura fallu, pour que l'idée initiale prenne corps et se traduise dans la pratique, qu'apparaissent ses applications et les moyens de les mettre en œuvre. Cela supposait l'existence préalable d'une agriculture assez développée et d'importants besoins en transport ; cela supposait également que l'on sût comment et à quoi atteler le cheval : avec quel harnachement pour tirer ? ; Quels véhicules ? ; ...



Noble, « Chevaux de labour », 1914.



Les Fouchères de La Gosnière, 1934.

- **L'épopée du char de guerre.**

Le cheval commença sans doute par tirer l'araire et le traîneau à dépiquer, comme le bœuf et l'âne, et peut-être avec eux. Mais, c'est associé au char à roues qu'il donne, pour la première fois, la mesure de son utilité.

Le premier char, à quatre roues pleines, est attesté à Ur en 3500 avant notre ère. Puis est apparu, chez les Hittites, le char à deux roues, version allégée du précédent, tiré par des chevaux attelés de front. Du Sahara à l'Asie centrale, son emploi, à des fins presque exclusivement militaires, domine tout le II^e millénaire avant notre ère.

L'utilisation du char de guerre à chevaux s'est ensuite prolongée, jusque sous l'Empire romain, où elle tombe en désuétude, pour des raisons purement tactiques, face à la maniabilité de la cavalerie et de l'infanterie, au tout début de notre ère.

- **L'âge d'or de la traction hippomobile.**

Singulière ironie de l'histoire, il faut attendre la deuxième moitié du XIX^e siècle, c'est-à-dire une époque où les progrès de la mécanisation des transports et du travail agricole annoncent déjà la fin prochaine de la traction équine, pour assister à un essor sans précédent de la traction hippomobile, notamment en Europe occidentale. On voit dès lors se réaliser de spectaculaires améliorations dans le domaine de l'élevage et de l'utilisation des chevaux de trait : fixation des grandes races lourdes actuelles, comme le percheron en France ; rationalisation de l'alimentation des attelages et des voitures.

Les attelages varient en fonction des types de véhicules, d'une grande diversité : voitures à deux ou quatre roues ; chariots rustiques ou landaus sophistiqués. Ils varient aussi en fonction des terrains, lourds, légers, plats, accidentés, de l'état de

la largeur des routes et des chemins. Ils varient enfin en fonction des héritages culturels : transposition au cheval des techniques du chien en Amérique du Nord, de celles du rène en Sibérie.



Toulouse-Lautrec, « Couple conduisant un cabriolet jaune ».

Le cheval de trait a surtout été présent dans les transports. Pour le labourage, on lui a longtemps préféré le bœuf ou le buffle. Longtemps cantonné, en France, au bassin parisien puis au Nord-Est, le cheval de labour ne l'emporte sur le bœuf qu'après 1850.

c- Le temps des cavaliers.

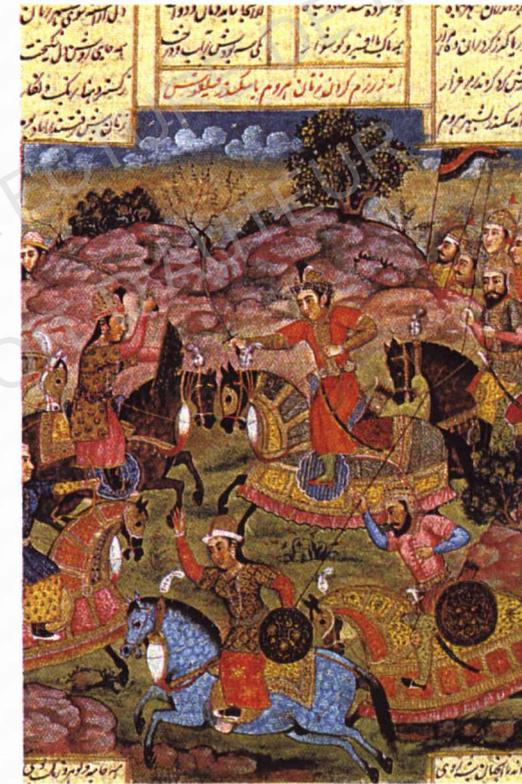
Il faudra mille ans à l'homme pour oser monter le cheval qu'il avait péniblement domestiqué, un millénaire supplémentaire pour le monter efficacement, et plusieurs autres millénaires encore pour inventer l'équitation telle qu'elle se pratique de nos jours.

- Premières tentatives.

Les premières figurations de chevaux montés sont babyloniennes, et datent de 2000 ans avant notre ère. Mais il ne s'agit encore que d'exemples isolés, avec un équipement extrêmement rudimentaire, qui laisse supposer une technique encore hésitante, d'utilité forcément limitée : on monte « à cru » sur la croupe, comme cela se pratique aujourd'hui encore avec les ânes au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

Apparue on ne sait exactement où ni quand, la monte en arrière du garrot se généralise progressivement. Mais la notion de cavalerie, utilisation en tant que telle dans les batailles, ne s'impose vraiment qu'avec le début de l'âge du fer, au VII^e siècle avant notre ère, probablement chez les Hittites. De là, elle connaît une diffusion rapide et très large, vers l'Égypte et l'Afrique du Nord des Garamantes, d'une part, vers l'Asie Centrale des Scythes et des Sarmates, et vers le monde grec, d'autre part. Cette diffusion marque l'entrée dans une ère des cavaliers liée principalement à l'émergence d'une civilisation des steppes fondée sur le pastoralisme nomade, auquel l'équitation permit d'acquérir une efficacité nouvelle.

L'équitation d'alors reste cependant, et pour longtemps encore, très éloignée de l'équitation telle que nous la connaissons aujourd'hui. On utilise le frein (mors et rêne) inventé dès avant l'attelage,



mais il n'y a alors ni selle ni étriers. Une bonne partie de l'Ancien monde pratique l'équitation « à cru » ou avec un simple tapis, et sans « pédales » (ou étriers)....

- **Quelques petites inventions bien utiles.**

D'abord faite d'un assemblage de coussins, puis avec un arçon en bois, la selle apparaît en plusieurs points d'Asie centrale, de Chine et d'Inde peu avant le début de l'ère Chrétienne.

Elle semble avoir été suivie de peu par l'étrier, peut-être d'abord unique, simple marchepied disposé du côté du montoir comme en Inde, puis par paire, pour assurer l'équilibre du cavalier, comme à Kushân à la fin du I^{er} siècle de notre ère.

Selle à arçon et étriers atteignent d'une part l'Extrême Orient au V^o siècle, d'autre part Byzance et la Perse à la fin du VI^o siècle, où les Arabes les découvrent un siècle plus tard. De là, ils gagnent l'Europe Occidentale dans la première moitié du VIII^o siècle.



La monte à cru, telle qu'elle était pratiquait par les Assyriens.



Les Achéménides qui ont créé l'Empire Perse vers le VII^o siècle av J.C. utilisaient le mors.

Imposés aux gens d'armes par Charles Martel et ses fils, ils contribuent pour une part fondamentale au perfectionnement des techniques de combat à cheval et, par conséquent, à l'affermissement du pouvoir de ceux qui en étaient les dépositaires : les chevaliers et les seigneurs féodaux.

A la différence de certains peuples, comme les Mongols, Les Arabes et, à partir du VII^o siècle, les Espagnols, qui pratiquent une équitation à la « jineta », venue des Berbères Zénètes, légère, avec des étriers chaussés courts, les Occidentaux montent avec les étriers longs, la jambe en avant et les fesses enfoncées dans la selle à toutes allures.

- **Le bon usage de la cavalerie.**

Ces variations dans les techniques de monte s'expliquent en grande partie par les divers usages civils (voyages, commerce, poste) et militaires (déplacement de troupes, transmission des ordres, charges). En temps de guerre, la cavalerie a constitué, du début du I^{er} millénaire avant notre ère jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, une arme déterminante.



Toute l'histoire de l'équitation militaire est marquée par l'opposition de deux conceptions différentes de la cavalerie et de sa fonction tactique dans les batailles.

Peu de temps après avoir démontré sa supériorité sur les charges de rupture de la charrerie, la cavalerie légère de Crassus se voit infliger sa première défaite, en 55 avant notre ère à Carrhes en Arménie par les cavaliers et chevaux lourdement caparaçonnés des Parthes.

Tandis qu'en Europe médiévale, champs de bataille et lices des tournois résonnent du choc des armures des chevaliers, l'Orient musulman perfectionne l'art de la cavalerie légère et de la tactique du harcèlement.



Malgré de sévères affrontements entre les deux conceptions, il faut attendre les guerres d'Italie, entre 1494 et 1559, pour voir la cavalerie légère l'emporter durablement sur la lourde, avant que le XIX^{ème} siècle n'instaure leur complémentarité, avec l'utilisation parallèle et différenciée des hussards légers et des lourds cuirassiers.

Géricault, « Un officier de chasseurs ».

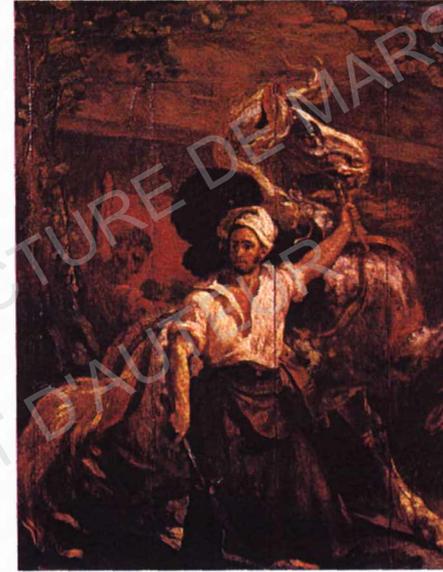
d- Le cheval des savants.

« Je ne puis terminer l'histoire du cheval sans marquer quelques regrets de ce que la santé de cet animal utile et précieux a été jusqu'à présent abandonnée aux soins et à la pratique, souvent aveugle, de gens sans connaissances et sans lettres. » Buffon, Histoire Naturelle, 1753.

- Les débuts de la maréchalerie.

Le sabot du cheval a été de tout temps l'objet d'une attention et de soins particuliers. Mais, même dans ce domaine essentiel, les progrès techniques se signalent par leur lenteur. Succédant à l'antique hipposandale, sorte de brodequin en cuir et métal maintenu sur le sabot par des lanières, à usage exclusivement thérapeutique, la ferrure à clous est l'une des inventions les plus marquantes de l'histoire de l'utilisation du cheval par l'homme.

Mal fabriqués et mal posés, les fers à clous se révèlent plus nuisibles qu'utiles. D'où, sans doute la lenteur de leur diffusion au cours de l'histoire. D'où, par conséquent, la place considérable prise aussitôt par les maréchaux-ferrants dans toutes les sociétés qui ferrèrent leurs chevaux.



Géricault, « Un maréchal-ferrant ».

- De la maréchalerie à la médecine vétérinaire.



Saint-Eloi, patron des orfèvres et protecteur du bétail.

De l' « art de la ferrure » à l' « art vétérinaire », il n'y a qu'un pas, que l'on mit pourtant, dans la pratique, très longtemps à franchir. Jusqu'au XVII^e siècle en effet, et à l'exception de quelques ouvrages orientaux, les innombrables traités de maréchalerie restent les seules références sérieuses et les maréchaux-ferrants les seuls praticiens reconnus en matière d'hippiatrie. Les ravages causés en Europe par les grandes épizooties des XVIII^e siècles apportent la preuve de l'insuffisance de la médecine empirique

pratiquée par les maréchaux-ferrants et déclenchent un vaste mouvement de recherche de nouvelles techniques thérapeutiques. S'ensuit la création des premières écoles vétérinaires du monde, à Lyon en 1762, puis à Alfort en 1765.

La recherche vétérinaire se limitera d'ailleurs longtemps à essayer de transposer aux autres animaux domestiques les connaissances acquises à partir de l'étude du cheval.

- L'apparition des Haras.

A partir du XVI^e siècle, alors que la fin de la féodalité européenne a ruiné de nombreux élevages privés, les guerres incessantes entraînent des besoins croissants en chevaux.

Après la guerre de Trente Ans (1618-1648), le problème de l'approvisionnement en chevaux devient crucial car il atteint désormais l'Europe entière. Tous les pays doivent aller chercher leurs montures de plus en plus loin et les payer de plus en plus cher.

Le problème de la quantité et du prix se double en outre d'un problème de qualité : l'élevage occidental est anarchique, il s'effectue « en liberté », « en forêt », hors de tout contrôle, et produit des animaux inégaux et jugés inadaptés aux besoins.

La solution des Haras contrôlés par l'Etat est envisagée pour la première fois en France sous le règne d'Henri IV. Elle refait ensuite régulièrement surface : en 1626, un projet suggère au roi d'« ordonner qu'en tous prieurés et abbayes, il y ait un haras plus grand ou plus petit selon la commodité des lieux ». Après avoir vainement tenté de redonner vie aux vieilles structures de l'élevage équin en y intéressant la noblesse par diverses mesures incitatives, Colbert suscite en 1665 et 1668 deux arrêts du Conseil Royal, véritable acte de naissance de l'administration des Haras en France.

Le but, dans un premier temps, est de favoriser le développement de l'élevage et d'en améliorer la qualité. Par la suite, une série d'institutions nouvelles et de réformes tendront à régler l'ensemble de la production chevaline et à décentraliser les Haras dans les provinces.

C'est déjà là, l'amorce des débats passionnés du XIX^e siècle sur les « races » de chevaux, qui donneront naissance à la zootechnie, science de l'amélioration des animaux domestiques.



Pourquoi la seconde moitié du XIX^e siècle, époque de l'essor industriel et de la mécanisation des transports est-elle saisie d'une fièvre innovatrice sans précédent en matière de zootechnie équine ? Les classes sociales qui s'affrontent alors, notamment en France et en Angleterre, revendiquent chacune un type de cheval adapté à ses attentes matérielles mais surtout à ses besoins d'identification, de « paraître », de « distinction » sociale : la noblesse se passionne pour le pur-sang fougueux et taillé pour la course, et la bourgeoisie naissante recherche plutôt des animaux aux rondeurs évocatrices d'opulences, puissants et sûrs, sans défauts ni grandes qualités. Ainsi, la diversité des races chevalines issues du XIX^e siècle correspond moins à des usages qu'à des groupes sociaux. Noble ou roturier, militaire ou civil, chacun a voulu « sa » race dans laquelle il pourrait s'investir et se reconnaître.

4) L'ère du cheval de loisir.

a) Des sports équestres au « cheval-vert ».

1954 : La création du tiercé marque un grand tournant. Suite à cet immense succès populaire, les épreuves se multiplient pour permettre tous les paris possibles et leur diversification en jeu. De fait, c'est tout le paysage occidental, qui, en cette fin de siècle, est marqué par la prééminence des courses. Le nombre et l'importance des paris, leurs rôles dans l'encouragement et l'amélioration de l'élevage équin, les placent largement en tête des activités de la « filière cheval ».

C'est dans les périodes où la fonction « utilitaire » du cheval décroît que se produisent les révolutions équestres. Depuis que le cheval ne « sert » manifestement plus à rien, l'équitation sportive et de loisir a enregistré en Occident un essor sans précédent, dont le succès en haute compétition, très médiatisé, ne représente que la partie la plus visible. Depuis la diffusion à la télévision des grandes compétitions et des jeux olympiques, les chevaux deviennent des stars populaires.

Mais à côté des disciplines canoniques que représentent le dressage, le saut d'obstacles et le concours complet, sont



apparus des spécialités nouvelles comme l'équitation sur poney, la randonnée, l'endurance, le horse-ball,...

Les cavaliers ont changé. Hier aristocrates ou militaires, hommes en tout cas, ils sont aujourd'hui, en majorité des femmes des classes moyennes. La « démocratisation » de l'équitation, ou plutôt sa « massification », c'est-à-dire l'investissement du champ équestre par des catégories sociales qui s'en trouvaient exclue auparavant, se traduit par l'irruption d'attitudes et d'idées nouvelles dans un champ de pratiques réputées « fermées », en raison de la formation technique et de la disponibilité de temps qu'elles réclament, de leur cherté et de l'image « haut de gamme » qu'elles continuent d'avoir. C'est la superposition de ces deux strates sociales et culturelles qui confère au monde du cheval ses actuels contrastes, situation de transition.

Les motivations des récents adeptes de l'équitation, recherche du contact avec la nature, goût pour le régionalisme et même pour un certain exotisme, annoncent la probable expansion de pratiques autrefois marginales : randonnées équestres, la monte « western », horse-ball,...

Les chevaux aussi changent : arabes, barbes, quarter-horses, appaloosas, pintos, palominos, andalous, lusitaniens attirent de plus en plus d'amateurs.

b) Vers un nouveau statut culturel du cheval.

Le cheval occupe, dans la hiérarchie des animaux domestiques, une position intermédiaire entre le groupe des animaux utilitaires et de rente, et celui des animaux de compagnie, qu'il est en passe de rejoindre. Un nombre croissant d'amateurs acquière des chevaux à seul fin de ...ne pas les utiliser. Ce changement de statut culturel est lié à l'émergence de sensibilités nouvelles à l'égard des animaux familiers, selon lesquelles ceux-ci doivent être traités sur un pied d'égalité avec l'homme.

Les milieux équestres doivent compter désormais avec ces attitudes zoophiliques : « maisons de retraite » pour chevaux », refuges pour équidés martyrs ; critiques de plus en plus intransigeantes des pratiques jugées « inhumaines » comme le surharnachement des trotteurs, le barrage des chevaux d'obstacles,...

L'essor des sports équestres depuis les années 1970 a eu pour moteur un engouement nouveau pour l'animal, avec pour résultat le maintien de son élevage. Or, sous l'influence du mouvement zoophilique, cet engouement peut aussi conduire à l'évolution inverse. Certaines associations dénoncent l'utilisation de cheval dans les sports et les loisirs, une utilisation selon elles comparées à d'incessantes tortures.

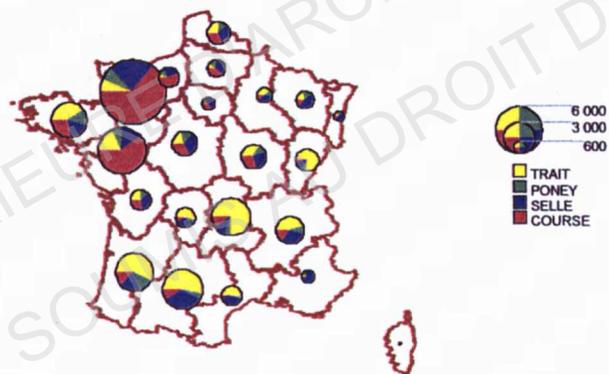
Que restera-t-il des chevaux si, après avoir été exclu des batailles, des travaux agricoles et des transports, ils sont également éliminés des champs de courses et des manèges ? On a déjà, venu

d'Amérique, le poney Falabella « cheval d'appartement » de 50 cm au garrot. Verra-t-on à l'ère du cheval de loisir, succéder celle du « cheval de compagnie » ?

c) Le cheval en France.

Plus de 500 000 équidés vivent sur le territoire français. Les activités qu'ils engendrent constituent une véritable filière organisée autour de la production, de la transformation, de la commercialisation et des diverses utilisations du cheval et des produits qu'il génère. On estime que la filière cheval emploie plus de 55 000 actifs à temps plein en France dans des domaines aussi divers que l'agriculture, l'environnement, les jeux, l'administration, les loisirs, les sports,...

S'il est vrai que le quart Nord-Ouest reste la zone où la densité d'élevage est la plus forte, de nombreux élevages se sont développés plus récemment dans des régions telles que les massifs montagneux et le Sud-Est.



Répartition des chevaux nés et immatriculés.

- Les courses : un secteur bien connu.

Le secteur des courses de chevaux constitue un ensemble très organisé qui s'appuie sur 248 sociétés de courses dont deux, France Galop et le Cheval Français, assument des fonctions juridictionnelles et disciplinaires. Les sociétés de course génèrent quelques 1370 emplois. En parallèle le PMU gère l'ensemble de l'industrie de la prise sur les courses hors hippodromes.

Près de 16500 courses ont ainsi eu lieu en 2000 sur 263 hippodromes. L'essentiel des paris à lieu dans la région parisienne où France Galop et Cheval Français ont collecté 66% des paris joués sur

les hippodromes. Le PMU est quant à lui en augmentation depuis 1995 et avoisine les 5,78 milliards d'euros. La prise de paris génère ainsi 17860 emplois équivalents à temps plein.

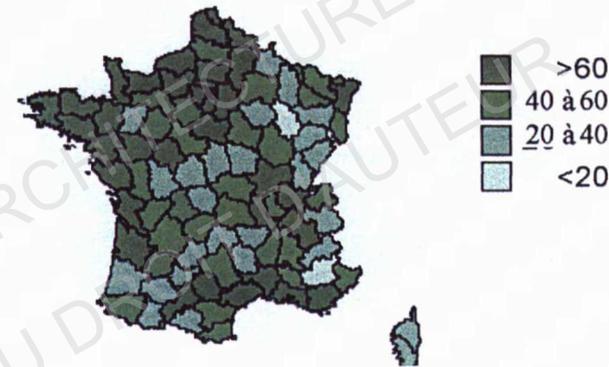
Environ 70% du chiffre d'affaire généré par les paris revient aux parieurs. Les 30% restants alimentent les sociétés de courses et l'Etat. 2% reviennent à la filière cheval essentiellement via les Haras Nationaux tandis que la part totale revenant au secteur des courses est de 13,6%.

- **L'équitation de sport et de loisirs.**

Les cavaliers réguliers en France sont estimés à plus de 620 000. Ils pratiquent leurs loisirs dans des établissements équestres ouverts au public ou chez eux, de façon indépendante. Des enquêtes récentes en Bretagne et en Lorraine indiquent qu'un propriétaire particulier possède en moyenne 3 à 4 équidés chez lui essentiellement pour l'élevage, l'équitation de loisir (promenade, randonnée) et l'entretien du paysage.

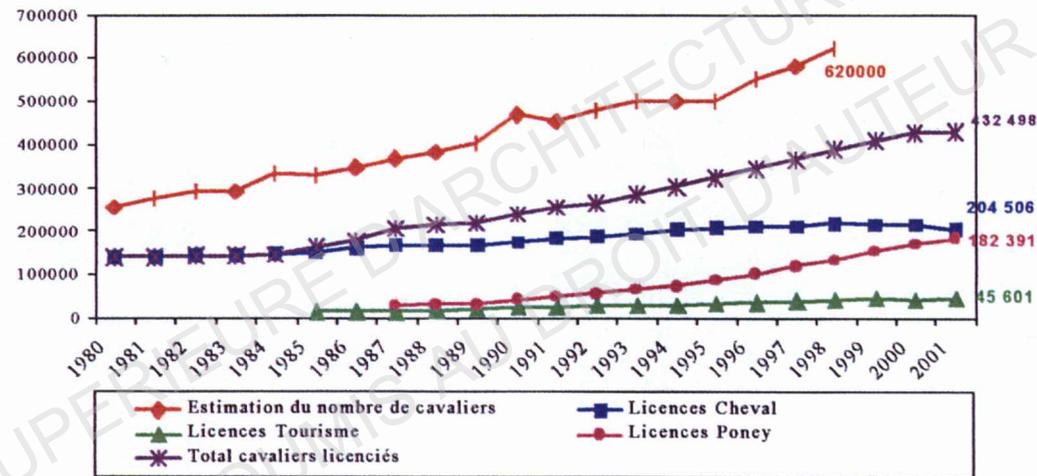
Les autres cavaliers fréquentent les quelques 5 300 établissements équestres qui proposent des activités diverses dont la principale est l'enseignement de l'équitation (70% des établissements sont dans ce cas). Cette activité économique emploie au minimum 16 500 actifs, dont 73% de salariés qui occupent les fonctions d'animation et d'accompagnement (34%), de palefreniers-soigneurs (33%) et d'enseignement (26%). La population active de ces entreprises a pour principale caractéristique d'être jeune (38% des actifs ont moins de 25 ans).

Près de 432 500 cavaliers sont licenciés de la Fédération Française d'Equitation (FFE) en 2001, dont 70% des femmes. 16,7% des licenciés possèdent une licence compétition, ce qui leur permet de participer aux plus de 13 000 compétitions officielles organisées en France. Très peu de ces cavaliers sont des professionnels puisqu'on ne démontre que 374 licences 1^{ère} catégorie et 2516 licences 2^{nde} catégorie, toutes disciplines confondues. Plus de 40 000 chevaux différents participent à ces concours, rapportant plus de 9 millions d'euros à leurs propriétaires.



Répartition des établissements équestres.

Le cheval en France constitue donc une filière dont l'enjeu économique n'est pas négligeable. Malgré leurs effectifs peu importants, les équidés, avec leur diversité de races, de formats et d'aptitudes, font partie des rares espèces de gros animaux à progresser dans le monde agricole moderne. Ils représentent des emplois, une gamme variée de produits et un bon outil de diversification d'activités agricoles. Leur rôle s'est récemment élargi à l'entretien, la gestion et la valorisation de l'espace rural et des zones défavorisées et fragiles au plan de l'environnement et ils reconquièreent doucement les zones urbaines avec le développement de la surveillance à cheval.



Evolution du nombre de cavaliers en France.

II) La fascination de l'homme pour le cheval.

Depuis les temps les plus reculés, le cheval a toujours fasciné de multiples manières. Et il continue ! Car il est toujours bien présent dans notre quotidien. Le plus souvent de manière explicite, parfois à notre insu...

1) Le cheval dans l'imagination de l'homme.

a- Les messagers des divinités et de la mort.

Les chevaux apportaient aux hommes des nouvelles, bonnes ou mauvaises, de la divinité. Le printemps norvégien commençait lorsque « Freya » galopait à travers le monde en répandant des fleurs. Cette histoire, trouve un écho dans le folklore britannique, avec l'histoire de « Lady Godiva » qui, pour épargner au peuple de Coventry le poids des impôts, chevauchait nue dans les rues de la ville. La regarder au cours de sa mission entraînait un châtiment immédiat et terrible.

Les chevaux portaient les messages de la Mort, et souvent ils transportaient les morts eux-mêmes vers leur dernière destination. Les Walkyries parcouraient les champs de batailles de Norvège, cherchant les braves des braves pour les faire entrer au Walhalla avec les immortels.

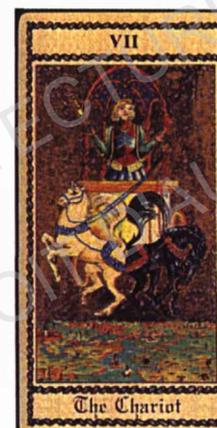
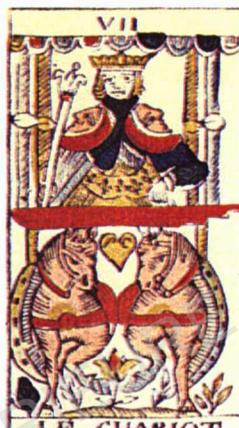
D'autre part, on a toujours imaginé Satan ou le diable montant un cheval noir, une convention qui s'est appliquée aussi tout au cours de l'histoire aux super- méchants et qui se retrouve dans les films Western. Cependant, le cheval du diable crachait du feu et était couvert d'écailles, d'épines ou d'accessoires insolites.



Wallcousins, « La Chevauchées des Walkyries ».

Dans la lame 7 du Tarot « le Chariot », nous voyons l'usage symbolique qui est fait d'un chariot tiré par un cheval. Un roi ou une Reine portant un sceptre dans sa main droite conduit un chariot orné tiré par deux chevaux. Les deux chevaux tirent dans deux directions opposées et représentent symboliquement le bien et le mal. Le Tarot était à l'origine un jeu d'images dans les cours d'Europe du Nord de la Renaissance.

Le Tarot de Marseille et le Tarot médiéval de Scapini.



b- Mythes et réalités.

Dès l'époque où l'homme ne faisait encore que le chasser, le cheval a exercé un grand attrait sur lui. Si les artistes de la préhistoire ont représenté des chevaux sur les parois de telle ou telle grotte, c'était peut-être pour se concilier les dieux de la chasse, pour que les prises soient nombreuses et grasses. Mais en auraient-ils peint si souvent, si ces animaux ne les avaient pas véritablement marqués, charmés ?

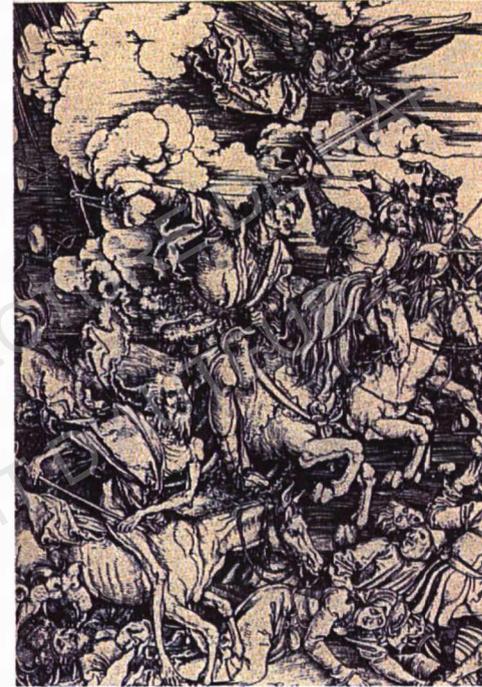
*Lorsqu'ils représentaient des scènes dramatiques extraites de mythes ou de légendes, les peintres ont longtemps tiré parti de la beauté, de la stature et du mouvement dynamique des chevaux. L'attrait durable de ces mythes est mis en évidence dans les nombreuses versions d'un même sujet par des artistes de différentes époques et issus de différentes cultures. **Saint Georges** terrassant le dragon, par exemple, apparaît sur des reliefs byzantins, dans l'œuvre du Tintoret (1548-1594) et dans les dessins pour une série de vitraux du peintre préraphaélite Dante Gabriel Rossetti (1828-1882).*



Raphaël, « Saint Georges et le Dragon ».

Les Quatre Cavaliers de « l'Apocalypse » (la Victoire, la Guerre, le Jugement, la Mort) ont également été représentés par de nombreux artistes. La description la plus célèbre, provenant d'une série de bois gravés intitulée « L'Apocalypse », fut réalisée par Albrecht Dürer (1471-1528) en 1498. Ce fut le premier livre créé par un artiste : Dürer illustra, imprima et édita le livre.

« L'Apocalypse » montre de façon éclatante les Quatre Cavaliers, agents de la colère divine, dont les chevaux vengeurs écrasent les hommes sous leurs sabots. Le cheval blanc est conduit par le Conquérant, couronné par un ange et portant un arc. La Guerre, brandissant une épée, chevauche un cheval rouge. La Famine est opportunément assise sur un cheval noir et porte une balance, tandis que la Mort chevauche un cheval verdâtre.



William Blake (1757-1827) devait également montrer « La Mort sur un cheval pâle » dans une aquarelle vers 1800.

De nombreux artistes ont pris un plaisir évident à créer des portraits imaginatifs et souvent fantastiques d'équidés classiques tels que le **Centaure** ou **Pégase**. Le **Centaure** brutal, ivre et lubrique, avec la tête et le torse d'un homme mais le corps et les jambes d'un cheval, s'avéra un modèle stimulant tant pour les sculpteurs des frises du Parthénon (447-432 av.J.C.) que pour Sandro Botticelli (1445-1510). Homère (huitième siècle av. J.C.) qualifiait ces créatures de « bêtes sauvages ». Il n'est pas surprenant que le **Centaure** ait dans l'art symbolisé les plus bas instincts de l'homme, et qu'il ait parfois montré tirant le char triomphal du dieu ivre de la fertilité, **Bacchus**.

Dans la mythologie grecque, les **Centaures** étaient caractérisaient par leur sauvagerie et leur violence ; on les disait abandonnés à l'ivresse et à la luxure, et souvent on les représentait dans le cortège des adorateurs de **Dionysos**, le dieu du vin. Les **Centaures** furent chassés de **Thessalie** pour avoir tenté, dans une frénésie d'ivresse, d'enlever l'épouse de **Pirithoos**, roi des **Lapithes**,



Botticelli, « Athéna et le Centaure ».

lors même du festin de mariage. Il existait pourtant deux notables d'exceptions parmi ces créatures bestiales : c'étaient les **Centaures Pholos**, ami d'**Héraclès**, et surtout **Chiron**, célèbre pour sa bonté, son savoir et sa sagesse. Il fit l'éducation de plusieurs héros grecs, parmi lesquels **Achille** et **Jason**.



France, « **Andromède sauvé par Persé** ».

Dans la mythologie grecque, **Pégase**, le cheval ailé, avait surgi du sang de **Méduse** au moment de la décapitation de celle-ci par **Persée**. Il était monté par **Persée** et par **Aurore**. L'image du cheval ailé n'appartient pourtant pas uniquement à la mythologie classique.



On trouve Bouddha chevauchant un cheval ailé sur les murs du temple de Yongju, en Corée du Sud, tandis que bien avant (vers 535-556 av J.C.), un cheval ailé fut peint sur les parois d'une grotte de la province de Dunhuang, en Chine.

*Le plus beau cheval jamais peint est certainement « **La Licorne** ». Ce cheval d'un blanc éclatant avec sa barbe de bouc et son étrange corne, apparaît dans l'art de Mésopotamie, dans les anciens mythes de l'Inde et de la Chine, aussi bien que dans le bestiaire grec, « **le Physiologus** ». La licorne de la légende est une bête redoutable qui ne peut être capturée et domptée que si une jeune vierge est jetée devant elle. La créature est alors allaitée par le vierge et passivement conduite au palais du roi. La corne de la Licorne a la propriété de purifier tout ce qu'elle touche et cette bête mythique est souvent représentée plongeant sa corne dans la courant. Elle fut adoptée par l'iconographie chrétienne comme un symbole de la chasteté féminine et apparaît dans les peintures de la période médiévale.*

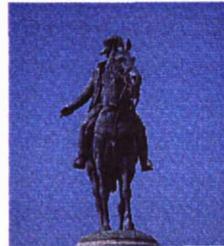


L'usage mythique et symbolique de l'imagerie du cheval perdura au XX^e siècle. Odile Redon (1840-1916) exécuta une série de peintures consacrées à Pégase. De même, Pablo Picasso (1881-1973) exploita avec force la valeur symbolique du cheval dans des œuvres telles que « Guernica » et dans sa version de « L'Enlèvement des Sabines ».

2) Le cheval en représentation.

« Mon royaume pour un cheval ! », William Shakespeare (1564-1616).

a- Le cheval dans les arts.



*L'un des principaux rôles du cheval dans l'art est sans aucun doute celui de domestique, de compagnon et de soutien de la personnalité de l'homme. Le cheval a été dressé aux désirs et à la volonté de l'homme. En conséquent, par un curieux transfert, nous lui attribuons les qualités que nous admirons le plus en nous-mêmes : le courage, la loyauté, la rapidité et c'est comme incarnation de celles-ci qu'il a été si souvent apprécié par les peintres et les poètes. A ces qualités s'ajoutent la beauté propre du cheval, sa vitesse et sa force, de sorte que ce qui nous émeut le plus souvent dans l'art et la littérature est un être semblable à un centaure qui combine tous les avantages de l'homme et de la bête. Le meilleur exemple en est l'école de peinture et de sculpture dite de l'Empereur monté, dans laquelle l'autorité, la dignité de l'homme sont magnifiées par le fait qu'il est à cheval. Le plus ancien de ces portraits encore existant est celui de **Marc-Aurèle** dont la colossale statue équestre domine la colline du Capitole à Rome*

. Cette statue, ou le symbolisme qu'elle représente, a tellement influencé les sculptures et les portraitistes que jusqu'à nos jours, il était impossible d'imaginer un « Grand Homme » autrement que sur un cheval. Napoléon, on le comprend, préférerait quelque chose de plus vivant. Son peintre préféré était J.L. David (1748-1825), l'un des fondateurs du mouvement romantique qui représentait son patron dans une série de situations épiques dans lesquelles l'Empereur dirige les opérations du haut d'un

cheval qui se cabre.

Le plus dramatique de ces tableaux était sans doute « Napoléon franchissant les Alpes ». Les sabots levés du cheval se dessinent contre un ciel sombre traversé d'éclairs. Ses yeux tressaillent et ses naseaux frémissent. Mais le fait que Napoléon est maître du cheval et de la situation se déduit de son assiette ferme, son visage sérieux et son bras tendu.

Les chevaux à la guerre ou en action rapide ont défié les artistes depuis les temps les plus reculés. Les sauvages et sautillantes créatures dessinées sur les murs de la grotte de Lascaux montrent l'intérêt particulier que suscitaient les chevaux : en peignant l'animal, ils subjuguèrent son esprit et ils le dominaient.

Les artistes vivaient de la chasse ; l'exacte observation du comportement et des mouvements de l'animal était pour eux d'une importance vitale.



Le défi du mouvement.

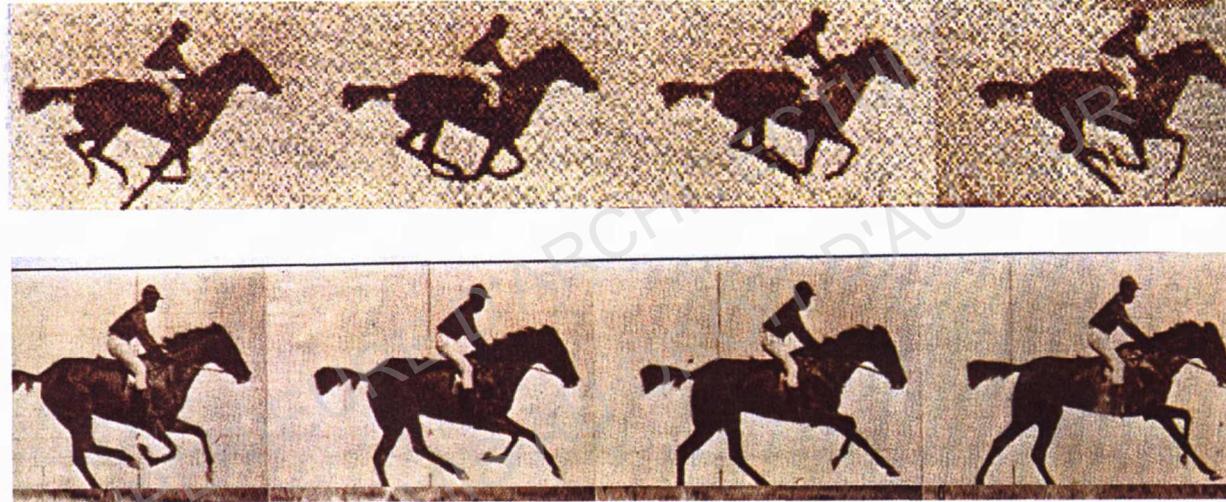


Léonard de Vinci, « Deux Cavaliers ».

Le mouvement du cheval posa bien des problèmes à beaucoup d'artistes, chacun représentant à sa manière sa vision du mouvement sans pour autant redessiner son exactitude. Même les Grecs, si bons cavaliers qu'ils fussent, et si friands de réalisme en art, ne purent jamais rendre avec exactitude le mouvement d'un cheval au galop, comme on peut le voir sur la frise du Parthénon. Malgré les dessins anatomiques du cheval par Léonard de Vinci (1452-1519), les artistes de la Renaissance et leurs successeurs furent incapables de saisir tout mouvement du cheval plus rapide qu'un pas tranquille.

Il fallut attendre le cinéma et les photos décomposées pour démontrer qu'au canter et au galop le cheval rassemble les pieds et qu'à un moment de l'action tous les quatre quittent le sol en même temps. Georges Stubbs (1724-1806), le doyen des

peintres de chevaux, avait commencé à s'en rendre compte au XVIII^e siècle, et cents ans plus tard Toulouse-Lautrec en fit son profit dans des tableaux comme « *Jockeys* » et « *La Diligence de Nice* ». Mais le réalisme des portraits de Sir Alfred Munnings et la justesse d'observation des œuvres de Frédéric Remington (1861-1909), qui a consacré ses œuvres à la vie des cow-boys, n'ont été possibles que grâce aux observations du cinéaste **Muybridge**. Prises à grande vitesse pour clarifier les détails, ses images ont eu une profonde influence sur les dessinateurs et les peintres.



Si l'on excepte les portraits et les tableaux de scènes sportives, le rôle du cheval dans l'art, à l'âge de la machine, fut surtout symboliste. L'innocence est le thème des chevaux rouges et bleus de Franz Marc (1880-1916), et la joie fait partie des réunions de courses saisies sur le vif par Raoul Dufy (1877-1953). Mais dans son immense « *Guernica* », Picasso (1881-1973) assigne l'animal du XX^e siècle un rôle différent. Au centre du tableau, un cheval se débat au milieu des ruines de la ville bombardée, hurlant d'une terreur incompréhensible devant la mort qui pleut du haut des bombardiers, dans le ciel déchiqueté.



Remington, « Un Cow-boy en Arizona ».

b-Le cheval dans la littérature.

« Au travail avec tes forces imaginaires... » suggère le chœur dans l'Henri V de Shakespeare. « Pense, lorsque nous parlons de chevaux, que tu les vois imprimer leurs sabots dans la terre hospitalière... ». Comme si souvent dans son œuvre, Shakespeare utilise le cheval, dans cette pièce, pour évoquer un sens de l'urgence de hauts faits et de leur épanouissement en triomphe ou en tragédie.

Le cri de Richard III, si souvent cité « Mon Royaume pour un cheval ! », si on l'examine dans le contexte, signifie que le roi a finalement découvert la noire trahison. C'est aussi le moment où le public, après avoir suivi Richard dans toutes ses mauvaises actions, commence à le prendre en pitié et éprouve une involontaire admiration pour son courage. Dans Richard II également, la chute d'un roi est soulignée par un cheval « Une haridelle a mangé dans ma royale main » lorsque son coursier favori, sans une pensée pour son vieux maître, porte son successeur jusqu'au couronnement.

A travers tous les âges, le cheval a été l'un des sujets favoris des écrivains du monde entier. Les chevaux imaginaires sont légion, de la Rossinante de Don Quichotte, célèbre héros de Cervantès (1547-1616), qu'il préférait en fait à sa dulcinée.

Des visionnaires sont inspirés par le cheval, comme ce petit garçon qui pouvait « voir » les gagnants des courses à venir lorsqu'il montait son cheval à bascule dans « Le cheval à bascule gagnant » de D.H.Lawrence. Dans sa fable « La Ferme des animaux », Georges Orwell dépeint deux chevaux de charrette, qui représentent les vertus de la classe laborieuse, mais dont le travail et la loyauté ne leur font finalement aucun bien.

Les grands écrivains de cheval du XIX^e siècle, comme Surtees, le créateur de Jorrocks, se préoccupaient plus des cavaliers que des chevaux. Pour eux, le cheval était un moyen de transport, une bête de somme à laquelle on ne faisait allusion qu'avec des mots presque insultants. Il nous appartient, à l'ère des fusées, de rendre à l'animal un peu du respect révérencieux que ressentaient pour lui nos ancêtres lointains. Ce sentiment s'exprime dans « Equus », de Peter Shaeffer, dans lequel un garçon solitaire et troublé aveugle le cheval qui est devenu pour lui à la fois Dieu et le gardien de sa conscience.

Il semble que le cheval exerce toujours sa magie, même si certains d'entre-nous n'en voient jamais qu'au cinéma ou à la télévision.

c- Sur l'écran de nos rêves.

« *Crin Blanc* » n'est qu'un exemple des chevaux en scène. On pourrait aussi parler de « *l'Étalon noir* », « *des Cavaliers* » ou d'une multitude d'autres films, qui ont permis aux chevaux de déserrer les routes, les chemins de halage et les champs, devant les assauts des machines, d'entrer en images dans le cœur et dans l'imaginaire des grands et des petits et dans nos maisons par la lucarne télévision.

Chaque soir avec les résultats des courses, les chevaux font une brève apparition sur le petit écran. Nombreux sont les téléspectateurs non parieurs qui contemplent avec plaisir le spectacle, sans être intéressés par les épreuves elles-mêmes. De même, ceux qui regardent des westerns pour le seul plaisir d'observer les attitudes, les évolutions des chevaux et des cavaliers, et leurs galops sans fin au milieu d'espaces sans limites.

d- Au coin des mots.

Affirmer que, comme dans les temps anciens, tout le monde parle « cheval », peu ou prou, devrait constituer une lapalissade.

Cependant la plupart des gens emploient quotidiennement des termes qui se rapportent au cheval, et cela sans même s'en douter...

« *Postillonner* », c'est crachoter en désordre malgré soi ? Oui, mais ce mot a d'abord signifié « emmener un attelage sans voitures d'un relais de poste à un autre, en poussant les chevaux devant soi », ce qui était le travail du « *postillon* ».

Un « *traquenard* » est un piège ? Bien sûr, tout comme l'allure défectueuse du cheval, le traquenard, qui met le cavalier dans un inconfort total. Avoir un « *contretemps* » est aussi gênant que le vrai contretemps qu'est le changement de pied intempestif d'une monture au galop. Un cheval attelé à des « *œillères* », qui l'empêchent d'utiliser tout son champ visuel, de tout voir et de tout comprendre. « *Ronger son frein* », c'est presque « *piaffer d'impatience !* ». Le « *frein* » est le mors du cheval, qu'il mâchonne faute de pouvoir agir immédiatement comme il le voudrait.

Lorsqu'un cheval « *regimbe* », il résiste en ruant, ce que l'homme peut faire aussi, tout comme lorsque l'animal fait une « *incartade* », un écart brusque. Avant d'être une dame préservant la réputation d'une jeune fille, un « *chaperon* » était le couvercle d'une fonte de selle. « *Tirer à hue et à dia* », c'est un peu faire n'importe quoi, comme le cheval qui va tantôt à droite, côté auquel correspondait le commandement « *hue !* », tantôt à gauche, « *dia !* ». Et puis est-il nécessaire d'expliquer l'origine de la « *porte cochère* » ou de « *brider un moteur* »

e-Le cheval et la musique.

Le cheval est depuis longtemps accoutumé à la musique, et il y est certainement sensible.

Les Anciens avaient déjà découvert l'influence qu'elle pouvait avoir sur lui, et cela pour des utilisations très particulières, puisque Plutarque nous apprend que « quand on fait saillir les jument, on leur donne un certain chant appelé « Hippotron ».

Jean de Golfiem, qui a défini les rapports du cheval et de la musique, estime que cette dernière crée une ambiance générale qui agit à la fois sur les chevaux, sur les cavaliers et sur les spectateurs. Elle peut jouer un rôle important dans l'éducation du cheval, ainsi que dans celle de l'élève cavalier, et elle apporte un « confort psychologique » au cheval de course ou de concours comme à la jument gestante ou allaitante. Il conseille d'éviter les sonorités trop fortes et d'associer le son à l'impulsion.

Le cheval est un animal particulièrement sensible à la musique, laquelle, suivant sa forme, agit comme excitant, comme calmant ou comme régulateur de la pensée énergétique.

Il existe de curieux rapports entre le cheval et la musique. Des musiciens relativement anciens avaient parfaitement saisi le mécanisme des différentes allures du cheval, alors que la littérature équestre n'avait encore fourni aucune précision sur le sujet.

Dès le XVI^e siècle, des artistes comme Clément Janequin (1480-1558) « la Guerre » ou Monteverdi (1567-1643) « Jérusalem délivrée » étaient capables de transcrire, sur le plan sonore, le pas, le trot et le galop.

Cette écriture suppose une connaissance précise de l'ordre des différents mouvements et de leur durée. On trouve d'autres notations du pas du cheval chez Haydn (1732-1809) « La Création » ; chez Weber (1780-1826) « ; chez Wagner (1813-1883) « La Walkyrie » ; ...

3) Les cultures équestres.

a- L'Art équestre ou l'équitation savante.

Aux peuples cavaliers s'opposent les sociétés où l'équitation est réservée à une minorité, soit par nécessité de métier ou de fonction, soit par privilège de classe, soit encore pour ces deux motifs réunis (comme dans le cas de la cavalerie médiévale), et celle de l'équitation, n'ayant plus d'utilité à proprement parler, est devenue un luxe. C'est généralement dans de tels contextes que les techniques équestres atteignent leur plus haut degré de perfectionnement, ou en tout cas un raffinement que les équitations de travail ne peuvent généralement pas se permettre, ce qui explique d'ailleurs en grande partie la remarquable lenteur de l'élaboration des techniques d'équitation au cours de l'histoire.

- **La haute école :**

L'équitation « d'école » comporte deux étapes : la « basse école », soumission complète du cheval et exécution parfaite d'exercices ou « airs » aux allures naturelles, et la « haute école », visant à obtenir un cheval « rassemblé », qui engage sous lui ses membres postérieurs sans contrainte de la main du cavalier, et à lui faire exécuter des « airs » plus ou moins complexe dans des allures relevées.

- **Le cheval de roi.**

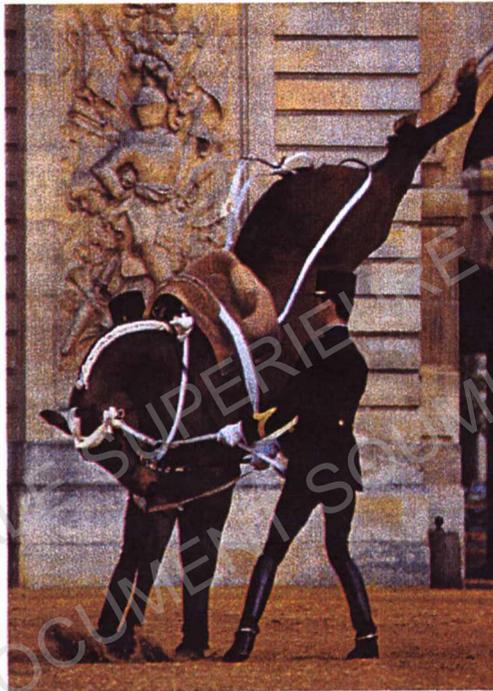


*Les exercices équestres de Louis XIII sous la direction de Mr de Pluviniel,
Tapisserie de Bruxelles 3,80*4,25m.*

La haute école naît dans les académies d'Italie puis de France au milieu du XVI^e siècle. Le gouvernement des hommes étant assimilé au dressage des chevaux, on apportait un soin particulier à l'éducation équestre des princes : Louis XIII reçut la sienne de Pluvinel, et Louis XV de La Guérinière, qui porta la haute école à un niveau jamais dépassé depuis

*L'équitation savante existait déjà dans l'Antiquité, l'un des premiers ouvrages d'équitation est dû à Xénophon (mort vers 355 avant notre ère), et dans l'Islam médiéval, qui produisit de nombreux **Farasnâmeh**, traités d'hippologie en arabe ou en persan. Mais c'est dans les «académies », créées*

au XVI^e siècle à Naples et à Ferrare par les écuyers Grisone et Pignatelli, et dont la mode se répand dans toute l'Europe au cours des siècles suivants, qu'elle atteint son plus haut degré de raffinement avec le développement des exercices de la haute école. Tirant son origine de l'entraînement au combat à cheval, l'équitation savante, promue au rang d' « art équestre », s'est ensuite développée de manière autonome en tant que passe-temps de la noblesse de cour, avec toutefois de grands innovateurs comme Pluvinel (1550-1620), Newcastle (1592-1676) et surtout La Guérinière (1688-1751), qui eurent la tâche délicate de mettre à cheval la plupart des têtes couronnées de l'époque.



La « Croupade » selon le Cadre Noir de Saumur.

Au XIX^e siècle, dénoncé comme un luxe superflu par les militaires et certains civils qui, derrière d'Aure (1799-1863), prônent une équitation « naturelle », le dressage de haute école a tendance à se rapprocher du cirque, notamment avec François Baucher (1796-1873), le « père de l'équitation moderne », qui se définit d'ailleurs lui-même comme un saltimbanque. Lorsque, après Sedan, l'équitation n'a plus servi à faire la guerre, l'armée s'est réappropriée l'équitation savante dont elle est devenue le conservatoire avec le Cadre Noir de Saumur. L'équitation militaire a donc toujours oscillé entre équitation de travail (sous la forme de l'équitation de campagne) et l'équitation savante, selon un principe qui pourrait ainsi s'énoncer : moins les cavaliers sont à la guerre, plus ils sont à la parade.

Alors que les équitations de travail visent avant tout l'efficacité, les équitations savantes recherchent la perfection dans la réalisation, par le cheval dressé, de mouvements (appuyés, piaffer, passages, pirouettes, sauts, etc.) que l'animal n'effectue pas spontanément à l'état naturel. Les moyens à mettre en œuvre pour parvenir à ce résultat ont fait et font encore l'objet de polémiques sans fin entre les cavaliers regroupés en chapelles autour d'écuyers rivaux.

*Sous l'Ancien Régime, l'équitation est l'apanage presque exclusif de la noblesse. Pour elle, le cheval représente à la fois l'instrument du pouvoir politique et de la domination militaire, et l'insigne qui permet de distinguer le maître de la piétaille, l'aristocratie du roturier, l'officier de la troupe. Sous l'influence des idées de **Descartes**, le cheval est alors perçu comme une « mécanique », prétexte commode pour le contraindre par de sévères moyens, mors de bride à longues branches et éperons à grosses molettes. Le dressage du cheval est enfin considéré, pour les jeunes princes, comme le meilleur apprentissage du gouvernement des hommes...*

Remise à l'honneur par Napoléon, l'équitation connaîtra des formes et des méthodes en rupture totale avec celles de l'Ancien Régime : le choc des cavaleries chargeant sabre au clair, au galop à fond, succède à l'ordre impeccable des carrousels et à la sophistication des manèges académiques. En matière de dressage, on apprendra peu à peu à composer avec le cheval, à manier la carotte aussi bien que le bâton. L'équitation perdra de son caractère mécanique pour devenir une « psychologie ».

b-Le cheval en scène.

Le rôle du cheval, dans un spectacle de scène, est généralement de collaborer à un scénario. Mais parfois, plus qu'un acteur, il devient l'âme même de la représentation. Sans lui, pas d'histoire, pas de souffle : il est alors à la fois créature et créateur original.

- L'équitation de cirque.

Lieu de spectacle s'il en est, le cirque tel que nous le connaissons n'est apparu qu'à la fin du XVIII^e siècle. Grâce au cheval ! Et d'abord pour lui. Dans les années 1760, en Angleterre, un sous-officier de dragons, Philippe Astley (1742-1814), venait de démissionner. Aidé de sa femme et de ses deux partenaires, il présenta alors des numéros de voltige dans un champ de la banlieue de Londres. Son succès fut, tel qu'il ouvrit, dès 1770, le premier cirque clôturé depuis l'Antiquité et, en 1780, le premier amphithéâtre couvert, dans Westminster Road, à Londres. Depuis cette époque, de nombreux autres cirques sont nés, ambulants pour la plupart.

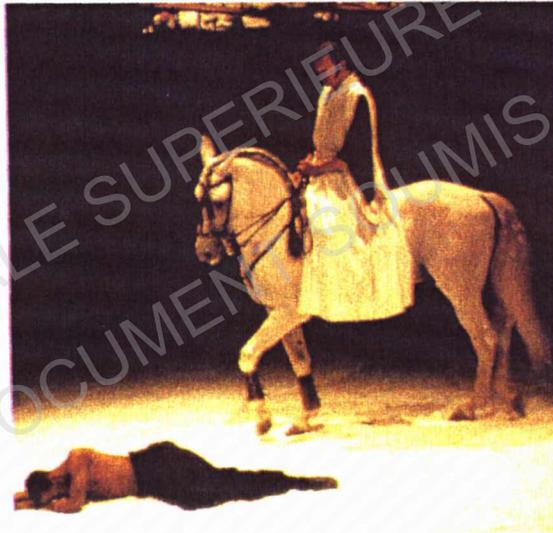


Alexis Gruss.

Pendant tout le XIX^e siècle, le cirque demeura un spectacle essentiellement équestre. Le général L'Hotte, commandant à l'Ecole de cavalerie à Saumur de 1875 à 1880 et grand admirateur de Baucher, écrit dans « Questions équestres » : « L'équitation de cirque, devant frapper les yeux des foules, est loin de demander que, dans le cours du travail, la position du cavalier demeure invariable et régulière. Si les mouvements du cavalier sont apparents et révèlent l'effort, ils n'en impressionnent que davantage le public, qui applaudit d'autant plus que ce qu'il voit lui semble plus difficile à obtenir ». On peut penser avec lui que l'équitation de cirque est, aujourd'hui comme hier, simplement une équitation différente, ayant ses buts propres, mais tout aussi estimable que n'importe quelle autre.

En France, dans les années 70, Alexie Gruss était le plus connu des anciens grands écuyers de cirque. Il s'est éteint après avoir fondé une dynastie, comprenant ses fils, Alexie junior et Lucien, et sa fille Christine, qui transmettront leur savoir afin que perdure la formule du « cirque à l'ancienne », où les chevaux ont toujours une place de choix.

- .Zingaro.



Bartabas, chef de clan de cette troupe à l'esprit nomade et cosmopolite, fonde Zingaro en 1984 lors d'un festival théâtral à Bordeaux. Le spectacle qu'il représente alors est très proche du café-théâtre. Depuis, ce véritable metteur en scène qui croit à l'émotion et aux sentiments qui passent à travers les chevaux, évolue vers un spectacle de plus en plus épuré. Avec « Chimère », symphonie des couleurs qui fit triompher la chorégraphie des « centaures » à New York en 1996, puis « Eclipse » en 1997, poème équestre en noir et blanc, avec des films comme « Mazepa » et « Chamane » (1995 et 1996), Bartabas entraîne le public dans un univers exigeant, loin des acrobaties ou des présentations traditionnelles.

Dans ce véritable théâtre équestre, chaque cheval est mis en scène comme un monstre sacré, selon sa personnalité. La voltige est aussi présente pour susciter l'émotion, ainsi que l'équitation de haute école mise en scène comme une sorte de moyen d'évocation. Les inspirations de Bartabas, qui

officie en selle, sont tant ibériques (tauromachie, doma vaquera) que classiques (école de Versailles du XVIII^esiècle) et l'ont mené à présenter, par exemple, quelques foulées du mythique galop en arrière...

Et cela sans objectif de performance, mais dans l'optique de déclencher chez le spectateur des émotions primitives.

Zingaro a pris le parti de surprendre à chaque fois le public par une sorte d'esthétisme et d'expressionnisme équestre inimitables qui incitent à oublier le dresseur pour ne « sentir » que les acteurs : les chevaux !

III) Un espace pour le cheval.

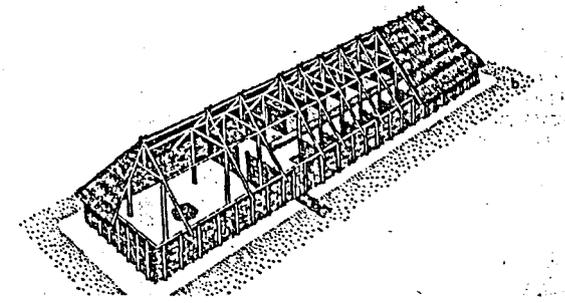
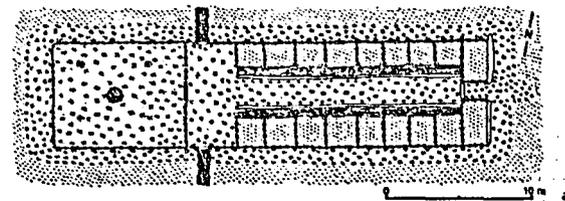
Le cheval, cet inséparable compagnon de l'homme jusqu'à son remplacement par le cheval-vapeur, nécessita de tout temps un abri.

1) L'évolution architecturale.

a- Les premières traces archéologiques.

L'existence de bâtiments voués à l'élevage et plus spécifiquement destinés à abriter les chevaux est plus que probable dès la plus haute antiquité. Les écuries font partie des infrastructures disponibles dans chaque camp militaire, dans les hippodromes et les cirques, même si leur figuration ne fait pas partie des thèmes iconographiques les plus en vogue et si les sources archéologiques restent pour ainsi dire muette à leur sujet. Ne faut-il pas aller en Afrique du Nord, près de Constantine, pour trouver dans l'ensemble du monde gréco-romain, l'une des rares représentations d'un haras sur une mosaïque du Bas-Empire, dite de Pompeianus, où chaque étalon est représenté en stalle, surmonté de son nom ?

La maison-étable qui représente l'innovation architecturale la plus marquante de la protohistoire offre la particularité de contenir en un seul édifice l'habitation et l'étable. Ces constructions se distinguent, dans leur partie étable, par l'absence de foyer et de mobilier archéologique et par la présence de cloisonnements internes qui délimitent des boxes, de rigoles destinées à l'évacuation et à la récupération du purin et d'épais couches de fumier. Essentiellement vouées à la stabulation du bétail, rien n'empêche a priori que des chevaux aient pu y être abrités mais les indices relevant d'un tel usage restent ténus. Les plus explicites se rapportent à une grande construction du type



Reconstitution, I^o V^o siècle, en Basse-Saxe.

maison-étable datée de l'antiquité tardive découverte en Basse Saxe, dont la partie réservée aux animaux est divisée en boxes de taille variable dont les plus grands ont pu accueillir des chevaux. Mais, la localisation des lieux d'élevage et de constructions d'évolues à l'hébergement des animaux peut depuis peu de temps bénéficier de l'éclairage de nouvelles méthodes d'investigations. En effet, la reconnaissance des formes parasitaires spécifiquement liées à telle ou telle espèce permet de remonter jusqu'aux espèces animales hôtes dont elles révèlent la présence. Leur localisation dans un bâtiment annexe de l'unité d'habitation permet d'affecter à celui-ci une fonction d'écurie au sujet de laquelle la présence de nombreux clous à ferrer avait par ailleurs attiré l'attention et qui indiquent que le bâtiment a aussi pu fonctionner comme atelier de maréchal-ferrant.

b-L'architecture équestre au XIX^esiècle.

Châteaux et écurie vont de pair, ces ensembles souvent importants témoignent encore de la considération accordée au cheval.

Les écuries regroupent les espaces nécessaires à la vie du cheval : boxes pour les chevaux de selle, stalles pour les chevaux d'attelage, sellerie pour le rangement des selles et des harnais, remises pour les voitures, fenil et grenier, enfin les logements indispensables, cochers, palefrenier, valets d'écurie. Elles doivent être suffisamment grandes pour accueillir les chevaux, les voitures et le personnel d'hôtes du château.

- Définitions et typologies.



Stalles d'époque de Napoléon.

Les boxes dans lequel le cheval est en liberté (alors que dans une stalle il est attaché) sont des compartiments de quatre mètres ou trois mètres environ, clôturés de bois plein ou ajourés dans leurs parties hautes.

Les stalles sont des emplacements d'environ deux mètres de large, délimités par de solides cloisons de même structure que les boxes, longues en moyenne de trois mètres vingt cinq et terminées par un poteau en bois ou en fonte.

Boxes et stalles se trouvent soit dans la même pièce, en ce cas les boxes sont aux extrémités, soit dans des pièces séparées. Les boxes peuvent aussi former une pièce distincte,

l'ouverture se faisant directement sur l'extérieur ou sur une cour intérieure, mais cette disposition se retrouve principalement dans les écuries construites à destination de haras au XIX^e siècle.

La sellerie, pièce affectée au rangement des selles et du harnachement, est chauffée et située sous le même toit que le corps des écuries ou dans un bâtiment attenant et communiquant.

Les remises, comme la sellerie, figurent le plus souvent sous le même toit que le bâtiment destiné aux chevaux.

Les logements du personnel doivent donc être situés à proximité des chevaux. Autrefois, ils se trouvaient soit au-dessus des remises, soit au-dessus des selleries, ou bien se trouvaient au même niveau du bâtiment.

- Corps unique ou division.

L'architecture des écuries suit l'évolution de l'architecture civile et celle des mœurs : le château médiéval dans un souci de sécurité regroupait en son enceinte fortifiée le logis de ses habitants et les bâtiments de services. Cette disposition se retrouve à l'aube de la Renaissance, quand le château devient résidence d'agrément ; les écuries se trouvent encore incluses dans l'enceinte comme à la Grande Courbe, à Pimpéan, à Mortiercrolles, à la Motte-Glain.

Le plan de la Motte-Glain présente de grandes analogies avec celui de Mortiercrolles, deux châteaux construits à la fin du XV^e siècle pour Pierre de Rohan, maréchal de Gié. Au côté sud du quadrilatère, les écuries sont alignées sur le châtelet d'entrée, mais n'y sont pas attenantes.

Ce plan en quadrilatère tend à disparaître à la fin du XVI^e siècle quand le château s'ouvre sur l'extérieur. Ainsi Boistissandeau construit en 1575 pour Jacques Ollivereau, a conservé ses communs qui forment les deux ailes en retour d'équerre encadrant la cour d'honneur.

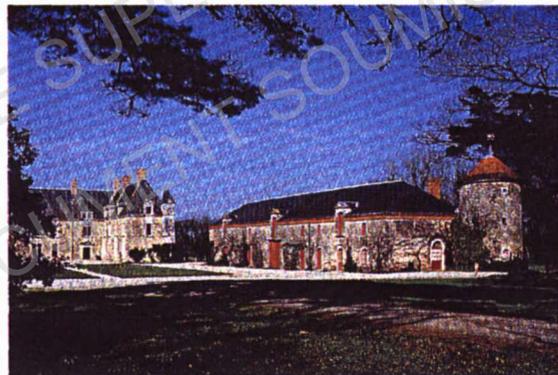
Une autre façon originale d'inclure les bâtiments de service dans un ensemble architectural est celle de Fresnay : le château inscrit au milieu d'une demi-lune sépare les écuries et leurs annexes des étables et bâtiment d'exploitation du domaine.



Château de La Motte-Glain, époque médiévale.



Château de Mortiercrolles, fin XV° début XVI°s.



Château de Beaumarchais, XVII°s.



Château de Fresnay.

- *Des ensembles restructurés.*

Au XVIII^e siècle, de nombreux châteaux sont remaniés, agrandis, démolies pour être reconstruits, ou encore élevés sur des terrains vierges.

Du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e siècle, les communs sont parties intégrante de l'ensemble architectural. Montgeoffroy est un exemple parfait de cette composition axiale. L'architecte Jean Benoît Vincent Barré reconstruit entièrement le château pour le Maréchal de Contades, de 1772 à 1776 : il intègre les bâtiments de service dans son plan d'ensemble. Les deux ailes en retour d'équerre, prolongées par deux pavillons bas, annoncent les deux corps de communs qui encadrent la majestueuse cour d'honneur : à droite la chapelle du XVI^e siècle attenante aux remises, à gauche les écuries, toutes deux terminées par une tour ronde à mâchicoulis du XVI^e siècle. Les écuries séparent la Cour d'honneur de la Cour de ferme. Un passage couvert permet d'aller d'une cour à une autre.

- *Un monument à distance.*

Cette conception d'élever les bâtiment de service à l'écart du château, éventuellement en les dissimulant derrière un rideau d'arbres, se perpétue jusqu'au XX^e siècle. Au milieu du XIX^e siècle, l'architecte Arsène Charier construit le Mazeau : le corps des communs est disposé à l'écart. De plan allongé, il comprend toutes les installations nécessaires au cheval. Au mas, c'est un bâtiment en forme de U qui joue le même rôle.

A Luart, l'architecte Delarue a élevé d'exceptionnelles écuries. Elles représentent l'aboutissement d'une image architecturale où le cheval rejoint une certaine conception aristocratique. L'accès se fait par un châtelet d'entrée où le jeu entre les briques et le tuffeau imite Mortiercrolles. Construit en briques, rythmé en cinq pavillons, le bâtiment s'incurve en fer à cheval autour de la cour et tout le décor découle de l'opposition entre le rouge et le blanc du tuffeau.

L'utilisation du fer et du verre dans l'expression architectural se manifeste dans les écuries de Gâtines élevées en 1903 sur les plans de l'architecte Emile Libaudière. L'organisation se déploie autour d'une cour rectangulaire coiffée d'une verrière soutenue par des jambes de force métal, ensemble monumental dans un goût pittoresque apparenté aux villas construites par l'architecte à Noirmoutier, les écuries sont alors très proches des haras, établissement autonome certes, mais concrétisation d'une volonté, d'un projet.

Ce parcours souligne la diversité des expressions d'un même programme voulu par l'homme, dans l'orbite d'un château ces espaces pour le cheval ont été tour à tour monumentaux, classiques, pittoresques...



Château de Gatines, 1903.



Château de Luart, XIX° siècle.

c-L'architecture hippique française.

La France est un pays de tradition hippique qui a su dans le passé manifester par l'architecture la place qui revenait au cheval. La tradition hippique française a été marquée : par la rigueur et la sobriété des écuysers ; par le style des pays de bocage où sont implantés la plupart des élevages.

La vie équestre et la création architecturale équestre auraient pu cesser de vivre après la seconde guerre mondiale si un regain d'activité n'était venu de l'institution des courses. Beaucoup d'établissements hippiques en France sont encore caractérisés par des écuries fermées dont le modèle est l'écurie du Cadre noir de Saumur. Certains chevaux y sont en boxes ouvrant sur un couloir central, mais il y a des chevaux à l'attache en stalles. La surveillance du service est facilitée par le couloir central. Les chevaux sont au calme. L'écurie est très haute pour qu'ils disposent d'un grand volume d'air. Une ventilation est assurée par des châssis hauts, de telle manière qu'il y ait une circulation d'air au-dessus de la tête des chevaux sans que ceux-ci soient en courant d'air.

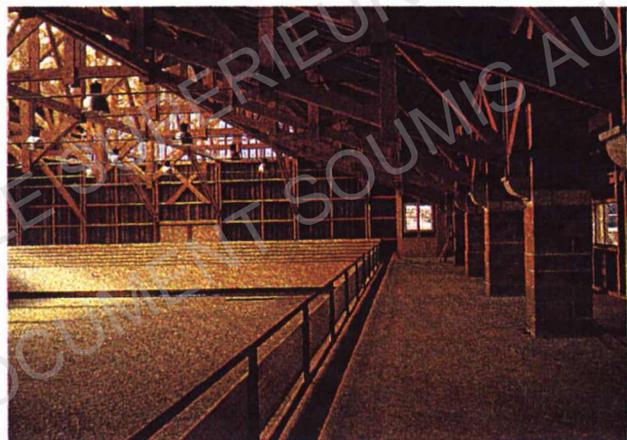
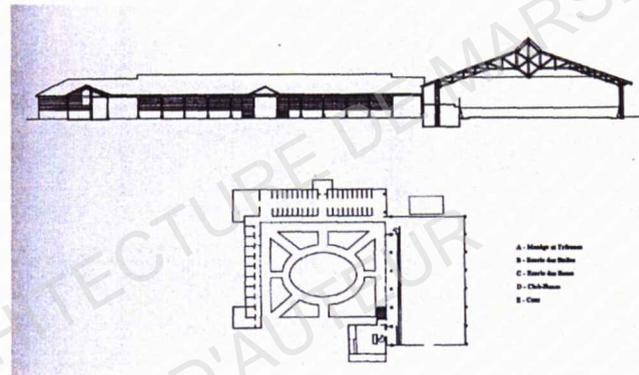
Mais il y a une faveur actuellement pour les écuries en boxe ouverts sur l'extérieur et disposés en cours, comme c'est souvent l'usage chez les entraîneurs de courses.

Dans ces boxes dont le ventail haut de la porte est en général ouvert, les chevaux respirent bien et reçoivent le soleil. A cet égard, la bonne exposition des écuries est un point très important de la conception du plan de masse d'un établissement hippique.

S'ils sont parfois moins calmes que les écuries intérieures, les boxes donnant sur l'extérieur permettent aux chevaux de se distraire pendant les longues heures de la journée où ils ne sont pas montés. Le milieu naturel du cheval est en fait la prairie ; l'écurie est commode pour l'homme car le cheval y est disponible, propre et contrôlé dans son alimentation ; mais le cheval peut y devenir inquiet, « sur l'œil », y prendre de mauvaises habitudes (tics) ; s'occuper de son psychisme apparaît de plus en plus important. A la mise en confiance du cavalier doit être associée la mise en confiance du cheval.

Il est bon que les chevaux puissent se voir, se sentir et communiquer à leur manière.

Cette conjonction des boxes donnant sur l'extérieur, de service à l'abri, et de défense contre les courants d'air est un problème difficile à résoudre par les architectes lorsqu'il faut concevoir de grandes écuries. Pour maîtriser la ventilation, l'architecte de l'Ecole Nationale d'Equitation ; à Terrefort-Saumur a été jusqu'à prévoir de commander électriquement des séries de châssis vitrés protégés par des barreaudages ainsi que les portes d'écuries.



Le Centre National du Cheval de Merens.

2) Cheval, architecture et territoire.

a-Le cheval dans la ville.

Notre époque imagine à grand peine la place du cheval dans la société au XIX^e siècle et jusqu'en 1914. Parfaitement adapté à chacune des activités humaines, il est partout présent, tour à tour il devient un moyen rapide de communication et de locomotion, un outil efficace, un instrument de détente et de plaisir, une arme redoutable.

Dans les villes, les fortes concentrations de population et l'extension des activités commerciales, artisanales et industrielles, rendaient indispensable la présence d'une multitude de chevaux. Plus la ville était grande, plus la quantité des chevaux y était importante.

Comparaison grossière, mais la seule possible, loger en ville autant d'animaux posait des problèmes comparables à ceux que pose aujourd'hui le stationnement des automobiles.

Au strict problème du nombre, s'en ajoutait d'autres : le stockage de la nourriture et des litières, foin, paille, son, avoine ; l'approvisionnement en eau ; les espaces indispensables pour le dressage, l'éducation, l'entraînement du cheval et la pratique d'exercices essentiels pour le maintien en bonne condition physique de cet animal précieux et délicat. Ainsi les cours et les manèges, mais aussi les selleries et les remises à voitures augmentaient considérablement les surfaces vouées au cheval.

Différentes solutions, d'efficacité inégale, répondaient à toutes les contraintes découlant de la présence dans la ville de milliers d'animaux domestique de grande taille :

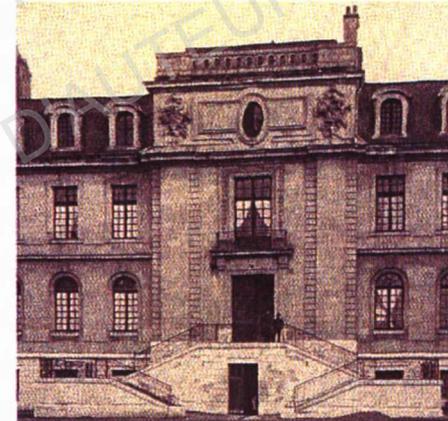
- rez de chaussée de maisons ou d'immeubles partiellement ou totalement aménagés en écuries ;*
- écuries individuelles reléguées sous des appentis en fond de cour ;*
- écuries luxueuses agencées dans les communs d'hôtels particuliers ; d'ambassades, de ministères ou de résidences officielles ;*
- vastes écuries de commerces ou d'entreprises de transport avant tout fonctionnelles ;*
- écuries monumentales, véritable palais équins ;*
- la densité de la population chevaline conduisit même à des solutions extrêmes comme des écuries en sous-sol ou en étages, desservies par des plans inclinés ou des monte-charge.*

Le logement d'un grand nombre de chevaux destinés à une même activité (Haras, dépôts de remonte, écoles d'équitation ou de dressage, ...) obligeant à des solutions d'envergures, eût-il une influence directe sur l'urbanisme ?

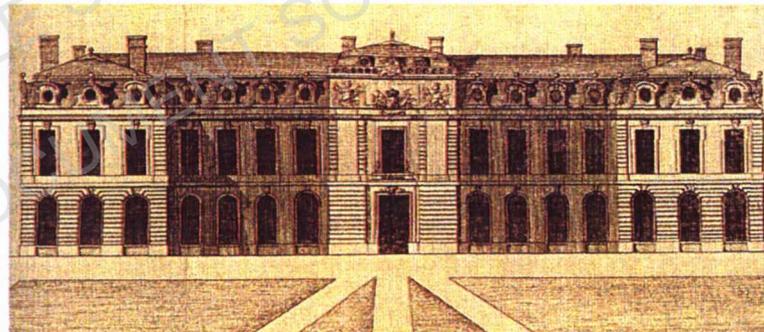
Versailles reste un cas unique où les axes majeurs du tracé de la ville découlent de l'implantation de la Grande et de la Petite Ecurie, jonction monumentale entre le palais et la cité. Mais ailleurs, comment s'articulent la ville et ces vastes édifices, véritables temples voués au cheval ?

Parmi les solutions apportées au problème du territoire du cheval dans la ville, les Pays de la Loire fournissent trois exemples significatifs. Angers, La Roche-sur-Yon et Saumur ont toutes trois possédé, ou possèdent encore, des institutions équestres de grande importance.

- *A Angers, les établissements équestres installés sur des fonds anciens, sans grande possibilité d'extension, Académie d'équitation dans l'hôtel de Casenove, dépôt de remonte sur les terrains de la Visitation, Haras dans l'ancien enclos de l'Hospice des Incurables, s'insèrent difficilement dans la trame urbaine. Malgré de nombreuses tentatives d'agrandissement, en 1894, pour des raisons urbaines, l'architecte Moirin propose le déplacement et l'installation au Château du Pin.*

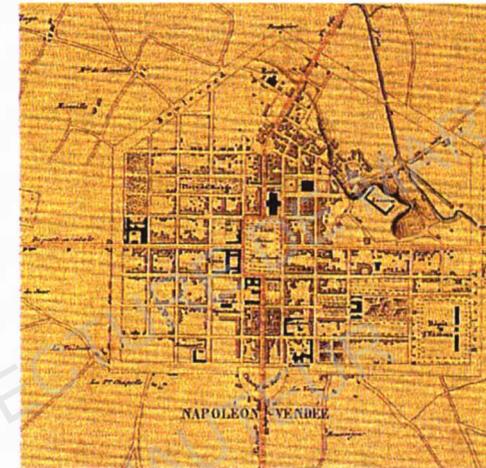


Travée centrale de la façade.

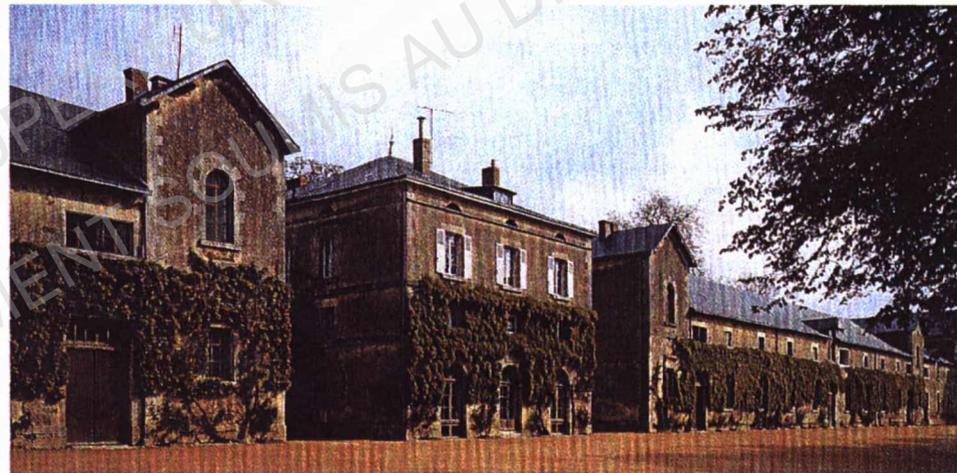


Elevation de l'Académie royale d'Angers.

- A la **Roche-sur-Yon**, la conception abstraite de cette ville artificielle permit une intégration parfaite du Haras grâce au découpage géométrique et systématique du parcellaire rendant interchangeables les emplacements des édifices. Le choix de sa situation accentué par le relief en pente douce du sud vers le nord et la composition générale du projet le détermine comme un « programme visuel » : l'ensemble des bâtiments est caractérisé selon une grande symétrie.

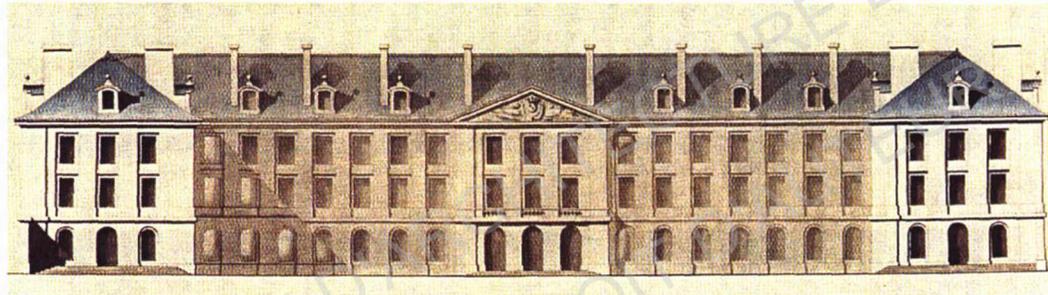


Napoléon-Vendée, 1849.



Les Ecuries et la sellerie.

- *A Saumur, c'est en bordure de la vieille ville que se développèrent d'abord la Caserne des Carabiniers de Monsieur, puis l'école de cavalerie, jusqu'à atteindre les dimensions d'une véritable cité, juxtaposition générant un équilibre harmonieux entre la ville et le quartier équestre dont l'ampleur et la symétrie des bâtiments répondent, tel un écho de pierre, aux allures cadencées des chevaux.*



Elevation principale, Caserne des Carabiniers, vers 1760.

b-Saumur et Versailles, deux exemples d'intégration.

- Saumur ou la juxtaposition sereine.

Quand il est question au milieu du XVIII^e siècle d'implanter à Saumur la Caserne des Carabiniers de Monsieur, régiment à cheval, dans la ville à la confluence de la Loire et du Thouet le site s'impose de lui-même, à l'ouest de la « percée magnifique en droite ligne de plus de six kilomètres », dont le dessin date de 1752. Le projet d'une levée d'enceinte viendra délimiter le terrain qui au sud de la Loire, à l'ouest de la ville existante resserrée autour du château accueillera caserne, écuries et manège.

Plans Schématiques des constructions de 1819 à 1907.



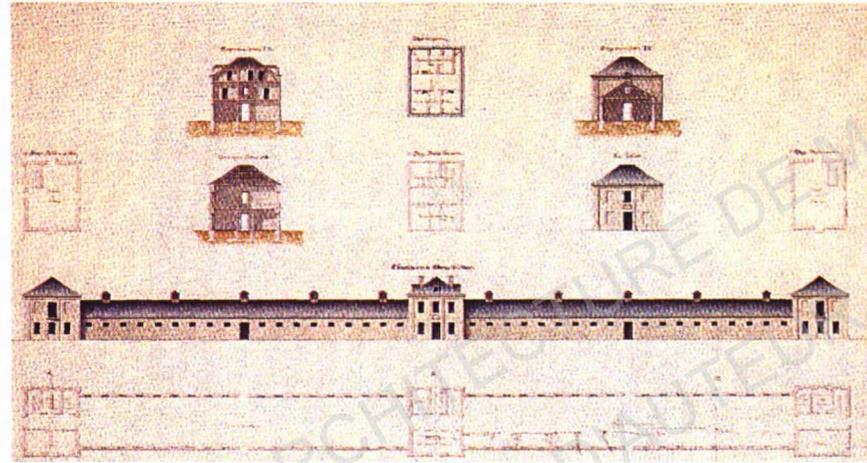
De la caserne des Carabiniers à l'École de Cavalerie. Plans schématiques des constructions en 1819, 1832, 1844, 1861, 1875, 1907.
 A. Caserne des Carabiniers; H. Ecuries; I. Manège des Ecuyers; O. Manège; Q. Manège Kellerman; J. Magasin à fourrages; R. Ecuries du manège; X. Haras;
 E. Ecuries; T. Maréchaussée et arçonnerie; F. Hôtel du Commandement; U. Manège Lasalle; M. Manège Marguerite.
 Dessins Dominique Rousseau.

Au bâtiment principal distant de cinq cents mètres de la rive de la Loire et orienté parallèlement à la voie qui conduisait du faubourg Saint-Nicolas à Saint Florent l'Abbaye se sont ajoutés de part et d'autre du terrain dit du Chardonnet, deux manèges couverts. Celui de l'Est est destiné à devenir le « Manège des Ecuyers » complété par des écuries construites en arrière fait face à un bâtiment destiné à la même fonction mais qui très vite fera office d'écuries. Sur un alignement approximatif, dans la direction du fleuve deux bâtiments d'écuries ont été construits par des particuliers, plus près de la Loire une vaste construction abrite un manège et un magasin à fourrages.

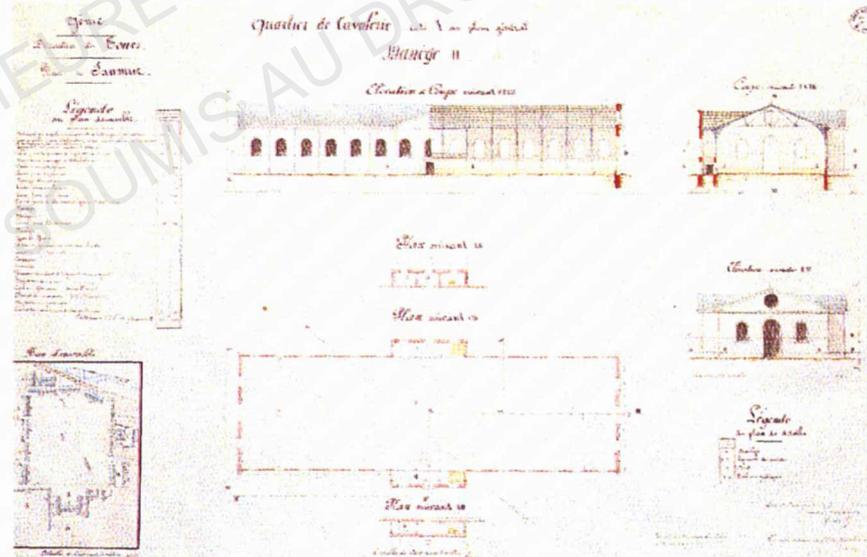
Extension et développement de l'ensemble de l'établissement vont maintenant se conformer aux principes suivants : les constructions significatives telles que les manèges ou les écuries, seront disposés de manière à délimiter le terrain du Chardonnet, les constructions annexes mais néanmoins programmées seront situées sur des terrains périphériques. La construction des nouvelles écuries est projetée dans l'alignement du manège des écuyers ; quand au nouveau manège, il s'inscrit dans l'axe du bâtiment principal. Le Haras et l'école de la maréchaleries sont deux importants projets contemporains de la construction du manège, leur fonction les place hors du périmètre principal. Le Haras construit en 1827 est situé à l'Est du bâtiment principal.

Le début des années 1840 voit le développement régulier de l'établissement, il est dès lors question de remplacer les écuries construites plus d'un demi siècle auparavant par des particuliers, et encore une fois plus d'une décennie est nécessaire pour que le projet aboutisse. Trois bâtiments sont construits sur le même modèle, écuries de stalles doubles desservies par des allées latérales longitudinales. La construction des écuries est plus importante, couverte par une charpente métallique, elle est composée d'une nef centrale, marquée en pignon par un plein cintre en bossages. La totalité de ces constructions ferme définitivement l'angle nord-ouest du terrain.

L'ensemble, bien qu'occulté aujourd'hui par des constructions parasites reste remarquablement homogène dans sa sobriété et sa tenue, l'empreinte du premier bâtiment y est parfaitement lisible. Le quartier de cavalerie reste une ville dans une ville, ayant contribué à son développement.



Les écuries du manège



Les écuries de Denain

-Les Ecuries Royales .de Versailles, un patrimoine en quête d'une renaissance.
Elevées par Jules Hardouin-Mansart à partir de 1679 et achevées dès 1683, les Ecuries Royales furent d'abord une institution avant d'être des bâtiments.

Lorsque nous nous tournons vers les écuries, nous percevons aujourd'hui un décor architectural vidé de tout sens, une sorte de majestueuse toile de fond dont on a peine à s'imaginer combien elle a pu être importante dans la vie quotidienne de la cour.

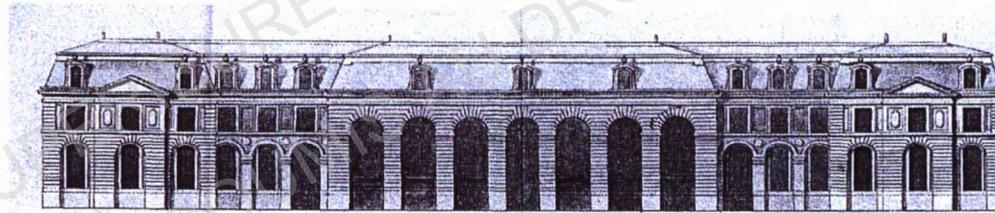


C'est la composition urbaine à laquelle nous sommes d'emblée sensibles, qui s'inscrit dans le célèbre « trident » versaillais sous forme de dualité entre la Grande et la Petite Ecurie, dont l'appellation perpétue le souvenir de deux institutions : La Grande Ecurie était pour les chevaux de selle, alors que La Petite Ecurie était pour les chevaux de trait. Elles se présentent sous des dehors totalement symétriques depuis la place d'Armes. Si elles sont uniformes du côté du château, elles sont nettement individualisées du côté de la ville, puisque la façade de la Grande Ecurie présente un ordonnancement central en creux alors que celle de la Petite Ecurie offre une rotonde en saillie. Notons au passage que la Petite Ecurie est d'une capacité plus importante que la Grande Ecurie.

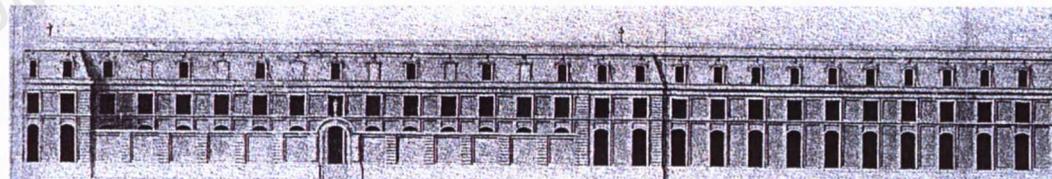
Leurs dégagements et prolongements sont aussi radicalement différents, la Grande Ecurie s'ouvrant sur une vaste carrière, appelée maintenant le terrain de l'Europe, alors que la Petite a de tout temps été limitée par les jardins de l'hôtels du Grand Maître et par l'aile basse de la maréchalerie qui lui servait de dépendance. Mais tandis que la Grande Ecurie se retirait progressivement de son emprise au cours du XIX^e siècle, la Petite Ecurie au contraire connaissait une extension.

Contrastant avec l'ordonnance préservée face au château, l'on ne peut qu'être frappé de l'état de déshérence dans lequel ont sombré les deux fronts bâtis vers la ville, d'un côté la maréchalerie, qui retrouve à grand peine un peu de dignité après être restée pendant trente ans à l'abandon, de l'autre côté un terrain vague, mité par le stationnement.

Cet ensemble est le théâtre d'un enjeu patrimonial majeur urbain, peut-être encore plus délicat. Les écuries sont en fait la charnière entre la ville et le château, charnière qui marque aujourd'hui plus que jamais une fracture, sorte de barrière qui sépare symboliquement les lieux du pouvoir d'hier, le château, et ceux du pouvoir d'aujourd'hui, intégré à la ville, puisqu'on retrouve juste derrière ces deux écuries la préfecture et l'hôtel de ville.



Elevation principale de la Grande Ecurie.

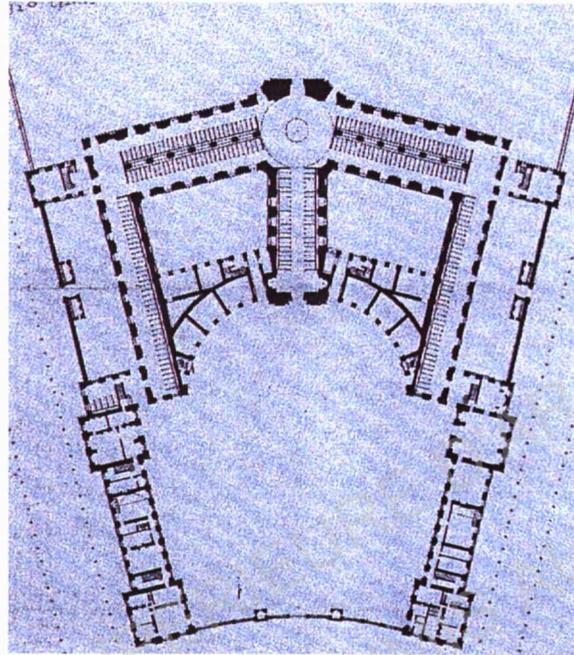


Elevation principale de la Petite Ecurie.

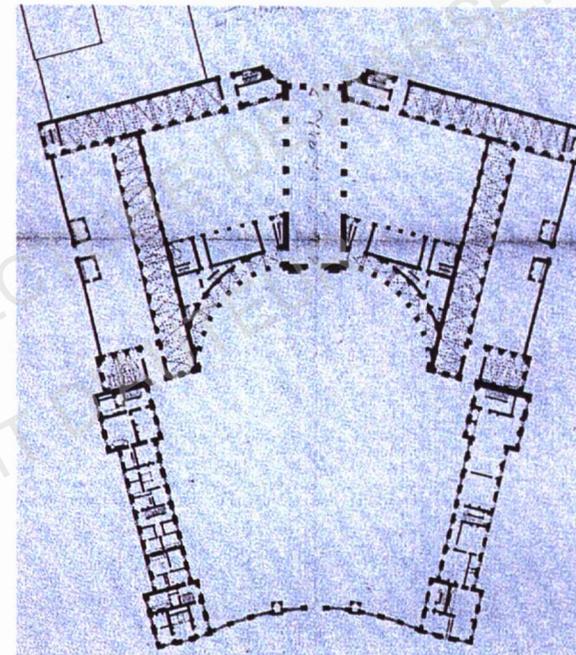
La structure interne des bâtiments.

Les bâtiments se composent de deux catégories de locaux bien distinctes. Les ailes latérales étaient consacrées au personnel de chevaux. Il en résulte une typologie des espaces très contrastée. Le corps central abrite d'immenses galeries voûtées, où subsistent les vestiges d'aménagement des stalles, groupées autour du manège axial. Ces galeries sont surmontées de combles éclairés qui servaient autrefois de grenier à foin. Toutefois, sous leur apparente symétrie, il faut nuancer cette appréciation en distinguant surtout, à la Grande Ecurie, l'aile de Saint-Cloud de l'aile de Paris. Si cette dernière est très cloisonnée et ne conserve que d'infimes vestiges de son décor intérieur dans le pavillon de tête sur la place d'Armes, l'aile opposée fut conçue pour accueillir l'école des pages selon un programme radicalement différent. Le grand dortoir à alcôve de l'étage, qui évoquait un aménagement conventuel, a été recloisonné et se lit difficilement. Le grand escalier de pierre à cage évidé, le plus haut de toutes les écuries, et les majestueuses salles à colonnes de rez-de-chaussée relèvent d'une architecture monumentale de grande qualité. La chapelle des pages est même conservée à l'extrémité orientale de l'enfilade des vestibules.

Le plus beau morceau d'architecture monumentale est sans doute le manège de la petite écurie. A la différence de la Grande où le manège est isolé au centre de la composition, la rotonde de la Petite Ecurie sert d'articulation aux doubles galeries latérales, qui s'ouvrent largement sur elle, ainsi que la galerie axiale. Cet espace d'une grandiose ampleur, qui ne tire ses effets que du dépouillement de ses volumes magnifiés par une science de la stéréotomie poussée à l'extrême, représente l'un des sommets méconnus de l'architecture française du XVIII^e siècle, et de l'art de Jules Hardouin-Mansart en particulier. Si le grand manège de la grande Ecurie n'eut jamais cette majesté, rappelons qu'il fut magnifiquement décoré par Slodtz au XVIII^e siècle pour servir de salle de spectacles à la cour, alors que l'Opéra royal demeurait inachevé.



Plan de la Petite Ecurie, Mansart 1679.



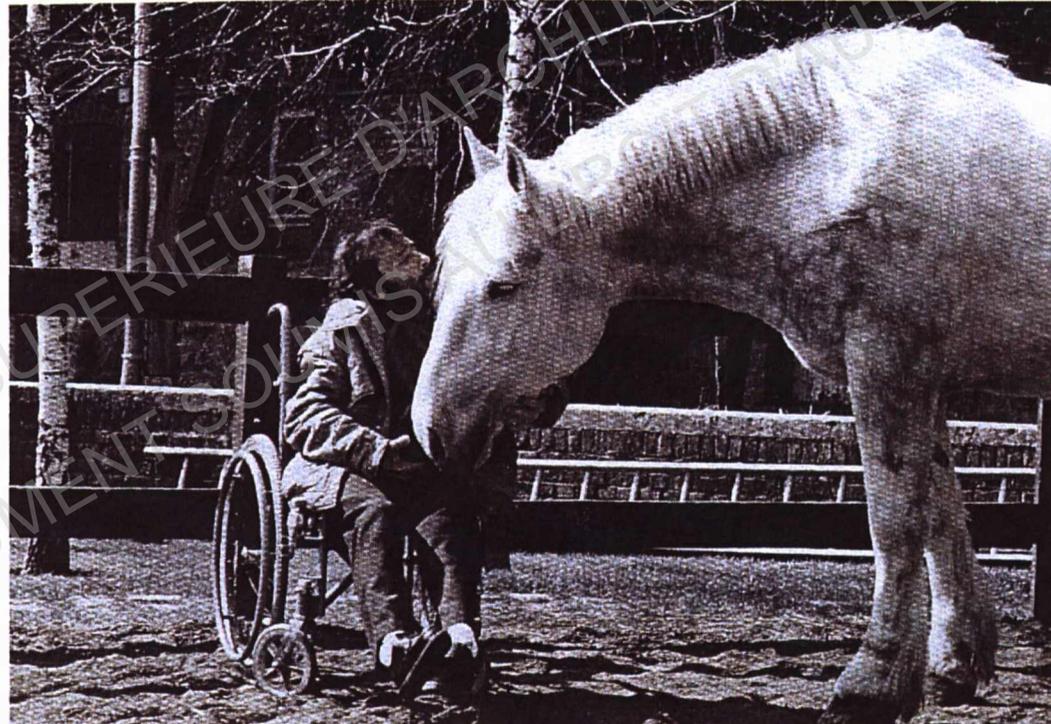
Plan de la Grande Ecurie, Mansart 1679.

Aujourd'hui, le cheval a presque totalement disparu des cités, l'homme ne l'utilisant plus dans sa vie quotidienne. Les problèmes d'espace, de sécurité, d'hygiène et de salubrité, de circulation, plus aigus qu'autrefois, rendent difficile le maintien dans les villes des établissements équestres. Les choix contemporains se tournent désormais vers la campagne qui seule offre de grands espaces propices à l'implantation de vastes cours, pistes et carrières diverses, hippodromes, bâtiment et équipement nécessaires à l'utilisation du cheval. Les réalisations contemporaines du Haras national du Lion d'Angers et de l'école Nationale de l'Equitation sur la plateau de Verrie, dominant Saumur, sont des exemples réussis de cette « décentralisation » qui replace le cheval dans un environnement naturel.

IV) Le cheval, une thérapie d'avenir

La reconnaissance des vertus du cheval comme auxiliaire thérapeutique ne date pas d'hier. Dans son encyclopédie (1751), Diderot en énumérait déjà les bienfaits. Mieux encore, au V^e siècle avant J.C., Hippocrate vantait « le rythme du cheval, si bon pour la santé ». Mais au-delà des pathologies ordinaires et curables, notre siècle a pris en compte le traitement organisé des affections irréversibles : celles qui concernent les handicapés, physiques ou moteurs.

Le cheval peut se révéler un aide-soignant très compétent pour accompagner des personnes handicapées ou souffrant de troubles psychologiques. Bien plus qu'une « béquille » vivante, le cheval représente dans ce genre de situation le lien « miraculeux » par lequel le patient reprend contact avec le monde extérieur.



1) Sport et handicap.

Aujourd'hui, la joie de pratiquer un sport, les joies d'un sport ou de plusieurs sports sont à la portée de tous. Tous pour un, des sports pour tous : le vrai choix de l'épreuve.



a-L'origine du sport pour handicapés.

L'origine du sport pour handicapés physiques et visuels se perd dans la nuit des temps. Il semble cependant que Hippocrate (460-346 av. J.C.), Médecin grec dont l'éthique c'est-à-dire les principes de la morale est à l'origine du serment que prêtent les médecins, fut le premier à franchir le pas décisif en préconisant des exercices pour les affections congénitales c'est-à-dire les affections présentes à la naissances (ou acquises) de la hanche.

Mais jusqu'au début du XX^e siècle, la rééducation des handicapés physiques par le sport en général ne touche qu'une infime minorité.

Ce n'est qu'entre les deux guerres, celles de 1914-1918 puis celle de 1939-1945, qu'intervient une véritable prise de conscience et qu'apparaissent les premiers embryons (ou éléments) structurés du sport pratiqué par les handicapés physiques.

Puis la seconde guerre mondiale apporte une catégorie relativement nouvelle d'handicapés « les blessés de la moelle ». Afin de développer leurs capacités physiques restantes et de rendre leur

rééducation plus attrayante pour la vie quotidienne, les médecins que l'on qualifiait « les médecins de la vie » vont concrétiser le sport en fauteuil roulant.

Le 22 Juillet 1948, le jour de l'ouverture des jeux olympiques de Londres, le professeur Guttman organise à l'hôpital de Stocke-Mandeville (Grande Bretagne), des jeux pour paraplégiques et en 1951, les jeux internationaux de Stocke-Mandeville voient le jour.

Réservés aux handicapés en fauteuil roulant, ces jeux internationaux ont lieu tous les quatre ans et seront considérés par la suite comme de véritable championnat du monde.

Devant ce succès, les organisateurs sont amenés à donner plus de solennités à ces jeux. Et en 1960, pour la première fois, au lieu de se dérouler à Stocke-Mandeville, ces jeux se déroulent à Rome conjointement aux jeux olympiques organisés dans cette même ville. Depuis, tous les quatre ans les jeux paralympiques se tiennent dans la même ville des jeux olympiques. Les sports s'ouvrent progressivement à d'autres handicaps moteurs et aux handicapés visuels.

Des 300 athlètes de Rome en 1960 aux 5 000 des Jeux de Sydney, les « Paralympique » sont devenus aujourd'hui un des éléments les plus importants dans le monde, surpassant les jeux du Commonwealth, les jeux Olympiques d'hivers et les jeux Olympiques de Melbourne en 1956. Ils sont actuellement la 2^{ème} manifestation au monde par le nombre de ses participants.

b-Le sport, un challenge personnel, un moyen d'intégration social.



Une personne handicapée peut pratiquer un sport, doit pratiquer un sport. Une personne handicapée physique peut devenir un(e) sportif (ive), voir un(e) champion(ne). Une personne handicapée peut devenir un(e) athlète. A part entière. Le temps d'une course, d'une rencontre, d'une volée de flèche, d'une activité équestre, ce sportif en herbe se réalisera, flirtera avec les joies du sport, caressera les plaisirs de la vitesse, embrassera la jouissance de l'agilité, de l'adresse et de la puissance, fera un pas vers son podium. Vers la vie.

Grâce au sport, la personne handicapée lutte contre la sédentarité imposée par son état, apprend ou réapprend à parler avec son corps, retrouve et entretient une certaine autonomie, s'ouvre aux autres, éprouve des joies simples mais intenses, devient plus résistante et plus entreprenante. Handicapée, elle était, Sportive, elle muera et sera, trouvant une raison de vivre et une réelle

ouverture vers la vie. Seule, en équipe, en club ou dans une association, elle fera un pas vers le dépassement de son handicap.

De nos jours, l'évolution des technologies donc des équipements de plus en plus souples, légers et à la fois résistants, permet de découvrir les joies du sport avec le maximum de confort, de sécurité et, fait nouveau, de performances. De même, l'évolution des connaissances médicales conforte cette ouverture vers la pratique sportive. Une pratique sportive qui transforme souvent la rééducation en activité attrayante.

Aujourd'hui, il est presque toujours, possible de trouver une activité physique compatible avec son handicap. Ainsi, la fédération Française Handisport propose trente-deux disciplines dont une quinzaine représentée aux Jeux Paralympiques.

1) Le Cheval, médiateur du développement de la personnalité.

Alexandre a vingt-huit ans ; il est polyhandicapé. Depuis un an, il vit une grande histoire d'amitié avec Fleur, le poney de l'association Equit'Aide. Cette rencontre l'a littéralement transformé. « En quelques mois, Alexandre a réalisé d'énormes progrès, explique sa mère, il peut aujourd'hui lâcher ses deux mains. Son corps s'est modifié, son dos et sa tête se sont redressés, son buste s'est musclé et ses jambes se sont allongées. ». Mais au-delà de cette amélioration physique, Alexandre exprime également mieux ses désirs et parvient à se faire comprendre par la parole.



Cette histoire est loin d'être unique. Aujourd'hui, sur les 500 000 personnes souffrant de handicaps physiques ou de troubles mentaux en France, 100 000 pratiquent déjà l'équitation de rééducation. Les responsables de structures spécialisées sont convaincus que ce phénomène n'en est qu'à ses débuts, car les mentalités changent et l'accueil de handicapés dans un centre équestre n'est plus mal perçu par les cavaliers « valides ». Créée au début des années 1970, la Fédération Handi Cheval en est le témoin privilégié. A travers une vingtaine d'associations locales agréées, elle

accueille les personnes handicapées et leur propose des formations spécialisées, encadrées par des éducateurs et des cavaliers chevronnés.

a-Naissance d'une équitation spécialisée à effet thérapeutique.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le cheval est considéré comme générateur de bienfaits pour l'homme. Le père de la médecine, le grand Hippocrate lui-même, observait déjà voici plus de deux mille ans que « équitation pratiquée en plein air fait en sorte que les muscles ne perdent pas leur tonus ».

Il faut cependant attendre 1569 pour voir Mercurialis conseiller l'équitation dans son ouvrage « De Arto Gymnastica », « parce qu'elle n'exerce pas seulement le corps, mais aussi les sens ». Remarque que ne nieraient pas les hippothérapeutes modernes, pour qui la dimension affective du contrat avec l'animal est au moins aussi importante que les exercices physiques qu'il permet.

Au XVIII^e siècle, deux médecins viennois vont plus loin encore ou conseillant l'équitation dans le traitement des psychopathies, notamment l'hypochondrie et l'hystérie. A la même époque, dans l'un des premiers textes de médecine sportive, « Medicina Gymnastica » (1750), Francisco Fuller définit l'équitation comme « l'exercice de gymnastique fondamental » et consacre 46 pages à effet sur le corps et la psyché.

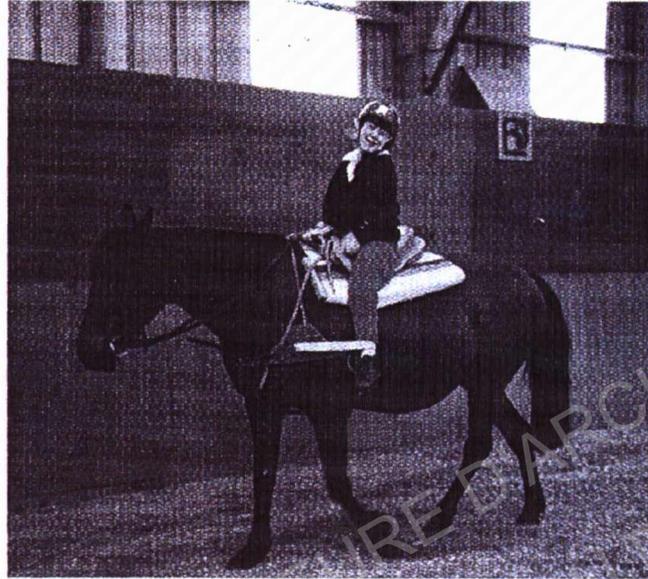
Quant à Diderot, il est le premier à soulever, dans sa célèbre « Encyclopédie » (1766), le problème de la tolérance chez les patients et de la responsabilité du médecin.

Enfin, c'est Goethe (1749-1832) qui écrit : « Ici (au manège), homme et animal ne sont qu'un, au point de ne pouvoir distinguer lequel des deux est effectivement entraîné de dresser l'autre ».

La relation paramédicale cheval-humain s'est développée en Europe du Nord, dans les années 1950, est a été médiatisée par les exploits de Lis Hartel, championne Olympique danoise de dressage en 1952, frappée, quelques années auparavant, par la poliomyélite. Son cas a fait école et suscité l'intérêt du corps médical dans plusieurs pays européens, donnant naissance à des structures pour l'équitation adaptée. En 1953, Elisabeth Bodiker ouvrait le premier centre équestre spécialisé en la matière. L'année 1962 voyait l'idée gagnée la France, et la première association ayant pour vocation de structurer cette pratique naissait en 1970 : « Handi-Cheval ».

Faut-il parler de thérapie au sens propre ou plus généralement de réhabilitation ? Toujours est-il que les praticiens, qu'ils soient issus des milieux équestres, sont de plus en plus nombreux à approfondir le thème du « cheval-médiateur ».

b-Le cheval, une histoire de réhabilitation.



Non satisfaits de le laisser libérateur, porteur de puissance, nous lui proposons une autre place : celle d'auxiliaire de l'homme, dans une fonction de rééducation, de réadaptation et de soins. Ne retrouvons-nous pas, dans le désir de guérir, de rééduquer, cette idée de puissance, mais aussi de libérer le malade, le handicapé ou l'inadapté, de la charge qui l'accable ?

« Handicap : déficit physique, psychique, congénital, mental d'une personne par rapport à une norme (probablement arbitraire) liée à un environnement socialement culturel, temporel et géographique ». Cette définition, bien que sommaire, semble suffisante pour développer les raisons de l'utilisation du cheval avec les personnes handicapées.

Le cheval qui, par le travail, la science, le plaisir et la détente, est un merveilleux auxiliaire depuis des siècles, n'a pas fini d'apporter son aide précieuse et souvent irremplaçable, à condition que sortant de sa routine, du cadre tout fait d'une mentalité préétablie, l'homme cherche avec son compagnon des voies qu'il n'a fait qu'ébaucher. Les activités cheval à intention thérapeutique, rééducative, sportive ou de loisirs font partie de celles-là.

Il est bon de rappeler que l'équitation comme moyen thérapeutique, de rééducation ou de réadaptation, a été utilisé dès les premiers temps où l'homme est monté à cheval.

Il s'agit en fait quant à sa partie thérapeutique et psycho-éducative d'un traitement, d'une rééducation, d'une réadaptation, voire d'une réhabilitation « sur et avec le cheval », nécessitant des connaissances particulières et la collaboration d'une équipe. Pour ce qui est de son champ d'utilisation sportif et de loisirs, il s'agit là aussi d'une volonté pédagogique d'insertion.

Les effets de l'utilisation du cheval visent l'épanouissement, le bien-être de la personne dans un milieu et une société donnés. Ces effets, dans les utilisations thérapeutiques, psycho-pédagogiques, sportives du cheval sont étroitement liés aux conditions ethnologiques, culturelles et structurelles du

milieu dans lequel l'activité est pratiquée. Aussi méthodes et organisations de travail se colorent de leurs particularités.

Le cheval devient pour certains un fabuleux moyen d'insertion (y compris professionnelle). En effet, c'est dans l'utilisation du cheval, de son milieu environnant, que l'on peut y voir un moyen de réadapter, de réintégrer, de réinsérer. La motivation est telle que le handicap se minimise aux yeux de l'individu, que l'adaptation au travail, à une nouvelle vie sociale, peuvent participer de l'épanouissement du sujet et ainsi aboutir à une véritable « réhabilitation ».

La relation que nous établissons avec le cheval est plus sensuelle qu'intellectuelle. Elle existe au travers du toucher, de la sensation, du mouvement. Ce premier élément prend toute son importance avec des personnes souffrant de difficultés de communication.

Le cheval offre un autre caractéristique dans le travail avec la personne handicapée : « Il est absolument non-jugeant ! ». Rien dans son regard ou dans son attitude ne laisse entendre le rejet, le dégoût, l'incompréhension. Il accepte globalement la personne handicapée pour autant que celle-ci le respecte dans sa réalité de cheval. Il ne fait strictement aucune différence avec une personne handicapée ou « valide ».



Le mouvement du cheval est un outil thérapeutique précieux, il permet de stimuler, d'améliorer l'équilibre, de réguler la spasticité. Mais plus encore, l'équitation place la personne handicapée dans un « rôle d'acteur ». En effet, par la complexité de sa pratique, par le fait qu'il faut imposer sa volonté à celle de l'animal, elle nécessite un investissement énergétique qui mobilise l'effort, la résistance corporelle et mentale, la persévérance

L'intense valorisation produite par la pratique de l'équitation par des personnes handicapées est une caractéristique supplémentaire utilisée. Un des aspect de cette valorisation se joue dans la normalisation provoquée par la pratique équestre. Un couple cheval-cavalier provoque fréquemment l'admiration des piétons...Le handicap, si souvent perceptible dans le quotidien et surtout si violemment lu dans le regard de l'autre se dissout facilement lors de la pratique équestre.

c-L'équitation thérapeutique.

La mise en selle thérapeutique se divise en trois domaines :

- L'hippothérapie.

Cette prise en charge est faite par les physiothérapeutes. Il s'agit d'une technique utilisant le pas du cheval comme outil. Le cavalier n'a pas d'actions sur le cheval, il ne lui demande rien. Il « subit » les mouvements provoqués par le déplacement de l'animal. Il s'agit d'une rééducation d'ordre essentiellement physique.

- L'équitation adaptée (sport adapté).

Ce type d'activités équestres est pratiqué par des personnes handicapées physiques et mentales. Toutes les disciplines sont utilisables (sauts, voltige, dressage, attelage, ...).

- La thérapie équestre ou Rééducation par l'équitation.

La progression équestre n'est pas un objectif en soi. Monter et être en selle n'est pas un aboutissement au processus thérapeutique. L'espace thérapeutique englobe le travail mené avec le cheval dans sa globalité. Il vise le bien-être (plaisir) et une progression ou une stabilisation sur les plans :

- *Physiques et moteurs.*
- *Relationnels et affectifs.*
- *Psychiques (images de soi, confiance).*

Le support à cet espace est une équitation qui prend en compte les potentiels et les difficultés (handicap) du cavalier (patient).

*Cette rééducation par l'équitation est motrice, affective et cérébrale. Le cavalier est **ACTIF**, il pose des actes et exerce une influence sur le cheval (à terre ou en selle). Il demande, se fait entendre et peut donc prendre mieux conscience de son Moi.*

L'approche peut-être diverse, adaptée en fonction de :

- *La formation de base du thérapeute.*
- *La ligne pédagogique du milieu dans lequel le thérapeute évolue.*
- *L'attente et les objectifs globaux visés par le demandeur ou son entourage.*

Par contre, elle prendra en compte le fonctionnement du cheval.

La thérapie équestre reprend les trois principes nécessaires à la construction de l'individu défini par M.Winnicott :

- *Holding (ou intégration) : Il s'agit de la possibilité d'acquérir les notions de temps et d'espace et de s'en servir. En thérapie équestre, le cheval représente la chaleur, le bercement, en bref la sécurité suffisante nécessaire à l'apprentissage spatio-temporel qui n'aurait pas été fait.*
- *Handling : Il s'agit du passage de l'état fusionnel à l'indépendance, soit la personnalisation de l'individu. En thérapie équestre, le cheval incite à la relation et oblige le passage à un état d'indépendance. Sans demande, le cheval ne fait rien ou ne suit que son instinct, ce qui entraîne crainte, mécontentement ou frustration du cavalier, l'obligeant ainsi à poser des actes et à tendre à un état plus indépendant.*
- *Omnipotence (phénomène d'), objet de différenciation. En thérapie équestre, la distance entre la volonté et la satisfaction de celle-ci entraîne le désir de se différencier. Pour vivre quelque chose avec le cheval, le cavalier doit se différencier.*

La thérapie équestre s'adresse à toutes les personnes (adultes ou enfants) désireuses de vivre une complicité, de mener un travail avec le cheval pour repousser les limites imposées par leurs difficultés. La progression équestre, au sens strict n'est pas un but en soi. La thérapie concerne plusieurs registres :

- *Handicap physique (infirmités motrices cérébrales, infirmités congénitales, accidentelles, maladies, déficits sensoriels,...)*
- *Handicap psychique (névrose, psychose, difficulté comportementale, dépression, angoisses).*
- *Handicap relationnel (troubles caractériels).*

d- La cavalerie.

Existe-t-il un cheval ou un poney idéal pour pratiquer la mise à cheval dans un but réadaptatif ou de loisirs adaptés ? Oui : pratiquement chaque club de France possède un ou deux exemplaires : ce sont leurs chevaux d'initiation. Ce ne sont pas tant des races particulières élevées dans ce but, que des chevaux repérés lors du travail pour leurs caractéristiques de bons chevaux d'instruction, et surtout d'initiation. Ce repérage est d'ailleurs le problème de tout enseignant d'équitation, même sans le loisir adapté. Ce bon cheval d'initiation se caractérise par un certain nombre de qualités incontournables.

- Le potentiel de base :

- Le caractère : Il est primordial car il conditionne la mise en confiance et la sécurité du pratiquant. Un animal inquiet, émotif, chatouilleux ou accusant trop de sang sera inutilisable. Au contraire, un cheval placide, doux et même froid et, à la limite, un peu mou sera préférable. Les principaux critères observables sont le fait des hongres, pas de blanc dans les yeux, les oreilles plutôt dirigées vers l'avant, ayant un comportement calme à l'écurie et en extérieur.



- Le modèle : Il conditionne le confort du pratiquant. Le gabarit des chevaux doit être adapté à la conformation du pratiquant de façon à ce qu'un certain rapport de force cheval/cavalier soit respecté.

Le poney « D » ou double poney, ou « petit » cheval doit convenir : il secoue moins et paraît plus confortable ; sa domination physique est plus aisée donc sécurisante. Les principaux critères observables sont :

- une ligne du dessus pas trop longue ;
 - une encolure bien dirigée, ni trop haute, ni trop basse, plutôt courte ;
 - un rein court et large ;
 - les côtes plutôt plates ;
 - une absence de contraction trop flagrante dans ses parotides ou dans son rachis.

Pour sa longévité, on préférera des canons courts, des paturons obliques et courts, des pieds larges et des jarrets pas trop droits même si les aplombs des membres ne sont pas trop bons.

-La locomotion : Elle conditionne aussi le confort du pratiquant. Les allures sont souvent le fait du modèle, de ses aplombs et de sa souplesse. Les petits chevaux ont souvent des allures répétitives, d'où une locomotion sèche et pas très confortable ; ceci peut-être compensé par le modèle et le dressage. Par contre, des allures trop amples, liées souvent au sang, sont un facteur destabilisant pour un jeune pratiquant ; par là même, elles deviennent inconfortables, créent la perte de confiance et mettent en jeu la sécurité du pratiquant. Les principaux critères observables sont :

- *la cadence ;*
- *la souplesse ;*
- *la régularité des allures ;*

Toutes ces qualités ou défauts ne se trouvent pas toujours sur un même animal. Il est certain que le dressage et le travail vont pouvoir compenser les éléments observés ci-dessus, dans l'optique d'avoir un animal permettant une bonne pratique de la mise à cheval à but réadaptatif ou de loisirs adaptés. Dans ce cadre, un certain nombre se pose, les solutions existent :

Dans la relation triangulaire pratiquant/enseignant/cheval, l'animal est aussi le professeur, car les situations de réussite dépendent en grande partie de son comportement. Par conséquent, la nécessité d'un dressage ou d'un redressement de l'animal est capitale si l'on veut qu'il soit adapté à la mission qui lui est allouée.

- Le dressage nécessaire.

- *Comportement et éducation d'un cheval seul : L'éduquer à marcher droit et franchement près de l'homme, à pied, épaule contre épaule, rênes longues, à être tenu aussi bien à droite qu'à gauche, à tourner en main aussi bien à droite qu'à gauche. L'éduquer à tourner à la longe seul. Il doit être parfaitement soumis à la voix et à la chambrière sur des commandements d'arrêt et de départ dans toutes les allures. L'éduquer à tourner dans un manège ou une carrière en liberté :*

- *il doit être soumis à la voix et à chambrière sans en avoir peur, capable de s'arrêter et de repartir aux commandements ;*
- *capable de rester immobile, seul, loin du dresseur ;*
- *capable de tourner et de changer de main à la voix et à toutes les allures ;*
- *capable de rester sur la piste.*

- ***Comportement et éducation d'un groupe de chevaux.***

- *Les éduquer à tourner à la longe en groupe.*

Dans la formation d'un groupe de chevaux, le préalable sera :

- *de vérifier et de déceler les hiérarchies, les sympathies et de les respecter pour former un groupe de 5 à 6 chevaux susceptibles d'être au contact physique sans créer de perturbations ;*
- *les s'accoutumer à tourner ensemble à la longe, en ordre, et obéissant tous à la voix et à la chambrière, au pas et au trot.*
- *Eduquer à tourner un groupe de chevaux en liberté.*

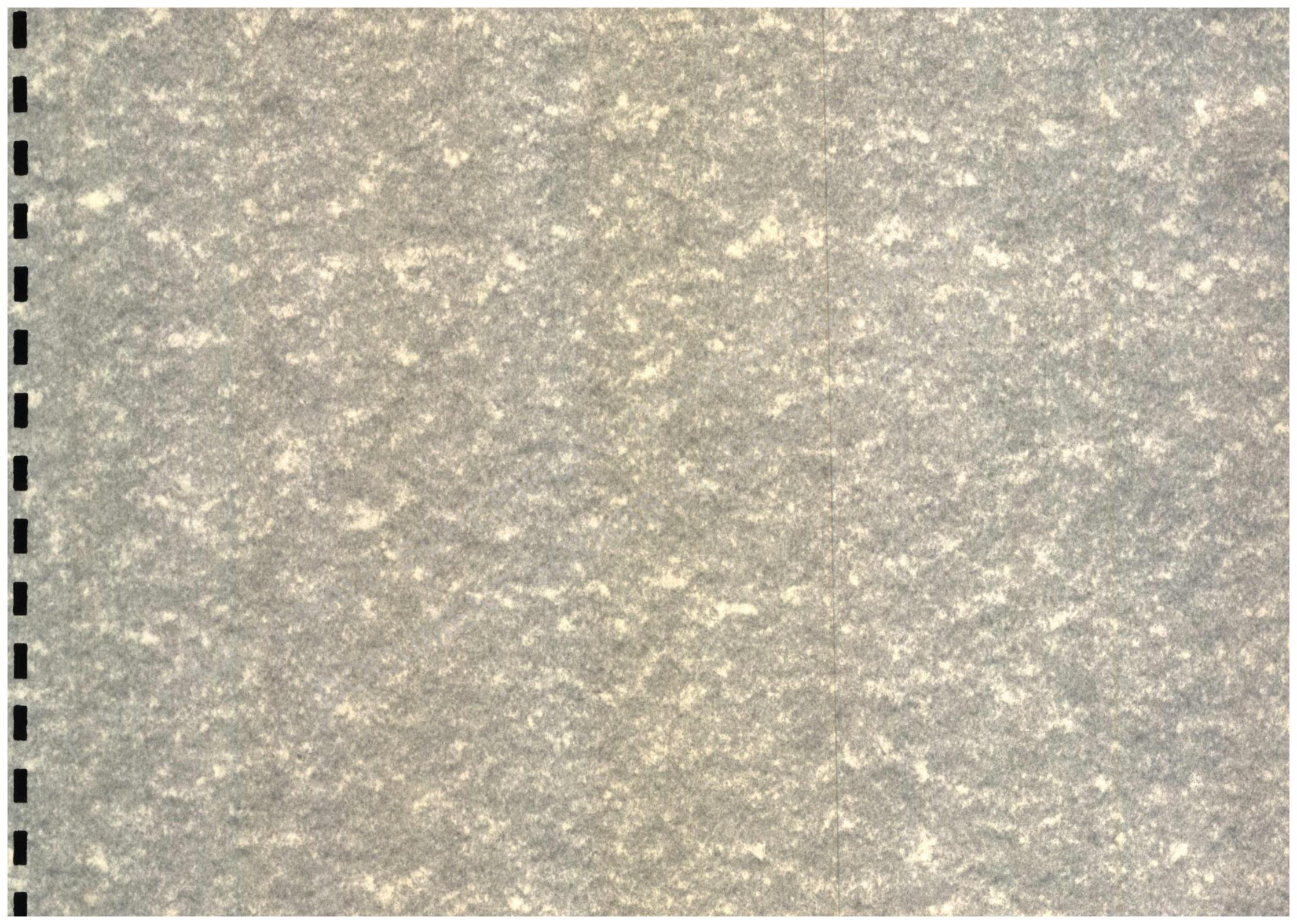
C'est un travail de longue haleine qui sera repris souvent ; le maintien de cet entraînement sera fait avec des cavaliers en reprise. Les consignes verbales, ainsi que l'action des aides naturelles ou artificielles, devront toujours être les mêmes.

- ***Education par rapport à une attitude juste.***

Les facteurs favorisant une bonne locomotion sont le respect de la cadence propre à l'animal, l'impulsion et son équilibre plus particulièrement au galop. L'amélioration de tous ces facteurs se fera utilement lors du travail à la longe du cheval seul et sera confirmé par un travail monté par l'enseignant ou par des cavaliers en cours de perfectionnement.

Le travail monté devra permettre une amélioration des qualités de souplesse et de maniabilité du cheval par un ensemble de mouvements de gymnastique aussi bien latérale que longitudinale.

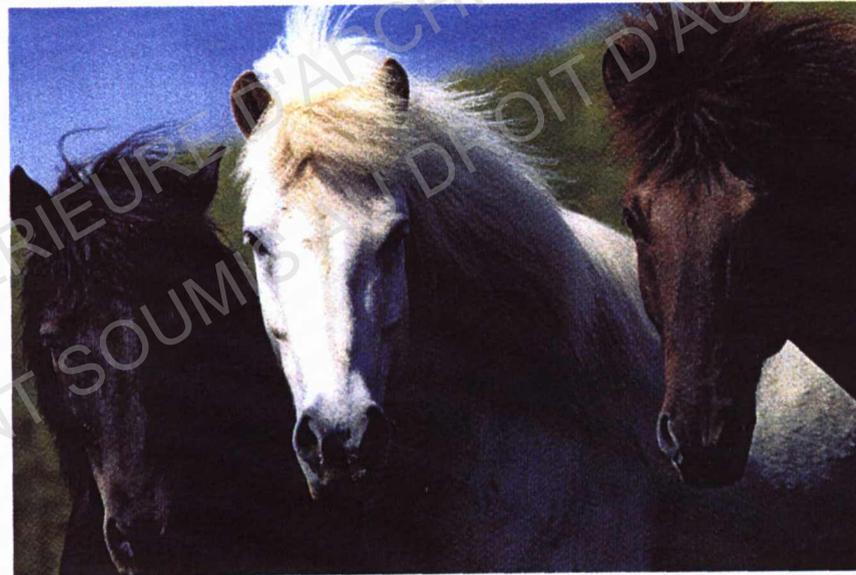
Faire pratiquer l'équitation dans des conditions optima de sécurité et de confort permettra une vraie prise en charge spécifique.



*« L'Art s'affranchira lui-même
des besoins et des désirs des hommes.
Nous ne peindrons plus une forêt ou
un cheval comme nous le souhaitons
ou comme ils nous apparaissent, mais
comme ils le sont exactement ».*

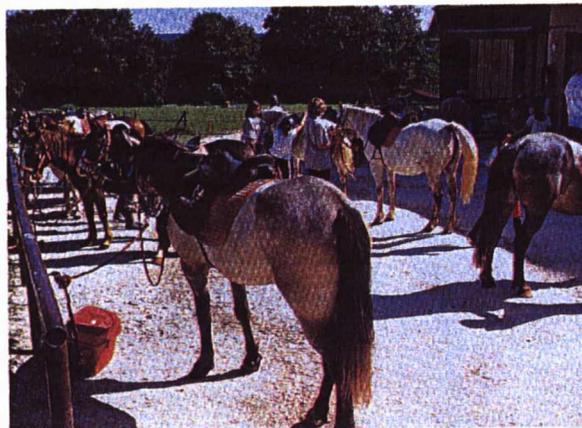
Frantz Marc, 1880-1916

DEUXIEME PARTIE



Aménagements et Equipements des Centres Equestres

1) Les caractéristiques d'un centre équestre.



Un centre équestre est une organisation reconnue par l'Etat, qui peut-être montée en entreprise, SARL, association ou en nom propre, et permettant à un large public de prendre contact avec le monde du cheval : loisirs, divertissement, enseignement et compétitions sont autant de bonnes raisons de fréquenter ces lieux lorsqu'on est passionné ou amateur d'équitation.

Généralement, divers services sont proposés et un bon centre se doit d'avoir de l'espace, de bonnes installations, une bonne cavalerie, et une équipe compétente, passionnée et dynamique. Les moniteurs et accompagnateurs doivent

obligatoirement posséder des Diplômes nationaux pour pouvoir travailler.

Un bon centre équestre doit pouvoir offrir une équitation de qualité et doit être accessible par les coûts et par les facilités des méthodes pédagogiques. Tant l'apprentissage que le divertissement doivent se dérouler de façon attrayante et efficace avec l'utilisation d'un bon équipement.

Sont souvent organisés, au sein de ces centres équestres, des stages préparant aux examens fédéraux, des compétitions amicales, des fêtes équestres, des randonnées, ...

Un centre équestre est un lieu où sont regroupés des chevaux, ceux qui les soignent, ceux qui les montent et d'où rayonne une activité de loisirs plus ou moins marquée par un esprit sportif de tous niveaux.

1) Les fonctions d'un centre équestre.

Un centre équestre est le support de plusieurs activités, de plusieurs pratiques, qui s'organisent, se prolongent et/ou s'associent.

a-Le loisir équestre.

On a beaucoup écrit que la pratique de l'équitation développait un ensemble de qualités physiques et morales. C'est toujours vrai, mais il faut également pouvoir dire tout simplement qu'on monte à cheval pour s'amuser. L'équitation est une détente merveilleuse, praticable « de 7 à 77

ans », qui offre des activités variées avec un intérêt toujours renouvelé suivant l'âge, les goûts et les aptitudes du cavaliers.

Le cheval est un moyen privilégié de contact avec la nature : il permet de jouir des paysages à des allures variées, et de faire corps avec un être vivant qui a son caractère , ses frayeurs, son entrain, ses fatigues...et qui sent la volonté de son cavalier.

Enfin, le cheval est un très bel animal. Il est agréable de le voir évoluer.

b- Le sport, les compétitions, les courses.

L'activité équestre peut-être aussi très sportive dans le domaine de soi et de ses actions, mettant l'accent sur la hardiesse, le sang froid ou l'harmonie. Ce niveau de compétitivité va de pair avec la qualité des chevaux, c'est-à-dire l'élevage et la reproduction.

Les sports équestres sont de plus en plus appréciés, tant par les cavaliers que par les spectateurs. Le plus anciens d'entre eux est, évidemment, la chasse à course.

Le polo est également un sport ancien, dont on fait remonter l'origine à la Perse d'il y a quelques deux mille ans. Depuis, sa popularité ne fait que grandir à travers le monde. C'est un sport qui réclame de la part des chevaux une extrême rapidité, de l'agilité, de l'endurance et du courage.

Les courses de chevaux ont toujours été pratiquées un peu partout dans le monde depuis plusieurs centaines d'années, mais c'est le début du XVIII^e siècle qui en a fait une « industrie » sportive de premier plan.

Les compétitions d'attelage sont également un sport en expansion, dans lequel on a reconverti beaucoup de chevaux de trait léger. Les fédérations équestres ont créées en 1969 une compétition comportant trois épreuves (dressage, marathon et parcours d'obstacles).

Les concours hippiques remontent à la fin du siècle dernier. Ils en sont venus à cumuler des épreuves de saut d'obstacles et de dressage, et des exhibitions dans lesquels l'animal est jugé sur son type et sa conformation. Ces dernières relèvent plutôt du domaine des loisirs, mais peuvent être



tout à fait intéressantes pour les amateurs ; même les tout petits peuvent participer à des démonstrations de travail à la longe, qui sont à même de les lancer sur la voie de la compétition.

La sélection en vue de la compétition a produit des chevaux plus fins, plus rapides, et amélioré beaucoup de races ; du moins les a-t-elle changées radicalement.

L'intérêt primordial n'en reste pas moins le spectacle superbe que constituent les concours ou les courses de plat, de trot, d'obstacles ou encore d'attelage.

c- L'instruction équestre.



Monter à cheval s'apprend, et on perd beaucoup de la saveur de l'équitation si on se limite à des rudiments d'instructions.

La piste souple et protégée d'un manège est idéale pour la mise en confiance du cavalier ; puis c'est à l'extérieur que celui-ci apprend le mieux à tenir son cheval. Au manège, à nouveau, il s'affine et acquiert une « main légère ».

L'étude de l'hippologie complète sa formation et l'aide à comprendre sa monture.

L'équitation sur poney est une activité pédagogique à caractère sportif et socio-éducatif qui contribue au développement psycho-moteur

de l'enfant, favorise sa socialisation et, par le caractère affectif que représente le contact avec l'animal, met en jeu l'éducation du sens de la responsabilité. L'initiation, basée sur le contact physique et la relation, privilégie les exercices « à côté » du poney ; le rythme de la séance est lent ; les thèmes variés tiennent compte des possibilités d'assimilation de l'enfant.

Elle est importante car elle conditionne l'attitude ultérieure de l'enfant par rapport au poney et à la pratique de l'équitation. Plus l'enfant acquiert la maîtrise de son poney, plus cette technicité se précise pour lui. Elle peut devenir alors un élément pur de recherche, un objectif soutenu par le plaisir de mieux utiliser ou dresser le poney. L'enfant en découvrant la nécessité d'une « technique d'utilisation de sa monture » doit l'acquérir en se faisant plaisir. C'est pourquoi l'enseignant d'un poney club doit posséder une juste technique qui lui permet de transmettre celle-ci à l'enfant, le plus

souvent possible au travers de jeux de sensibilisation, d'expérimentation ou de jeux spontanés. Cette méthode ludique est décontractante et est considérée comme un moyen privilégié d'acquisition.

*Le caractère original de l'équitation réside dans l'association du cavalier et d'un autre être vivant, solidaire mais indépendant : le cheval. Ainsi, la pédagogie de l'équitation est une pédagogie tripartite : « **cheval-cavalier-enseignant** ».*

C'est en associant ces fonctions qu'un centre équestre se développe dans une bonne ambiance. Un centre équestre ne doit pas être qu'une école, on n'y vient pas que pour travailler.

La chance d'un centre équestre est de pouvoir réunir autour de la même passion des jeunes et des moins jeunes.

2) Les qualités à rechercher d'un centre équestre.

La pratique de l'équitation nécessite des installations spécifiques à réaliser qui doivent être performantes notamment en termes de fonctionnalité/sécurité pour monter à cheval sans risque dans un cadre chaleureux, accueillant et bien conçu avec des chevaux en bonne santé physique et morale.

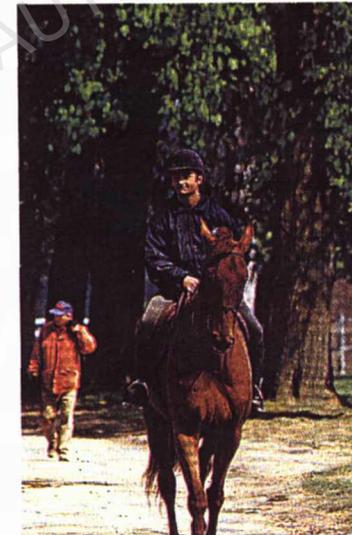
L'équitation peut être une simple détente ; elle peut être sportive, voire très sportive. Les attentes du cavalier de compétition diffèrent de celles du cavalier de loisir ou du débutant. Le premier privilégie la qualité des sols, la fonctionnalité des équipements ; le second est plus sensible à l'existence d'espaces conviviaux, à la possibilité de sorties en extérieur. Il est nécessaire de penser aux parents, accompagnateurs obligés, qui doivent pouvoir assister confortablement à l'activité du centre.

Certains points sont à prendre en considération :

a- L'attrait.

Un centre équestre se doit d'être :

- **Propre** : Lutter contre la boue, poussière par l'assainissement et drainage, installation d'arrosage dans le manège.
- **Coquet** : mettre en valeur dès l'entrée ce qui est beau : la tête du cheval, en éloignant les annexes ; en soignant les espaces verts.



- **Aéré** : superficie suffisante de l'ensemble du centre ; ventilation du manège et des écuries.
- **Sportif** : Par la qualité des sols des carrières et du manège, et par celle des parcours extérieurs.
- **Confortable** : Par la possibilité de se changer aisément en sortant de son travail, voire de laisser son équipement au centre dans un casier fermé.
- **Gai** :
 - Créer un lieu de rencontre : « club-house ».
 - Créer des fonctions distinctes : vestiaires hommes/Femmes ; selleries ;...
 - Aménagement des tribunes du manège de façon à créer un contact entre spectateurs et cavalier (il faut éviter les tribunes trop hautes pour ne pas avoir l'impression d'une fosse).
 - Conception des écuries de façon harmonieuse.
 - **Lumineux**:
 - Eclairage naturel pour le manège et les écuries.
 - Eclairage électrique pour le manège.
 - Lampadaire le long des circulations.

b- L'implantation des locaux, un choix judicieux.

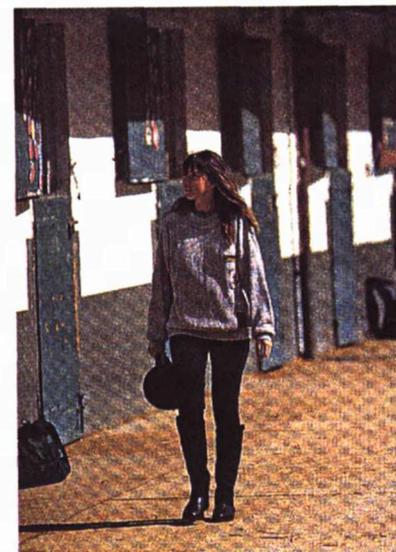
- **Le bureau, l'accueil, le secrétariat est le centre de gravité de l'établissement ; il doit être facile à trouver par la clientèle et donner à l'enseignant une vue sur les installations pour suivre l'activité.**
- **Les écuries sont à rapprocher des aires d'évolutions (manège/carrières) en séparant autant que possible les écuries poneys des écuries chevaux.**
- **L'implantation de la fumière doit se conformer aux dispositions du Règlement Sanitaire Départementale, n'être pas trop éloignée des écuries, en restant assez discrète visuellement. Bien que le fumier de cheval très pailleux, dégage peu d'odeurs, la fumière est à placer sous le vent par rapport au vent dominant, et être facilement accessible aux véhicules chargés de l'enlèvement.**
- **Le stockage des fourrages est à rapprocher des écuries, mais en être distinct pour des raisons de sécurité incendie. Ce bâtiment doit être accessible aux semi-remorques pour les livraisons.**

c- La circulation.

- Voirie lourde pour :
 - les livraisons de fourrage.
 - Les enlèvements de fumier.
 - Les vans.
- Voirie légère pour :
 - L'accès des cavaliers aux écuries.
 - L'accès des cavaliers et des chevaux au manège ou la carrière.
 - L'accès aux promenades.
 - L'accès au manège et aux carrières (sans pour autant être traité en voirie lourde) doit être possible au tracteur chargé de l'entretien de la piste et aux camions qui viendront recharger en matériaux.
La largeur des voies et des portes est à prévoir en conséquence.
 - Les croisements de véhicules à moteur et des cavaliers sont à limiter autant que possible. Il faut prévoir le stationnement de préférence près de l'entrée du centre équestre (sauf en ce qui concerne le stationnement lors des compétitions, dans ce cas il vaut mieux les placer à proximité des terrains de concours).

d-La sécurité.

- Des cavaliers :
 - Manège : il doit être :
 - Equipé d'un pare-bottes qui éloigne la jambe du cavalier du mur.
 - Surmonté d'un voligeage protégeant des saillant de charpente.
 - Muni d'une porte facile à manœuvrer pour inciter à sa fermeture lors des reprises
 - Carrière : elle doit être :
 - Dotée d'une couche de travail pas trop dure pour atténuer les conséquences des chutes.
 - Fermée par une lice continue à hauteur appropriée.



- **Des visiteurs et du voisinage :**
 - Clôture du centre équestre pour éviter qu'un cheval échappé ne cause un accident et décourage les intrusions indésirables.
 - Séparation des circulations des véhicules et des chevaux en situant le stationnement des voitures près de l'entrée du centre équestre.
 - Indépendance ou cloisonnement des stockages de fourrage (coupe-feu 2 heures). Accès pompiers, extincteurs et autre matériel de lutte contre l'incendie (détecteurs).
- **Des chevaux et du personnel.**
 - Utilisation de matériaux adaptés : agglomérés pleins en partie basse pour les boxes, barraudage suffisamment resserré pour qu'un cheval ne puisse se coincer un sabot.
 - Absence de partie saillante, de linteau trop bas, de sol glissant susceptible d'entraîner chutes et blessures.
 - Protection des alimentations électriques contre les dents des chevaux.
 - Eclairage extérieur du stationnement des vans et de la fumière.

e-La fonctionnalité des installations du centre équestre pour les cavaliers et pour l'exploitation.

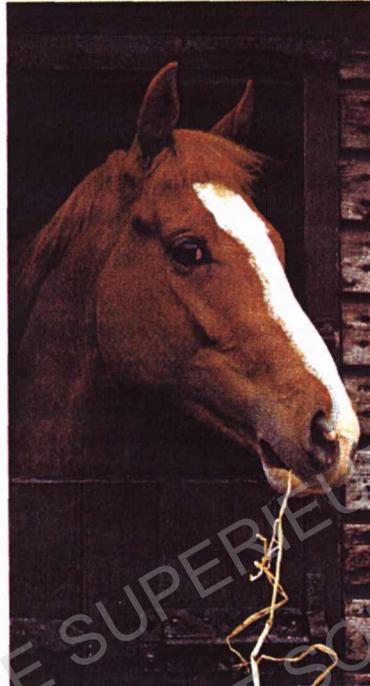
- Réduction des distances à parcourir fréquemment (par exemple entre l'écurie et la sellerie, entre le parking et l'accueil, entre le stockage des aliments et l'écurie).
- Topographie : le curage des boxes avec une brouette est facilité par une situation de la fumière en contrebas des écuries ou au même niveau.
- Mise à l'abri des circulations, auvent devant les boxes.
- Fourrage : accès aisé aux véhicules de livraison. Stockage au sol. En cas de hangar fermé, prévoir une porte basse pour pouvoir y reculer une remorque chargée.
- Mangeoires : placées à l'entrée du box (plutôt qu'au fond).

f-L'adaptation aux besoins psychologique du cheval.

Le cheval est un animal de prairie, qui à l'origine vivait en troupeau. Ce n'est pas une voiture que l'on met au garage. Les chevaux ont besoin de respirer l'air frais, de voir et de sentir leur voisinage, de bénéficier d'un certain calme et d'un environnement agréable et distrayant. Le cheval

de sport étant un athlète, soigner son « moral » n'est pas une peine inutile. Il ne faut pas le confiner dans une atmosphère trop fermée.

Sous l'effet de l'ennui, un cheval peut faire preuve d'une grande imagination pour trouver occupations souvent dommageables à son environnement immédiat.



- *Il « botte » dans les cloisons et les portes (il faut donc les prévoir assez robustes).*

- *Il se gratte contre l'abreuvoir, la mangeoire, tape du pied (provoquant ainsi des trous dans sols les plus résistants).*

- *Il mord toutes les parties du bois à sa portée, avec une préférence pour les bois tendres même traités, il attrape volontiers les interrupteurs, tuyauteries accessibles. S'il peut sortir la tête, tout objet situé à moins d'un mètre vingt est à sa portée.*

- *Il est capable de tordre des barreaux sous-dimensionnés ou de se coincer un membre entre des barreaux trop écartés.*

- *Il dépose ses crottins sur toute partie horizontale de hauteur adéquate. Les vapeurs d'ammoniac dégagées par sa litière attaquent les parties métalliques.*

- *Il transforme rapidement en borbier les sols des paddocks en piétinant principalement près de l'entrée ou du point d'eau.*

Au point de vue sanitaire :

- *Le rassemblement d'un trop grand nombre de chevaux sous le même toit est déconseillé : il faut donc prévoir une*

possibilité de quarantaine pour les nouveaux venus car les vaccinations réglementaires ne mettent pas complètement à l'abri des mauvaises surprises.

- *Il faut faire la chasse aux recoins difficiles ou impossibles à nettoyer.*

- *Il faut faciliter un nettoyage efficace disposant judicieusement les robinets de puisage, les alimentations électriques pour le branchement d'un nettoyeur à haute pression.*

- *Un regard (avaloir) à grille est à installer sous chaque point de puisage.*

De même les locaux destinés aux cavaliers (club-house, vestiaires, sanitaires, ...) sont à concevoir avec des matériaux faciles d'entretien et robustes.

II) L'aspect juridique .



Comme c'est le cas dans beaucoup d'autres univers professionnels, le monde du cheval cède lui aussi à la tentation de recourir aux tribunaux. De nombreuses structures sont chargées de veiller sur le bien être du cavalier et du cheval, à commencer par les Haras et la Fédération Française d'équitation, qui exerce un contrôle sur la qualité de l'enseignement dans les centres équestres. A l'origine, on pouvait penser que le droit équin était un créneau juridique des plus étroits. Aujourd'hui, on voit qu'il n'en est rien. Le monde du cheval est marqué par une très forte réglementation.

1)La réglementation applicable aux établissements ouverts au public pour l'utilisation des équidés.

L'ensemble des établissements hippiques quelques soient leurs activités (stage, initiation ou perfectionnement à l'équitation, randonnée,...) ont à remplir impérativement plusieurs obligations.

a- Les normes

Au sens juridique du terme, il n'existe pas de normes spécifiques des équipements hippiques.

Les documents normatifs sont publiés et diffusés par l'Association Française de Normalisation AFNOR. Les normes peuvent avoir un caractère obligatoire ou informatif.

Les normes obligatoires sont rendues telles par arrêté ministériel, elles concernent en général la sécurité publique, la protection de la santé et des biens. L'homologation des normes est prononcée par le Conseil d'Administration de l'AFNOR et, en l'absence d'opposition du délégué interministériel aux normes, fait l'objet d'une publication au Journal Officiel.

Les décrets n°84-74 du 26 janvier 1984, modifié par le décret n°90-653 du 18 juillet 1990, précise que la mention explicite des normes homologuées est obligatoire dans les spécifications des marchés de l'Etat et des collectivités Territoriales. Le Code des Marchés Publics le mentionne aux articles 75 et 272.

L'organisation internationale de normalisation est connue sous le sigle ISO (Internationale Organization for Standardization). Cette organisation non gouvernementale créée en 1947 regroupe une centaine de pays, chaque pays ne pouvant être représenté que par un seul organisme de normalisation : en France, c'est l'AFNOR.

b- La sécurité incendie.

Les incendies des centres équestres sont rares mais ils ne sont pas exceptionnels : ils constituent toujours un drame. Une application stricte des règles et procédures, la prise en considération des recommandations particulières concernant les locaux à risque et les matériaux à utiliser limiteraient le nombre de sinistres.

La réglementation actuelle en France est abondante ; ses prescriptions s'expriment en termes de performance et concernent essentiellement les bâtiments à créer ce qui pose le problème de la réhabilitation des bâtiments existants.

Les centres équestres font partie de la grande famille des ERP (établissement recevant du public).

Les règles relatives : - au classement des ERP.

- aux autorisations de construire ou de modifier un ERP.

- au contrôle de la Commission de sécurité.

figurent dans le Code de la Construction et de l'Habitation au Livre I, Titre II, Chapitre III : protection contre les risques d'incendie et la panique dans les immeubles recevant du public, notamment aux articles R 123-1 à R 123-55.

Les obligations réglementaires du constructeur dépendent du classement de l'établissement, mais dans tous les cas la sécurité incendie doit être sérieusement prise en compte.

Ainsi, le tracé des voies de desserte nécessaires à l'accès des secours peut conditionner l'implantation des bâtiments ; l'emplacement des locaux à risques est à déterminer en tenant compte du risque incendie.

Les issues et dégagement (nombre et largeur) sont calculés en fonction des effectifs de personnes susceptibles d'être présents (article R 235-4 du Code du Travail), du niveau (sous-sol, étage).

c- Les réglementations techniques spécifiques.

• Les intrusions.

Un centre équestre ne fonctionne pas 24h sur 24 et n'est pas non plus surveillé jour et nuit. Il ne faut donc pas faciliter mais retarder voire empêcher l'intrusion de personnes extérieures en dehors des périodes d'ouvertures pour limiter les actes de surveillance.

Il est souhaitable que l'ensemble des installations soit entouré d'une clôture et que les voies d'accès soient munies de portails fermant à clé. De même tous les locaux, en particulier les locaux à risque doivent pouvoir être fermés à clé en dehors des heures d'utilisation.

- **Les locaux à risques importants.**

Dans un centre équestre, le risque le plus important réside dans le stockage du fourrage. Il faut donc implanter le stockage fourrage indépendamment des autres locaux, accessible par une voie spécifique adaptée aux véhicules de secours. Si le terrain ne permet pas une désolidarisation des locaux à risques, il faut séparer le stockage fourrage des locaux par une paroi coupe-feu 2h et une porte coupe-feu 1h avec ferme-porte automatique. Une détection incendie spécifique doit être installée dans les locaux à risques.

- **Les chevaux.**

La réglementation relative à la sécurité incendie est entièrement orientée par le souci de faciliter l'évacuation rapide des personnes et des chevaux en cas de sinistre afin qu'il n'y ait pas de victime.

- **Les consignes de sécurité.**

Parmi les consignes spécifiques à certains locaux, l'interdiction de fumer doit tenir une place prépondérante et être strictement observée.

Il ne faut pas oublier de mettre en place tout un dispositif au niveau de la sécurité : transmission de l'alarme (téléphone, sirène) ; alerte des pompiers ; organisation de la première intervention, (extincteurs à portée de main) ; consignes d'évacuation (itinéraires, sorties de secours).

2)Le cheval et le droit

a- Le cheval et l'assurance.

- **Assurances et sports.**

L'équitation est-elle un sport à risques ? Sur le plan statistique, l'équitation se situe en 7^o position dans la liste des sports pour la fréquence des accidents et au 3^o rang pour leur gravité

- **Le risque accepté.**

La justice a progressivement été amené à adopter une position qui relativise la mise en cause de la responsabilité de ceux qui pratiquent des « sport à risques » : c'est ce que l'on appelle la théorie du

risque accepté. Cette théorie instaure un régime de responsabilité bien spécifique qui permet à certains sportifs de déroger aux règles classiques de la responsabilité civile.

▪ ***Plus de risques, plus de responsabilité.***

En matière d'équitation, la justice fait désormais une distinction entre les cavaliers qui pratiquent leur sport sans chercher d'émotions trop fortes et ceux qui montent en compétition et qui sont amenés à prendre plus de risques. Ces derniers doivent alors en assurer les conséquences.

D'une manière générale, hors compétition, les juges considèrent que les accidents entre les participants d'une même activité équestre font disparaître la traditionnelle présomption de faute du gardien du cheval (art.1385 du Code Civil). En compétition, en revanche, la justice applique depuis 1985 une position constante en matière de responsabilité.



▪ ***Enseigner un sport à risque.***

Il est important de savoir enfin que cette théorie des risques acceptés entraîne aussi des conséquences sur la mise en cause de la responsabilité des enseignants.

En matière de sécurité, l'enseignant est astreint à une simple obligation de moyens. Les personnes qui participent à un sport classé dangereux acceptent de subir d'éventuels dommages liés à la pratique de cette activité et renoncent lorsqu'un accident survient.

Pour autant, l'idée du risque accepté est de plus en plus remise en cause en matière d'enseignement. Dans beaucoup de cas, la victime est dispensée de rechercher la faute de

l'enseignant : progressivement, une présomption de faute pèse sur celui-ci. Il ne pourra s'en défaire, et par conséquent dégager sa responsabilité, qu'en apportant une preuve inverse.

- **Les centres équestres.**

Le nombre des centres équestres comme celui des cavaliers a pratiquement doublé en dix ans. Il est donc normal que les compagnies d'assurances proposent des contrats désormais adaptés à leurs activités.

- **L'obligation d'information.**

Il n'existe pas de textes spécifiques à l'assurance des centres équestres français. En revanche, l'article 37 de la loi du 16 juillet 1984 énonce que tous les groupements sportifs sont dans l'obligation de souscrire un contrat d'assurance couvrant leur responsabilité civile pour l'exercice de leurs activités. Ces contrats doivent couvrir non seulement la responsabilité du groupement sportif lui-même, en cas de dommage causé par un tiers dès lors qu'il se trouvent dans son enceinte, mais également la responsabilité de ses préposés, rémunérés ou non, ainsi que celle des pratiquants.

La loi de 1992 fait obligation aux groupements sportifs d'informer leurs adhérents qu'ils ont intérêt à souscrire un contrat d'assurance « individuel accident ». La loi leur impose également de mettre à la disposition des licenciés « diverses formules de contrat d'assurance susceptibles de réparer les atteintes à l'intégrité physique du pratiquant ». Dans un arrêt de 1996, la Cour de Cassation précise que « la simple mise à disposition des adhérents des conditions du contrat d'assurance dans les locaux du groupement sportif ne constitue pas une information suffisante ».

- **L'obligation de déclaration.**

Toute structure équestre doit disposer d'un contrat d'assurance adapté à la spécificité de ses activités. Les contrats d'assurances, qui couvrent cet ensemble d'activités hétérogènes, sont conclus sur la base des déclarations de bonne foi du candidat à l'assurance.

D'une manière générale, à chaque fois que l'activité équestre évolue, il est indispensable d'en faire la déclaration à l'assureur.

- **L'assurance des chevaux mis en pension.**

La responsabilité contractuelle des centres équestres ne fait l'objet d'aucune obligation légale. Or, les dommages résultant de la mise en pension de chevaux s'inscrivent résolument dans ce cadre. Qu'il y ait contrat écrit ou non, le centre équestre a, vis-à-vis du propriétaire, des obligations de garde et restitution. Jusqu'à une époque récente, c'était au propriétaire du cheval d'apporter la

preuve de la faute du centre équestre. Depuis une décision de la Cour de Cassation de 1991, c'est au centre équestre de prouver qu'il n'a pas commis de faute.

▪ **L'assurance des bâtiments.**

En ce qui concerne les bâtiments, les centres équestres doivent souscrire une assurance spéciale pour les risques d'incendie, plus nombreux dans ces établissements qu'ailleurs du fait de la présence d'une concentration peu courante de matériaux inflammables.

Si en pratique, les bâtiments sont souvent assurés contre l'incendie, il faut savoir que les chevaux eux, le sont rarement. A chacun de s'entourer des garanties nécessaires.

b- La protection des chevaux.



La protection française précise que : « Tout animal étant un être sensible, doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ».

« Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques ou sauvages apprivoisés ou tenus en captivité » (articles 276 à 283 CR).

De nombreux abus ont autrefois été commis dans le monde hippique au détriment des chevaux, et le sont encore parfois. La prise de conscience d'associations ou d'amis des chevaux permet de faire cesser ces mauvais traitements, et parallèlement d'assurer au cheval des conditions de fin de vies décentes.

• **Chevaux au pâturage et au travail.**

▪ *Les pâtures hébergeant des chevaux doivent être délimitées mais par un autre procédé que le fil barbelé ; présenter un abri naturel (haies, arbres, bosquet) ou construit ; offrir abreuvement et alimentation en quantités suffisantes, naturellement ou à l'aide d'apports complémentaires.*

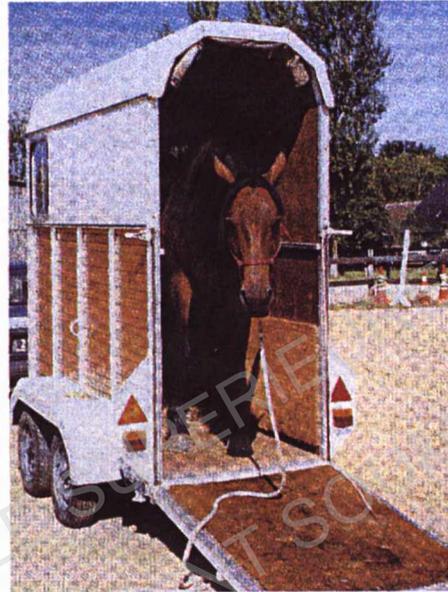
- *L'utilisation d'un cheval doit rester modérée (environ 4h/jour).*

On ne doit pas demander à un cheval un travail auquel il n'est pas apte, ni préparé et qui risque de mettre sa santé en danger.

L'utilisation d'un cheval blessé ou malade est interdite. En dehors des heures de travail, un cheval ne doit pas être sellé et bridé.

On ne doit pas laisser un cheval à l'attache au soleil ou aux intempéries.

- **Le transport des chevaux.**



La réglementation est récente (Directives CEE 91/628 et 95/29 ; Décret du 13/12/95 ; Arrêté du 5/11/96).

Les entreprises de transport doivent être agréées.

Les véhicules doivent être conçus pour assurer :

- *La sécurité des chevaux (absence d'aspérité, solidité, sol non-glissant),*
- *Leur confort (aération, espace $\geq 1,75$ m²/cheval, litière, protection contre les écarts climatiques, possibilités d'alimentation et abreuvement sans décharger),*
- *Leur salubrité (effectuer un nettoyage entre chaque transport).*

En outre, la durée d'un transport ne doit pas dépasser les 8heures sauf si le véhicule est suffisamment équipé, une dérogation peut-être accordée.

- **Vigilance et mobilisation.**

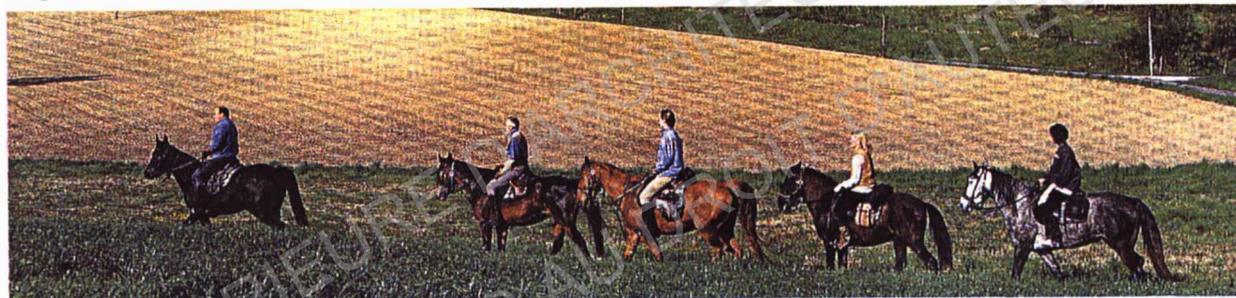
Montures de courses surentraînées et dopées, champions de saut d'obstacles insensibilisés continuant à courir malgré des membres très abîmés, chevaux de « compagnie » achetés par des personnes ne connaissant ni l'élevage, ni l'équitation et abandonnés des semaines entières dans un pré minuscule, mourant de soif ou de malnutrition. Ces cas ont alerté l'opinion publique, relayée par les médias spécialisés (notamment la revue Cheval Magazine). La prise de conscience collective du « bien-être » mérité par les chevaux déboucha, dans les années 80, sur un phénomène

sympathique et complémentaire des actions de défense : la mise en place de structures d'accueil pour leur retraite.

Il existe ainsi des associations spécialisées, mais aussi des particuliers installés en milieu rural, équipés pour offrir aux montures fatiguées par une carrière sportive ou de « loisir » un lieu de repos agréable jusqu'au terme naturel de leur vie.

c- La circulation à cheval.

La liberté d'aller et de venir à cheval obéit à des règles strictes. En effet, que le cavalier traverse un bois, parcourt une plaine, longe un champ ou suive un chemin, il passe toujours sur la propriété de quelqu'un. On dit d'ailleurs « emprunter » un chemin. Une expression qui suppose des obligations...et des droits. Même la voie publique peut être soumise à des restrictions.

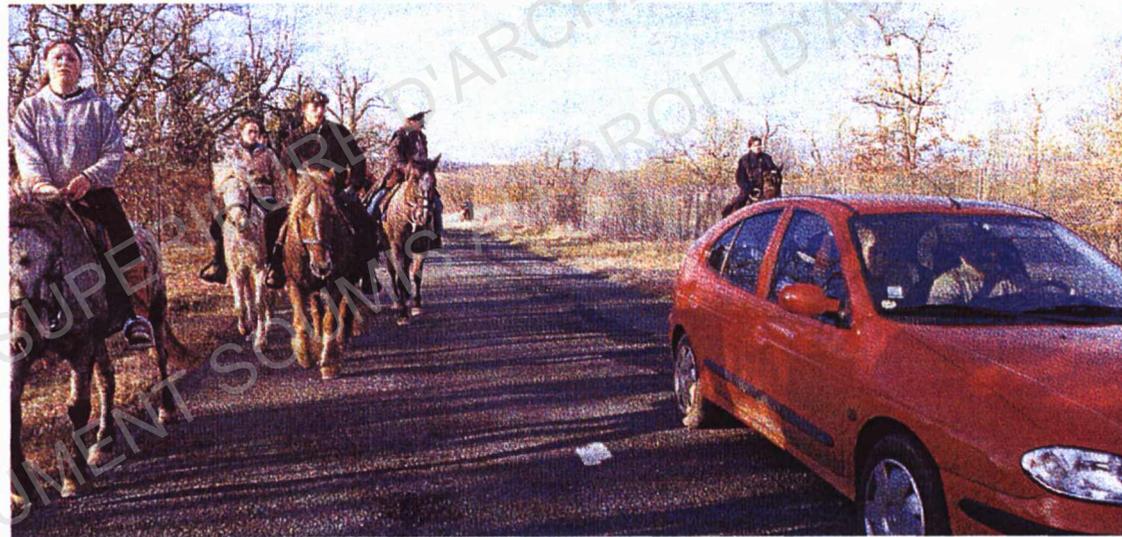


- **Les réseaux d'itinéraires.**

La promenade à cheval et la randonnée de tourisme équestre ne peuvent être organisées et développées dans de bonnes conditions sans itinéraires permanents, bien adaptés à la sécurité et à l'agrément des cavaliers. Il existe aujourd'hui en France entière des réseaux de sentiers de promenade et randonnée reconnus, balisés, tracés sur cartes et décrits sur topoguides à l'usage du public. Ces réseaux ont été créés à l'initiative d'associations, de collectivités locales, d'organismes d'aménagement ou d'animation touristique ou d'administrations. Un bon itinéraire doit répondre à un double objectif : assurer à la fois la sécurité et l'agrément des cavaliers. Il doit également permettre de découvrir un pays dans ses richesses touristiques les plus caractéristiques et permettre d'agréables haltes. En zone rurale, on évitera très soigneusement de circuler à cheval en dehors des chemins prévus à cet effet.

- **Le Code de la Route.**

Le cheval n'est plus le roi sur la route. Les progrès technologiques en ayant fait un moyen de transport marginal, le Code de la Route ne fait pas la part belle à la plus noble conquête de l'homme. On peut dire clairement que la cohabitation de la voiture et du cheval s'est faite aux dépens de ce dernier. Les règles imposées aux véhicules à moteurs doivent être strictement respectées par les cavaliers. Bien entendu, les autoroutes sont interdites aux chevaux, mais, partout ailleurs, les règles de dépassement, de croisement, de stationnement et les autres restrictions à la circulation s'appliquent de la même manière aux voitures et aux équidés.



III) Les infrastructures d'un centre équestre.



Il ne faut pas confondre écurie et garage à motocyclettes. Le cheval est un animal qui a sa physiologie et sa psychologie : il convient d'en tirer le meilleur parti. Que ce soit pour le travail ou le repos, les équipements jouent un rôle important pour mettre en valeur le cheval.

Dans toutes les formes du sport hippique, le cheval est un athlète qu'il faut soigner comme tel.

L'application qu'on lui demande dans le perfectionnement de l'art équestre nécessite des équipements adaptés.

Le moyen privilégié de contact avec la nature qu'est le cheval à la fin du XX^e siècle ne peut mettre en confiance tous ceux qui rêvent de monter que s'il est lui-même soigné et mis en confiance dans les infrastructures bien conçues.

Bien concevoir des équipements hippiques, c'est faire attention à la solidité, à l'hygiène, à la sécurité comme sait le faire un ingénieur : c'est aussi suffisamment connaître le cheval pour être à l'écoute de ses besoins dans tous les détails.

1) Les installations destinées aux équidés.

a- Les écuries.

Lorsqu'un cheval (ou un poney), animal parfaitement adapté à la vie en plein air toute l'année, est logé en écurie, l'objectif est de lui procurer un environnement aussi sain à l'intérieur que celui qu'il aurait connu à l'extérieur, avec une meilleure protection contre la sévérité des éléments.

- Les principes généraux :

Une attention particulière doit être portée sur les points suivants :

- **La température.**

La température idéale est comprise entre 10 et 25°C sans variations brusques ; toutefois le cheval supporte de vivre entre 5 et 30°C sans problème majeur si l'on prend quelques précautions (comme le fait de s'assurer qu'il soit au sec avant de le rentrer au box).

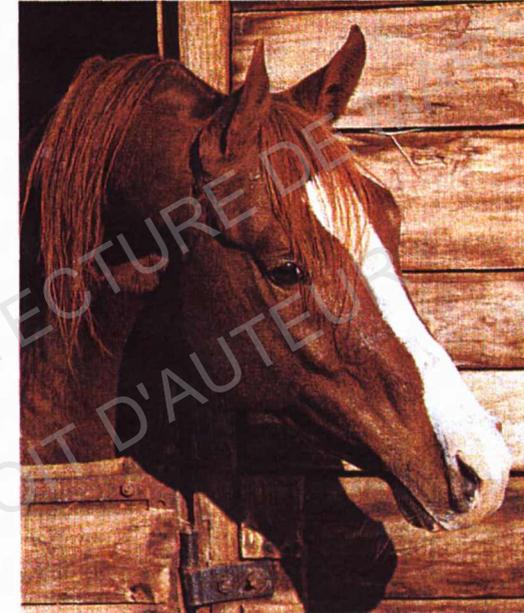
- **La ventilation.**

La plupart des problèmes de ventilation sont résolus dans les écuries constituées de boxes extérieurs. En pratique, la question concerne les écuries intérieures.

Une bonne ventilation assure l'évacuation instantanée des rejets, sans stagnation ni recirculation. Les écuries saines présentent un volume élevé par un cheval (40m³) avec des cloisons transversales qui protègent des courants d'air. Une bonne ventilation doit assurer un renouvellement d'air efficace : la vitesse de l'air au niveau des chevaux est très faible en hiver, accéléré quand il fait chaud.

- **La taille des ouvertures.**

Elle se calcule à partir des caractéristiques thermiques du bâtiment et de la quantité de chaleur produite par les animaux.



Les entrées d'air doivent permettre une ventilation efficace même en absence de vent. Les surfaces d'entrée d'air à mettre en œuvre augmentent avec le taux de ventilation souhaité et la température intérieure.

Elles diminuent quand augmentent la distance verticale entre entrées et sorties d'air et la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur.

La surface des ouvertures est fonction du nombre des chevaux :

- au minimum entrée d'air=0,30m²/cheval.

Sortie d'air=0,10 à 0,12 m²/cheval.

- **L'éclairage.**

- **L'éclairage naturel.**

La clarté est indispensable à la santé des chevaux et nécessaire à une bonne surveillance et entretien de l'écurie. La lumière doit pouvoir pénétrer franchement sans tomber directement sur la tête des chevaux. Un éclairage violent n'est pas recherché pour autant car en été, une lumière trop vive attire les insectes au détriment du repos des chevaux.

La surface éclairante doit atteindre environ 1/15^e de la surface au sol (≈1 m² par cheval).

La hauteur minimale à respecter diffère selon que les châssis sont ouvrants ou fixes.

- châssis fixes : En-dessous de 1,80m, l'ouverture doit être protégée côté intérieur par un barreaudage ou un grillage.

- Châssis ouvrants : Ils présentent l'intérêt de pouvoir ventiler, mais doivent être placés plus hauts que les précédents, 2,4m pour la traverse basse des impostes à soufflet et commandés à distance par des fermes impostes à câble coulissant sous gain ou par tringlerie.

- **L'éclairage artificiel.**

Les luminaires peuvent être des hublots étanches, protégés par des grilles et fixés entre 2,10m et 2,40 m de hauteur pour être à l'abri des éclaboussures éventuelles lors du lavage des boxes et faciles à atteindre lorsqu'une ampoule est à remplacer.

- **Les sols.**

Un bon sol de box ou de circulation est :

- *Résistant au martèlement des fers, à l'acidité des urines.*

- *Imperméable aux remontes d'humidité du sous-sol, à la pénétration des urines.*

- *Non-glissant pour éviter aux chevaux de glisser ou déraiper, en particulier lorsqu'ils se relèvent après s'être couchés dans leur box ou lorsqu'ils tournent dans un couloir à angle droit.*

▪ *Assez lisse cependant pour favoriser le nettoyage et l'hygiène générale. Il doit y avoir ni trou ni fissure de surface même aux endroits les plus sollicités que sont le voisinage de la porte et de la mangeoire afin d'éviter la stagnation et la fermentation du crottin donc la prolifération des bactéries.*

▪ *De pente générale de l'ordre de 1% dirigée vers la porte du box ou l'avaloir pour l'évacuation des eaux de lavage.*

*Différents matériaux peuvent être utilisés : - pavés de grès, de granit ou de bois.
- briques réfractaires.*

- **Les eaux usées.**

Le réseau d'eaux usées d'une écurie sert à évacuer les eaux de lavage et l'excédent de la consommation d'eau sous les robinets de puisage. Qu'il s'agisse d'une écurie intérieure ou extérieure, le principe général d'évacuation est le même. Le sol des boxes présente une pente dirigée vers le couloir ou le trottoir de service, l'eau est capté par un caniveau, absorbée par un avaloir (regard à grille+dépaillage/décantation) et évacuée par une canalisation enterrée au réseau collectif ou au réseau autonome d'eaux usées (et non pluviales).

- **Les types d'écuries.**

Le cheval peut-être à l'attache en stalle ou libre de ses mouvements dans un box.

Un poney pouvant vivre dehors toute l'année ou dans des écuries ou des boxes, les installations réservées aux poneys peuvent varier d'un extrême à l'autre. Les dimensions d'un box pour un cheval permettent l'hébergement de 2 à 3 poneys suivant leur taille.

- **Les stalles.**



C'est l'hébergement le plus économique mais le moins confortable pour les chevaux qui sont attachés la face au mur. Ces stalles peuvent néanmoins constituer une solution d'hébergement de passage pour des chevaux de randonnée ayant moins que d'autres besoin de se détendre la nuit à l'écurie.

Dimensions :

▪ *largeur : 1,60m à 1,70m (poney : ne pas descendre à moins de 1,30m).*

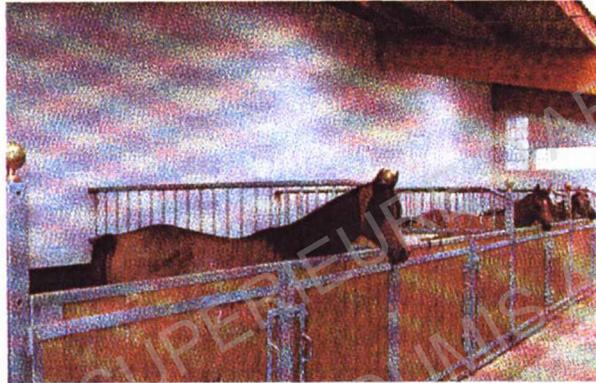
▪ *longueur : 2,50m à 3,00m (poney : ne pas descendre à moins de 2,20m).*

- cloison de séparation : 1,85m au niveau de la tête.
- couloir de circulation derrière les stalles : minimum 2,00m.

Matériaux :

- béton banché, avec une épaisseur de 12 à 15cm.
- ou agglomérés de ciment pleins de 15cm.
- ou planches de bois, avec une épaisseur de 42 mm dans un cadre métallique galvanisé à chaud.
- grille à barreaux verticaux espacés de 6 cm pour la séparation des têtes.

- **Les boxes intérieurs.**



C'est l'hébergement le plus fréquemment rencontré dans les centres équestres.

La disposition la plus économique consiste à disposer les boxes les uns par et d'autre d'un couloir de largeur suffisante pour le passage d'une remorque (2,50m à 3,00m voire 4m).

Dimensions :

- 3,00m à 4,00m de côté : 9 à 12m².
- cloisons de séparation entre boxes : 2,40 à 2,70 m.
- hauteur sous plafond ne doit pas être inférieure à 2,40m (3,00m est

souhaitable).

- hauteur d'une paroi pleine : 1,20m à 1,30 m. Une allège de 1,30m dissimule davantage les chevaux des regards des jeunes cavaliers.
- hauteur barreaudage : 1,20m à 1,50m.
- porte : 1,18*2,20m minimum

Matériaux :

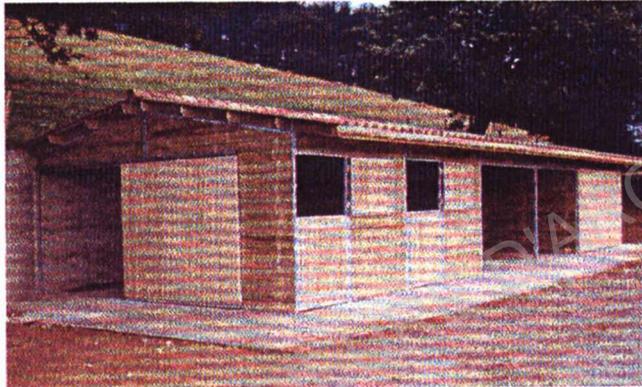
La zone la plus soumise aux chocs et souillures est située en dessous de 1,20m à 1,50m : ou on utilise le même matériau sur toute la hauteur, ou on utilise deux matériaux différents pour des raisons de solidité.

Les matériaux les plus résistants et les plus faciles à nettoyer sont le béton banché et les agglomérés de ciment enduits. Le matériau le plus sain et le moins cher est le bois.

Les séparations barreaudées en parties hautes permettent au cheval de voir ses voisins et satisfont ainsi son besoin de sociabilité. Elles facilitent la ventilation des barns et contribuent à une atmosphère intérieure plus lumineuse.

Le barreaudage doit être assez serré et rigide pour qu'un cheval ne puisse se coincer un membre entre les barreaux verticaux, d'où le plus souvent il ne pourra malheureusement pas se dégager. Le barreaudage peut être fixé dans un cadre métallique ou entre tableaux maçonnés.

- **Les boxes extérieurs.**



C'est probablement le type d'écurie le meilleur pour le confort des chevaux car la ventilation y est généralement satisfaisante.

Il contribue au caractère riant du centre équestre du fait que les chevaux ainsi logés peuvent regarder ce qui se passe à l'extérieur, et sortir la tête ce qui leur permet de voir leurs voisins. Ceci est favorable à leur « moral » si important, aussi bien pour l'instruction que pour la compétition. Les boxes extérieurs sont souvent disposés en une seule rangée pour bénéficier de la meilleure

orientation ; disposés en deux rangées dos à dos, ils constituent une solution très économique.

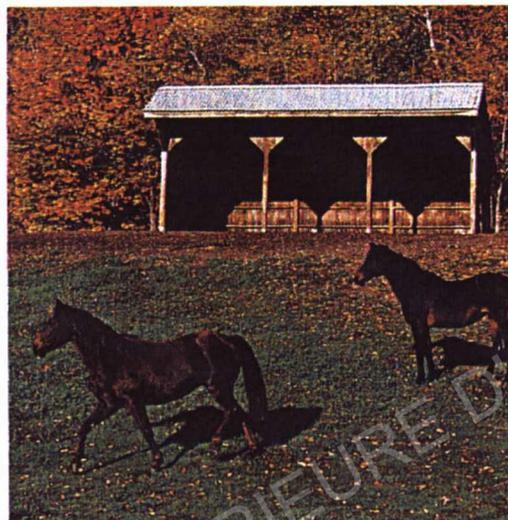
Il faut prévoir un auvent devant les boxes de manière à protéger la circulation devant les boxes, mais aussi à les protéger de la pluie et de l'arrivée directe des rayons de soleil.

Dimensions :

- 3,00m à 4,00m de côté : 9,00m² à 12,00m².
- cloisons de séparation entre boxes : 3,00m.
- hauteur libre : 3,00m.
- hauteur sous auvent ne doit pas être inférieure à 2,40m.
- matériaux résistants aux coups de pied à employer jusqu'à une hauteur de 1,20m) 1,30m.
- porte minimum : 1,18*2,20m
- vantail bas avec une hauteur de 1,50m pour les chevaux et 1,30m pour les poneys
- dans certain cas, les poneys sont suffisamment calmes pour être retenus dans un box intérieur par une simple barre plutôt que par une porte. C'est le plus économique et plus

gai, aussi bien pour les cavaliers que pour les poneys. Une deuxième barre amovible est souhaitable s'il n'y a pas de surveillance permanente.

- **Les abris d'herbages.**



Les chevaux peuvent être laissés au pré en mettant à leur disposition un abri d'herbage placé dans la zone la moins exposée aux intempéries.

*Une forme rectangulaire d'environ 5,00m*3,50m, ouverte sur une longueur est recommandée, les mangeoires étant fixées dans les coins.*

- **L'agencement des écuries.**

- **Les portes.**

Toutes les portes battantes doivent ouvrir vers l'extérieur du box et pouvoir se rabattre complètement sur la façade (à 180°).

- *Boxes extérieurs : il est préférable que la porte ouvre vers la gauche, car le cheval est tenu en main droite et de cette façon, le cavalier se trouve entre la porte et le cheval lorsqu'il le reconduit dans son box et qu'il doit manœuvrer la porte.*



- Pour la sortie du box, il est facile au cavalier d'ouvrir entièrement la porte avant de faire sortir le cheval qui, se trouvant dans son box, reste sous sa surveillance.

- La place la plus adaptée pour la mangeoire se situant à gauche de l'entrée du box, il convient de ne pas créer l'entrée du box à l'extrémité gauche du mur de façade : la mangeoire se trouverait alors dans le passage. De même il faut laisser un retour pour protéger l'abreuvoir à placer à droite en entrant dans le box.

-
- **Boxes intérieurs :** ce sont en général des portes barreaudées dans leur partie supérieure. Les portes coulissantes sont de plus en plus souvent préférées aux portes battantes et s'imposent lorsque le couloir de service est de moins de 2,50m de large.



- **Les mangeoires.**

Les râteliers à foin ne sont plus utilisés car il est admis qu'ils contribuent à donner un mauvais pli à l'encolure du cheval et à lui faire respirer de la poussière. Il est d'usage maintenant de lui donner le foin à terre. Le grain et le granulé sont distribués dans des mangeoires.

- **Les types de mangeoires :**

Les mangeoires amovibles sont de plus en plus faciles à nettoyer régulièrement mais en pratique, celles-ci sont souvent le plus souvent fixes, parfois pivotantes. Le modèle recommandable est :

- de forme « anti-gaspillante » sans arêtes vives.
- incassable (caoutchouc, aluminium, fonte ductile, acier galvanisé).
- de capacité de 12 à 21 litres.

- muni d'un bouchon de vidange.
- posé en applique dans un angle ou le long d'un mur.

- *La hauteur de pose :*

On fixe la mangeoire à 1,00m ou 1,10m du sol pour éviter que les chevaux n'y posent leurs pieds.

- *L'emplacement de la mangeoire.*

Certains chevaux devenant nerveux au moment de la distribution des repas, l'emplacement de la mangeoire doit être étudié afin de limiter au maximum les risques pris par le personnel.

- *dans une **stalle**, la mangeoire se trouve sur le mur du fond et à gauche puisque l'on aborde classiquement les chevaux par leur côté gauche.*
- *dans un **box**, la mangeoire est fixée du côté du couloir de service à gauche en entrant. Le cheval se tenant volontiers près de sa mangeoire, cette place est la plus pratique lorsque l'on vient le seller et le brider.*

- *Les trappes pour les mangeoires.*

Les trappes et les mangeoires pivotantes permettent de distribuer le grain sans pénétrer dans le box. Il convient donc de les placer du côté du couloir ou du trottoir de service.

La trappe doit être de taille suffisante pour le passage de la gamelle mais pas trop grande pour que les chevaux ne puissent y passer la tête.

Pour les poneys, la hauteur de la mangeoire se situe en fonction de la taille du poney entre 0,50m à 1,00m.

- **Les abreuvoirs.**

Dans un centre équestre, un abreuvoir automatique est indispensable (maintenance conseillée : 5 litres ou plus). La hauteur de pose est équivalente à celle des mangeoires (1,00m à 1,10m).

Pour les poneys, la hauteur de l'abreuvoir se situe en fonction de la taille du poney entre 0,50m à 1,00m.

Un abreuvoir est placé du côté de la porte, l'accès est plus facile pour le nettoyage.



- **Les anneaux d'attache.**

Les anneaux utilisés classiquement sont constitués d'acier rond galvanisé de fil Ø10 à 12 mm, le diamètre extérieur de l'anneau étant d'environ 70mm.

Il est utile de prévoir attacher les chevaux : à côté de la mangeoire ; sur le mur du fond ; à l'extérieur pour effectuer le pansage ou le ferrage hors du box.

Des anneaux placés trop bas favorisent les prises de longe. Il est donc conseillé de les placer à une hauteur correspondant à la base de l'encolure soit 1,30m pour un cheval moyen (à adapter selon les poneys).

Les anneaux d'attaches doivent être capable de résister à des tractions importantes car un anneau qui cède peut causer un accident grave.

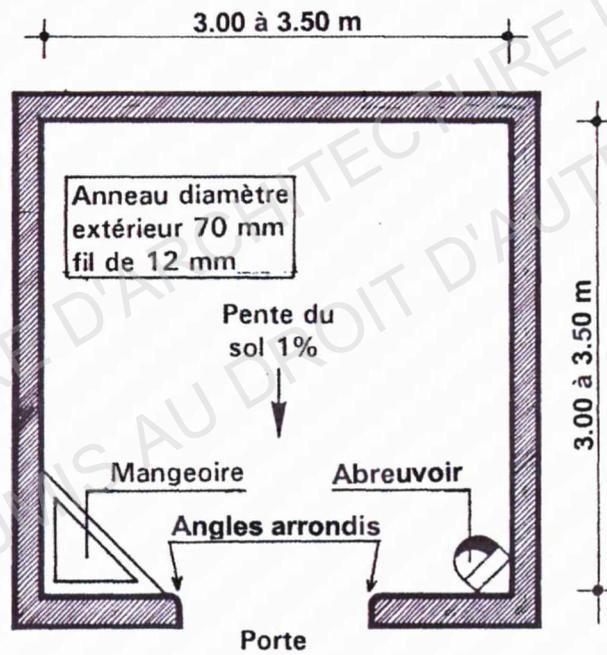
- **Les autres équipements.**

- *arrondir ou chanfreiner tous les angles saillants de maçonnerie.*
- *prévoir des prises de courant encastrées et étanches.*
- *prévoir un robinet de puisage par écurie, au moins tous les 30m.*
- *malgré l'existence de sellerie(s), un ou plusieurs porte-selles muraux rabattables fixés de 1m à 1,10m du sol sont très utile pour éviter de devoir poser ce matériel à terre ce qui l'abîme.*
- *la mécanisation, le curage des boxes.*

Le temps à consacrer à un cheval quotidiennement pour les soins indispensable est difficilement compréhensible. Dans une écurie, le personnel passe un temps important :

- *au curage des boxes.*
- *à la distribution de l'alimentation (2 à 3 fois par jour).*
- *au pansage des chevaux.*

Certes, il est exclu de pouvoir jamais mécanisé toutes les tâches et sans doute doit-on s'en réjouir car les contacts entre l'homme et le cheval ne doivent pas se réduire



Vue en plan d'un aménagement d'un box.

b- Les selleries.



La surface idéale d'une sellerie permet de ranger et nettoyer une vingtaine de selles et brides soit une surface nécessaire d'environ de 12m².

Si la quantité de selles est supérieure à vingt chevaux, il est préférable d'aménager plusieurs selleries qu'une seule sellerie de grande taille, afin d'éviter aux cavaliers de trop longs déplacements en portant leur matériel.

Il est fréquent de distinguer la sellerie du club de celle des propriétaires. Il est néanmoins possible d'avoir une sellerie commune en l'équipant de casiers métalliques ventilés pour abriter les harnachements individuels.

La sellerie du poney club doit être traitée comme un lieu pédagogique : connaissance et entretien du harnachement. Elle doit être adaptée à la taille des enfants.

L'aménagement doit être conçu pour une bonne conservation des cuirs, la prévention des vols. Il faut prévoir un point d'eau, une ventilation, un bon éclairage, un chauffage pour la conservation des cuirs, des rangements pour le matériel.

On peut disposer les portes-selles et portes-brides sur des parois différentes ou regrouper le porte-selle et le porte-bride correspondant au même cheval.

Un chevalet est à placer à proximité de l'évier pour y poser le harnachement en cours de nettoyage.

c-Divers.

- *L'aire de douche.*



L'aménagement d'une aire de douche pour les chevaux est utile pour :

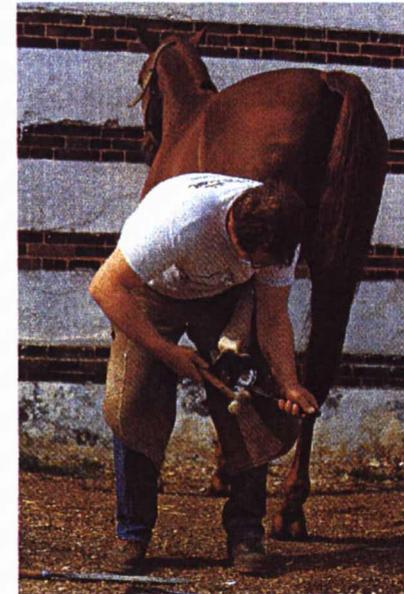
- *doucher les membres des chevaux de retour en extérieur*
- *soigner certaines blessures, tendinites.*
- *nettoyer à fond et rafraîchir les chevaux l'été.*

La longueur du jet est calculée de façon à ce que le brise jet ne touche pas le sol quand il n'est pas tenu en main, évitant ainsi qu'il ne soit écrasé par inadvertance.

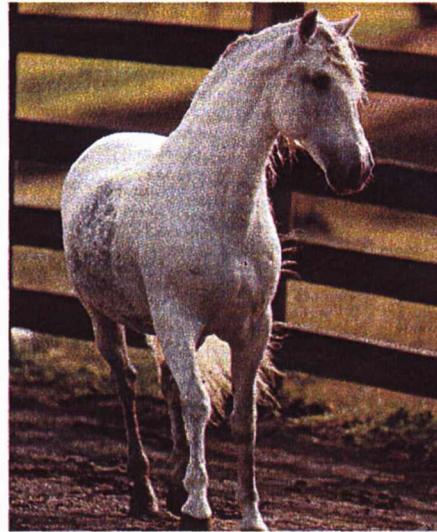
*L'aire de douche se compose d'une dalle de 3,00m*3,00m avec une pente de 1% orientée vers un avaloir raccordé au réseau des eaux usées.*

- *La forge.*

*Les dimensions minimum sont de 3,00m*5,00m ; le local est à équiper d'une enclume, d'un établi, d'une forge et d'un placard fermant à clef pour ranger les outils. Le passage entre la forge et le hall de ferrage est de 1,40m et si possible couvert, équipé d'anneaux d'attache et dont le sol doit être non-glissant.*



- **Le Paddock.**



*Il existe une solution intermédiaire entre prison et liberté, entre box et pâture : c'est le paddock. Ce terrain clos peut être plus ou moins grand, mais il doit suffire à la détente au galop d'un cheval (donc au minimum 20*20m).*

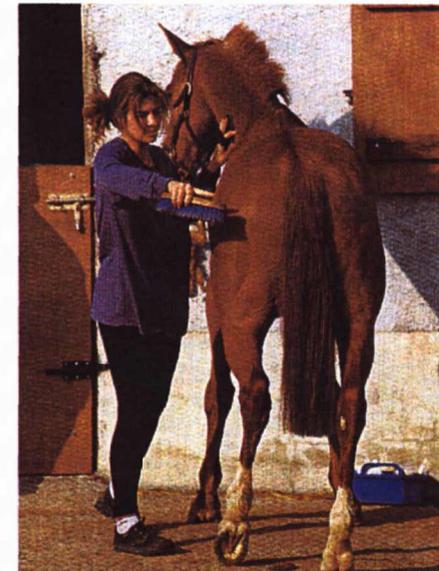
Le paddock peut aussi bien être un lieu de détente transitoire, avant le travail ou entre deux mises au pré lorsque l'herbe est trop riche. C'est là également que peut se détendre un cheval âgé ou convalescent que l'on veut garder à proximité des écuries.

Le pré comme le paddock doivent être équipés d'une porte adaptée à l'élevage des chevaux, cette porte doit donc être plus solide, plus pratique et mieux fermée.

- **L'aire de pansage.**

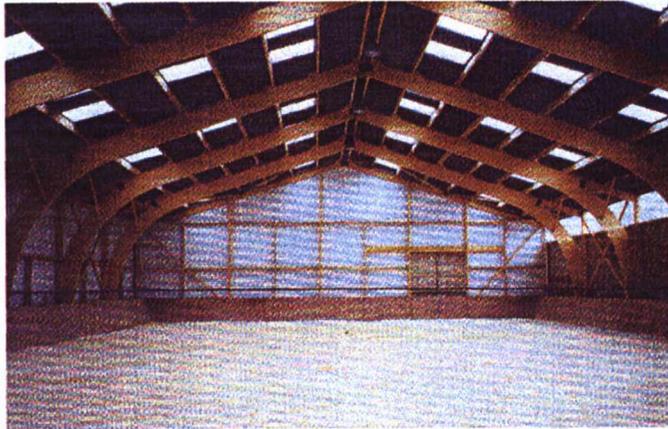
Panser un cheval, c'est nouer un lien particulier avec lui, et il n'est pas rare que, sans pour autant être mordeur ou énervé, le cheval mordille amicalement l'épaule ou la hanche qui se présente.

L'entretien des chevaux et poneys est assuré en général par les cavaliers, les enfants raffolent même de cet un instant privilégié avec leur « ami ». Il est préférable que cette aire se situe en dehors des écuries pour faciliter la surveillance (aide, conseil, mesures de prudence).



2) Les installations destinées à l'équitation.

a- Le manège.



Un **manège** est par définition couvert ; en l'absence de couverture on parle de « **carrière** ».

Les qualités d'un manège sont avant tout : un sol non glissant et souple ; un pare-botte continu le long du mur ; un éclairage abondant sans être éblouissant et uniformément facile et rapide ; une tribune ou un simple couloir extérieur au pare-botte pour les spectateurs intéressés.

Dimensions : -20*60m (entre pare-botte).

-15*30m pour les poneys.

Hauteur libre minimum : - 4m à 5m pour les chevaux.

- 3,50m pour les manèges réservés aux poneys.

Les règles de sécurité imposent la présence de deux portes ouvrant vers l'extérieur. L'une d'elle doit permettre l'entrée de camions de matériaux et d'engins pour l'entretien du sol du manège (environ 4*4m). **Le pare-botte** ne doit pas être interrompu au niveau des portes sauf pour les portes en angle car un cheval arrondit sa trajectoire dans les coins du manège.

- **Les pare-bottes.**

Il est destiné à éloigner le cheval du mur, afin que le pied du cavalier ne se retourne pas et que son genou ne puisse être écrasé contre la paroi avec les chevaux qui « se couchent » contre les murs.

Classiquement, les pare-bottes mesurent de 1,35 à 1,50m de haut et 45 à 60 cm de largeur au niveau de la piste, ce qui correspond à un angle d'environ 15° par rapport à la verticale.

Le pare-botte suspendu (de 20 à 40 cm au-dessus du sol fini) met à



l'abri des dégradations du pied puisque il n'y a plus de contact du pare-bottes avec l'humidité du sol et il facilite le passage d'un outil pour l'entretien de la piste.

Un manège étant normalement équipé d'un système d'arrosage, le matériau constituant le pare-bottes doit résister à l'eau : contre-plaqué multiplis qualité CTBX ; ou planches de 30 mm d'épaisseur

- **Le sol.**

La qualité du sol est essentiellement fonction de la nature de la couche de surface dite « couche de travail ». Pour limiter les conséquences des chutes et épargner les articulations des chevaux, souplesse et élasticité sont recherchées. La pratique du saut d'obstacles nécessite quant à elle un appui ferme à l'appel et une réception ni fouillante ni glissante.

Les conceptions des sols hippiques intérieurs dépendent du terrain naturel existant et du type de sol recherché. La pluviométrie dans un manège étant maîtrisée (arrosage commandé) il n'y a pas lieu d'évacuer l'excès d'eau donc de rechercher une perméabilité du complexe. Le complexe peut être horizontal ou comporter une ou plusieurs pentes.

La couche de travail : des matériaux très divers ont été essayés :

- *Matériaux « nobles », fruit d'une longue expérience ou issus de recherches visant à améliorer la portance, le confort, la pérennité et à limiter la consommation d'eau : sables industriels, sables fibrés, copeaux de résineux calibrés et dépoussiérés, ...*
- *Matériaux de faible coût de revient ou sous-produits de l'industrie : sables roulés non industriels, copeaux de bois non calibrés, copeaux de cuirs, granulats de pneus, palettes broyées, ...*

A l'exception des granulats de pneus, tous les matériaux doivent être arrosés afin d'obtenir une bonne cohésion.

La qualité d'un sol de manège dépend non seulement du choix du produit mais aussi de sa mise en œuvre et de l'entretien qui doit être adapté et régulier.

- **L'éclairage.**

La qualité de l'éclairage est essentielle pour la pratique de l'équitation, ainsi que la sécurité et l'agrément des utilisateurs. Un bon éclairage doit :

- *assurer des niveaux d'éclairage suffisants et homogènes.*
- *limiter les risques d'éblouissement.*
- *permettre un bon rendu des couleurs.*

- *L'éclairage naturel.*

*Pour un manège éclairé par des éléments translucides en façade, la surface d'éclairement doit représenter le quart et le tiers de la surface totale du manège (gradins compris). Un manège classique de 20*60m soit 1200m², nécessite donc entre 300 et 400m² de prise de jour bien réparties.*

Il convient d'employer un produit verrier bien résistant aux chocs (polyester ou chlorure de polyvinyle) ou protégé jusqu'à 3 m de haut.

- *L'éclairage électrique.*

Il dépend essentiellement des éclairements et des luminances

La hauteur des appareils par rapport au sol du manège ne doit pas être inférieure à 4m, avec un croisement des faisceaux au-dessus du regard des cavaliers donc à 3m de hauteur.

Les lampadaires sont à placés au-dessus du réseau d'arrosage ; l'interrupteur est à positionner de façon à être accessible y compris par un cavalier sur son cheval

- *L'arrosage.*

Le sol du manège, qu'il soit constitué de sable ou de copeaux, nécessite d'être maintenu humide, afin de lui donner de la cohésion et limiter la poussière.

L'évaporation dans un manège étant limité, il est nécessaire d'arroser fréquemment, par petites quantités.

- *Le choix du matériel.*

La solution la moins onéreuse pour les petites surfaces ne demande que l'installation de bouches d'arrosage ou de clapet vannes judicieusement disposés, sur lesquels on branche un arroseur à batteur alimenté par un tuyau souple, déplacé manuellement.

Les formules les plus souples font appel à des installations d'arrosage fixes.

Les asperseurs convenant pour l'arrosage d'un manège sont dotés des caractéristiques suivantes : un jet rotatif ; un arrosage réglable par section ; une portée de rayons de 5 à 20m.

Le problème de l'implantation des arroseurs réside dans le fait qu'il faut éviter d'arroser les pare-bottes mais d'arroser convenablement la piste et les coins du manège en particulier.

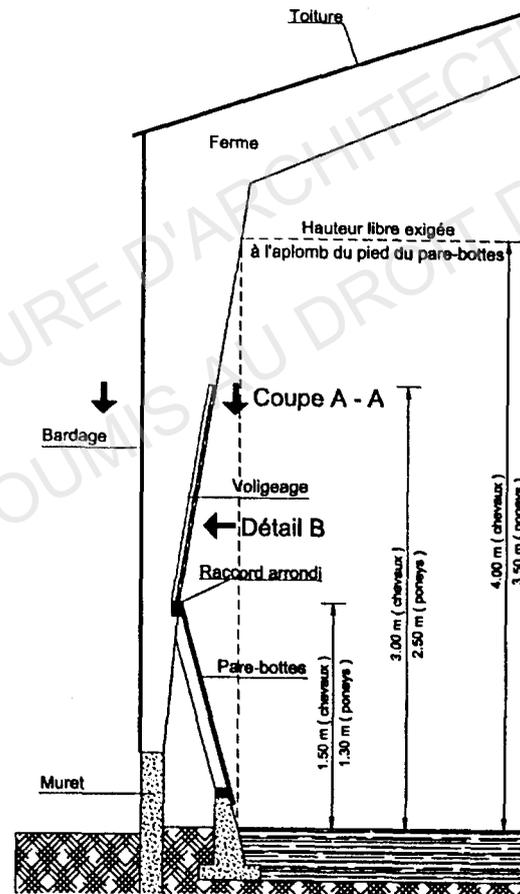
- *L'implantation des arroseurs.*

La règle générale est que l'écartement entre deux arroseurs ne doit pas excéder 60% du diamètre d'aspersion.

Les asperseurs sont à placés à au moins 3,50m de hauteur en console, assez décalés du mur muni d'un dispositif anti éclaboussement pour ne pas tremper les murs du manège. L'arrosage de toute la piste nécessite l'emploi d'asperseurs demi tour et quart de tour.

- **Les miroirs.**

*La disposition des miroirs permet aux cavaliers de se voir de face dans l'un, de profil dans l'autre.
La base des miroirs est à positionner à environ 2m du sol.
Les miroirs ne doivent pas présenter de risque pour les cavaliers et les chevaux. Ils peuvent être faits d'une feuille d'aluminium polie, tendue sur un cadre en bois.*



Coupe sur manège

b- La carrière.

- **Généralités.**

- **Définition.**



Le terme « carrière » est familier aux cavaliers mais le grand public imagine souvent qu'il trouve son origine dans une relation avec l'emplacement d'où on extrait des matériaux, du sable notamment.

« Carrière » hippique vient des mots latins « carrus » (le char) et « carrera » (l'endroit où on fait des courses de char). Ce mot désigne donc tout naturellement l'emplacement spécialement aménagé pour présenter, exercer, ou mettre en compétition des chevaux.

« Carrière » de sable ou de pierres a une autre origine latine, « quarrus », qui désigne le carré et l'endroit d'où on extrait des matériaux de construction. Il se trouve qu'on a besoin de sables

ayant des qualités particulières, venant de « carrières » spécifiques, pour réaliser les « carrières » hippiques. C'est pourquoi, lorsqu'il y aura risque de confusion le terme « carrière » hippique sera remplacé par « terrain de concours » ou « terrain d'entraînement ».

La carrière hippique se définit concrètement comme étant un terrain dont le sol est prévu pour l'évolution des chevaux et généralement limité par une lice.

La plupart du temps, les carrières ne sont pas couvertes : la piste est donc soumise aux aléas météorologiques contrairement aux sols des manèges.

- **Les dimensions et les formes.**

D'une manière générale, une carrière peut avoir n'importe quelle forme du moment qu'il y a au moins deux grandes longueurs, plus de 50m et si possible plus de 60 à 70 m sur un côté et sur une ou deux diagonales.

Les dimensions à retenir dépendent des disciplines qu'il est prévu de pratiquer.

*- Les carrières de dressage doivent être rectangulaires, plates et horizontales, ou pouvoir recevoir un rectangle plat et horizontal de 20*40m ou 20*60m, avec une*

marge latérale de 4m, portée à 6m sur le petit côté ou se tient le jury, ce qui conduit à des dimensions de 28*50m ou 28*70.

- **Les carrières de concours de saut d'obstacles** ne doivent pas avoir une largeur inférieure à 32 m ; 2800m² correspond à des rectangles de 35*80m ou 40*70m sont de bonnes dimensions pour un centre équestre. Une carrière de concours doit au moins posséder une superficie d'environ 4000 m².

- Les terrains destinés au **paddock-polo** mesurent de 100 à 150m de long et 50 à 75 m de larges, ce qui conduit à une superficie d'au moins 5000m².

- Pour le **horse-ball**, il faut compter 60 à 75m de long et 20 à 25m de large.

- L'**attelage** nécessite de disposer d'une carrière de 100*40m pour le dressage soit 120*60m avec le recul qui permet d'organiser l'épreuve de maniabilité, ce qui conduit à une superficie d'au moins 7200m².

En dehors des compétitions de dressage, la forme rectangulaire présente des avantages et des inconvénients :

- **Avantages** de la forme rectangulaire : Commodité pour le cavalier qui veut dresser un cheval, en particulier le mettre « droit » et qui trouve commode de s'appuyer sur des lignes droites et des axes de symétrie.

Commodité pour le club hippique dans la mesure où cette forme se prête à la fois à l'instruction sous son aspect « scolaire »

- **Inconvénients** de la forme rectangulaire : Il n'est pas toujours facile de mettre un place un grand rectangle sur un terrain et celas peut faire perdre beaucoup de place.

La carrière est plus riante si elle n'a pas une forme strictement rectangulaire et si l'aménagement de l'espace est traité dans un esprit « paysagé » avec présence d'arbres ou de petites pelouses.



- *Les gradins.*

Lors d'une épreuve officielle de dressage, le public ne doit pas se trouver à moins de 10m du bord de la piste (règlement français), distance portée à 20m dans le règlement international. Les lices sont à prévoir en conséquence.



Tribunes du public



Tribunes du jury.

- *L'assainissement et le drainage d'une carrière extérieure.*

Un des problèmes d'une carrière est la lutte contre les excès d'eau.

Les techniques d'assainissement sont utilisées pour protéger la carrière des eaux venant des versants périphériques et pour évacuer sur les côtés les eaux superficielles.

Les techniques de drainage sont utilisées pour arrêter à une certaine profondeur éventuelle et pour collecter sous la carrière les eaux qui en traversent les différentes couches.

1^{er} aspect : captage et évacuation des eaux de ruissellement :

- *Captage des eaux de ruissellement éventuellement d'un bassin versant (fossé avec drains et matériau de remplissage ou cunette ...).*
- *Evacuation des eaux de ruissellement de l'aire d'évolution (forme de pente + fossé ou cunette).*

2^{ème} aspect : les formes de pentes superficielles : des pentes en toit ou à pente unique selon le relief, sont à prévoir aussi bien pour la surface que pour le fond de forme. Mais la pente de la couche de travail ne devrait pas dépasser 1,5%, au-delà, il y a un risque de descente du sable et la pratique de l'équitation est moins aisée.

3^{ème} aspect : le drainage : on recourt à un assainissement souterrain, avec des formes de pente recouvertes de matériaux perméables.

- **Le sol.**

- **Les principes de réalisation.**

Il faut prendre en compte : l'implantation générale ; l'orientation et les dégagements périphériques et accès.

Il est également nécessaire d'effectuer des sondages afin de déterminer le type de sol sur lequel la carrière doit être construite :

- *Constitution du terrain naturel.*
- *Protection contre les arrivées d'eau extérieures.*
- *Disponibilités en eau pour arrosage.*

- **Le fond de forme-fondation.**

Suite aux prélèvements et aux analyses, trois possibilités :

- *Si le terrain naturel peut être compacté, il peut servir de sol support à une couche de travail « fermée ».*
- *Si le terrain naturel peut être traité à la chaux, au ciment, mixte, après traitement il peut servir de sol support à une couche de travail « fermée ».*
- *Si le terrain naturel ne peut être ni compacté, ni traité chimiquement, une fondation doit être réalisée pour servir de sol support à la couche de travail de type soit « fermée » soit « perméable ».*

Lorsque l'on parle d'une couche de travail « perméable », cela signifie que la perméabilité de la fondation est dix fois supérieure à celle de la couche de travail. Il y a donc nécessité de protéger la fondation par une couche d'aveuglement de 0,05m d'épaisseur afin d'éviter les remontées de cailloux et la descente de la couche de travail dans la fondation.

▪ *La couche de travail.*

Le choix des matériaux diffère selon l'utilisation qui lui est envisagée pour la piste, trois types de sables sont utilisés couramment :

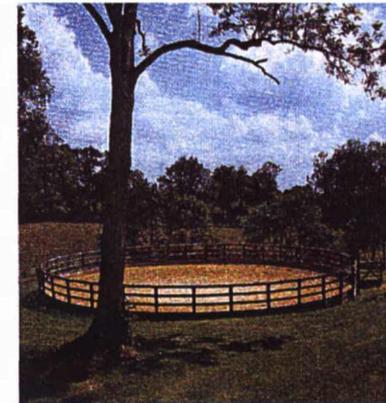
- *Les sables grossiers concassés 0/4mm (sol « perméable ») : utilisés fréquemment pour les pistes de trot, plus rarement dans les centres équestre en raison de leur fermeté.*
- *Les sables grenus roulés 0/4mm (sol « perméable »), il s'agit de sables naturels provenant de rivières ou de dépôt marins. Ils sont utilisés pour les pistes d'entraînement de galop et également pour certaines carrières équestres.*
- *Les sables roulés fins.*

Le mélange roulé/concassé apporte au tout concassé la souplesse et le confort qui lui manquent. La proportion de concassé doit être supérieure à celle du roulé (60% minimum). Chaque projet doit faire l'objet d'une étude préalable sous la forme d'une ou plusieurs planches d'essai.

• *Les lices.*

Une carrière doit être clôturée par une lice. Les lices en bois sont préférables aux lices en :

- *béton armé qui comportent des angles vifs et qui vieillissent assez mal quand le ferrailage devient apparent.*
- *Plastique qui cassent à l'occasion de chocs frontaux ce qui peut les rendre dangereux.*



Dimensions :

- *Hauteur : 1,20m à 1,60m au-dessus du sol fini.*
- *Entr'axes poteaux environ 2,40m.*
- *Diamètre 125mm après séchage à l'air libre (lice en bois).*

La lice supérieure doit être d'une continuité parfaite, évitant toute saillie, angle vif, tête de poteau proéminent potentiellement dangereux en cas de chute.

Les lices délimitant un rectangle de dressage sont généralement des lices amovibles constituées d'éléments de 2 ou 3m de long et de 35 à 50cm de hauteur.

- **L'éclairage.**

L'éclairage d'une carrière se justifie pour des reprises en soirée en l'absence de manège ou par beau temps.

L'éclairage est obtenu à partir d'appareils placés sur des pylônes implantés en retrait de 4m à 5m par rapport à la piste (dans les quatre coins pour une carrière rectangulaire). Compte tenu de cette disposition, il convient d'utiliser des projecteurs munis de lampes à décharges.

- **L'arrosage.**

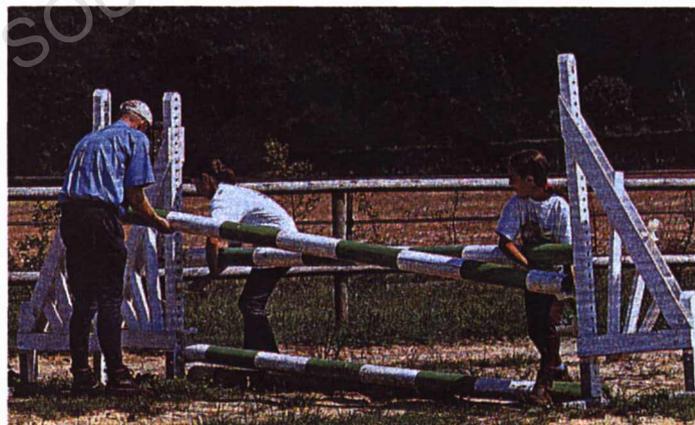
Comme le sol du manège, le sol d'une carrière doit être maintenu humide afin de lui donner de la cohésion et limiter la poussière.

Les arroseurs sont en aluminium ou en bronze avec une portée de 15 à 30m.

Comme l'arrosage peut être nécessaire en période de vent, il convient que les arroseurs soient plus rapprochés que dans un manège. Les asperseurs sont à placés sur la périphérie (en appui sur la lice), réglés en secteur $\frac{1}{2}$ tour ou $\frac{1}{4}$ de tour. L'écartement entre deux arroseurs ne doit pas excéder 45 à 50% du diamètre d'aspersion.

- **Les obstacles fixes.**

Les carrières destinées aux compétitions de saut d'obstacles peuvent comporter des obstacles fixes, les plus fréquents sont les rivières, bidets. On rencontre également parfois des banquettes, trous du loup, haies, pianos, ... La préparation d'un jeune cheval au circuit dit « classique » de la Société Hippique Française nécessite qu'il puisse rencontrer ce type d'obstacle à l'entraînement.



3) Les installations accessibles à tous.



L'intégration à la vie sociale de la personne handicapée ou de la personne âgée suppose que l'ensemble des lieux, bâtis ou non, dans lesquels se déroule cette vie sociale soit accessible. Il s'agit en effet de ne pas rompre la chaîne des échanges qui existent entre personnes valides et personnes handicapées.

a) L'aménagement général.

- Les abords et les accès.



Se déplacer pour ceux qui marchent avec difficulté, qui roulent en fauteuil, qui poussent un enfant dans un landau, ...est encore un cauchemar. Il ne y avoir de vie sociale sans une complète accessibilité.

- La nature du sol.

Le revêtement doit être non glissant par tous les temps afin de maintenir l'adhérence de la chaussure ou de l'extrémité des cannes lorsque le sol est mouillé.

Le revêtement du sol ne doit pas présenter d'obstacles car toutes les parties en saillie provoquent souvent la chute.

- Les pentes.

« Lorsqu'une pente ne peut être évitée pour franchir une dénivellation, elle doit être inférieure à 5%. Lorsqu'elle dépasse 4%, un palier de repos est nécessaire tous les dix mètres. En cas d'impossibilité technique d'utiliser des pentes inférieures à 5%, les pentes suivantes sont tolérées exceptionnellement :

- 8% sur une longueur inférieure à 2 m.
- 12% sur une longueur inférieure à 0,50m ».

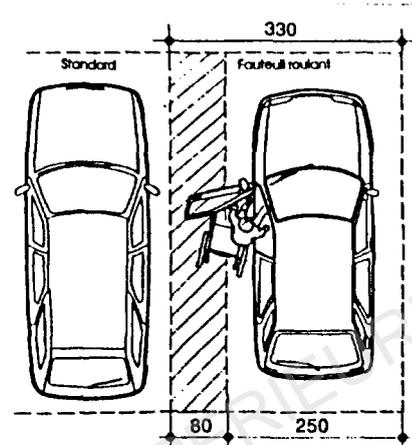
(Arrêté du 31 mai 94, art.2).

- **Les rampes.**

Emprunter une rampe, c'est une façon de maintenir le rythme de sa progression. Pour certains, emprunter une rampe est une nécessité pour franchir une différence de niveau.

La pente de la rampe doit être réalisée dans la limite définie pour le cheminement praticable, c'est-à-dire inférieure à 5%, ainsi que pour la fréquence des paliers de repos, une fois tous les 10m.

- **Les places de stationnement.**

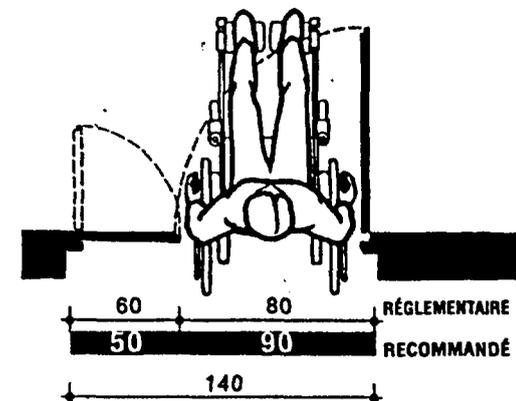


Pour effectuer le transfert, un espace de 1,20m est nécessaire, ce qui implique d'élargir une place habituelle de parking de 0,80m. Il faut donc compter une largeur minimale de l'emplacement adapté de 3,30m.

- **Les entrées.**

Selon la réglementation, la largeur des portes pour un local pouvant recevoir plus de 100 personnes est de 1,40m. Il convient de placer au moins un des deux vantail avec une largeur minimale de 0,90 et de 0,50m pour l'autre.

La largeur des portes qui desservent des locaux pouvant recevoir moins de 100 personnes est de 0,90m.



- **L'accueil du public.**

Accueillir et informer le public, permettre de se repérer, de se reposer sont autant de fonctions qui doivent prendre place dans le cadre de l'aménagement général d'un bâtiment recevant du public, c'est-à-dire personnes valides et non valides.

- **L'accueil.**

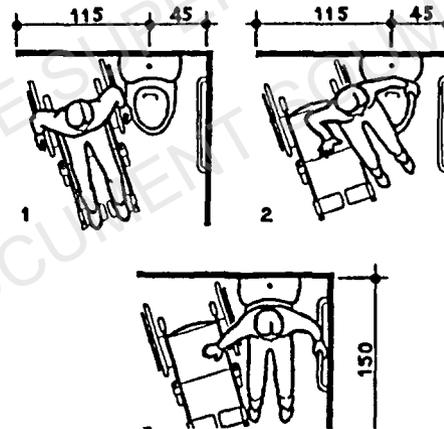
L'accueil dans un bâtiment recevant du public est une fonction essentielle. Ce premier contact est assuré par des personnes chargées de renseigner sur les services à contacter et sur le trajet à effectuer pour s'y rendre.

Le bon aménagement est celui qui permet les échanges entre toutes les personnes valides et non valides en présentant des dispositions à table ou au comptoir. La personne qui accueille est généralement assise à une distance minimale du public de 1,20m.

- **Les panneaux d'information.**

Pour que la lecture soit facile aussi bien pour les personnes en fauteuil roulant ou pour des personnes debout dont la vue est défectueuse, les principales informations seront situées entre 1m et 1,60m.

- **L'équipement sanitaire.**



L'espace d'accès prévu dans le cabinet d'aisances aménagé pour les personnes handicapées a pour dimensions minimales, hors tout obstacle et hors débattement de porte : 0,80*1,30m, soit des dimensions de 1,50*1,80m.

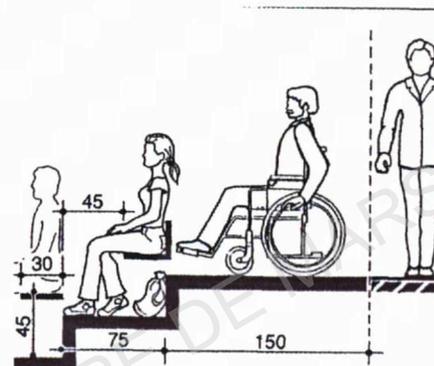
La hauteur à prendre en compte pour l'accessibilité du lavabo est la hauteur maximale de 0,70m pour le bord inférieur.

Les autres aménagements, tels que porte-savon, commande de la chasse d'eau, ...devront être situés à une hauteur maximale de 1,30m.

Les cabines de déshabillage et les douches aménagées pour les personnes handicapées à mobilité réduite doivent comporter un espace libre

de tout obstacle, hors débattement de porte, de dimensions minimales : 0,80* 1,30m. Les dimensions minimales entre murs ne peuvent être inférieures à 0,80* 1,60m.

▪ *Les places accessibles.*
 Si l'approche est frontale, la dimension de l'emplacement, est de 1*1,50m. Si l'approche est latérale, la dimension est de 1*2m. Dans le cas des gradins, on réservera des emplacements de 1*1,50m en bordure et hors du cheminement praticable.



▪ *Les bancs.*
 L'installation de sièges fréquents en bordure des itinéraires piétonniers est vivement recommandée.

« Sur les longs trajets, il est recommandé de prévoir des appuis ischiatiques (appuis de repos assis-debout) à une hauteur de 0,70m environ. Cette fonction peut être remplie par un choix approprié du mobilier urbain ». (Cirulaire n°94-55 du 7 juillet 1994).

Pour les personnes semi-ambulantes, s'asseoir et se relever est difficile. Cette difficulté ne doit pas devenir une impossibilité par le choix d'un banc à l'assise trop basse (moins de 0,45m) ou dont la forme empêche de se relever. On peut prévoir dans l'aménagement d'un muret, par exemple, un adossement au profil légèrement incliné.

b) Les conditions pratiques des activités adaptées avec le cheval.



Comme bon nombre de disciplines sportives, l'équitation est devenue accessible à tous. Cette évolution offre aux établissements spécialisés des possibilités d'approche du cheval, que se soit en loisir ou en sport adapté, en rééducation ou en thérapie, suivant les objectifs définis.

• **Le lieu.**

Le centre équestre doit proposer un accès facile :

- à la sellerie,
- aux boxes,
- au manège,
- aux structures d'accueil.

Dans un souci de sécurité, les boxes, à proximité du manège, sont à préférer aux stalles. Les chevaux, choisis en fonction de la population à laquelle chacun s'adresse, doivent pouvoir être sortis et attachés sans risque.

Le centre équestre doit être de préférence muni d'un manège couvert et

muni d'un pare-bottes. Cet espace fermé, à l'abri des intempéries, favorise un certain isolement des bruits et des allées et venues de la vie du club. Les chevaux et les cavaliers y sont surtout moins facilement distraits ou effrayés. D'autre part, la sonorité y est particulière : le pas des chevaux est feutré et la voix de l'encadrant plus facilement audible. De plus, la température ambiante varie sensiblement entre l'intérieur et l'extérieur.

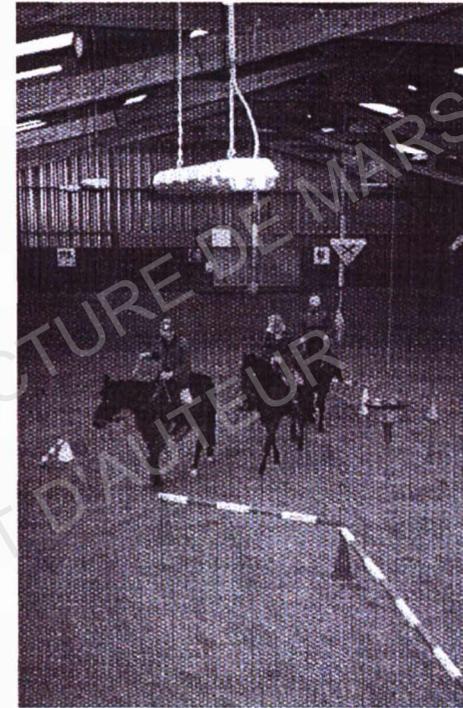
Tout cet environnement favorise la sécurisation des cavaliers. Ce lieu permet aussi une régularité, importante dans la prise en charge. En effet, une carrière limite le travail à cheval, les jours de pluie, et l'interdit en période de gel.

S'il n'existe qu'une carrière, elle doit être délimitée par une lice en dur (et non en cordage), à une hauteur garante d'une certaine sécurité (variable suivant la taille des chevaux ou poneys utilisés).

Le sol de cet aire d'évolution (manège ou carrière), doit être souple sans être profond pour les chevaux, mais également pour ne pas entraver les déplacements à pied de certaines personnes porteuses d'un handicap physique.

L'orientation spatiale des cavaliers est souvent déficiente, aussi, le manège dit-il :

- *proposer un espace rectangulaire appréhendable. En effet, les cavaliers sont moins « perdus » dans un petit manège*
- *comporter des repères fixes. Outre les longueurs, les largeurs, la porte, la tribune éventuelle, le miroir, ces repères sont des lettres classiques du rectangle de dressage doublées de préférence par des dessins simples.*
- *Offrir des possibilités de repères mobiles et connus : plots, fanions, ... mais également en matériel à manipuler : ballons, anneaux, ...*



Les caractéristiques des aires d'évolution :

- *Le manège :*
 - *15*30m minimum,*
 - *facile d'accès, sans danger,*
 - *fermé,*
 - *bien éclairé,*
 - *bien ventilé,*
 - *équipé d'un pare-botte haut,*
 - *un sol moelleux sans être profond,*
 - *La carrière :*
 - *15*30m minimum,*
 - *facile d'accès, sans danger,*
 - *fermée (lice+porte),*
 - *sol moelleux sans être profond,*
 - *munie de lettres classiques du rectangle de dressage*
 - *Divers :*
 - *téléphone,*
 - *toilettes accessibles, à proximité,*
 - *trousse de secours premiers soins.*
- *La mise à cheval.*



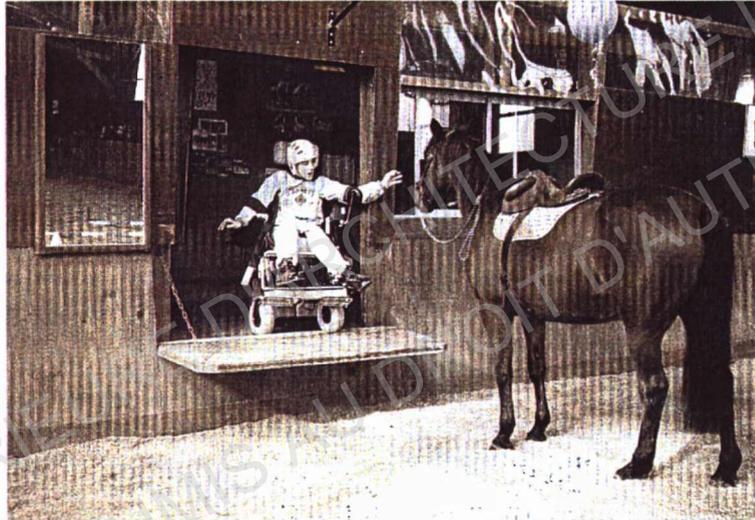
Montoir improvisé.

Celle-ci est toujours à considérer sérieusement. Pour un enfant trop petit, pour un adulte manquant de tonus ou présentant des troubles dysharmoniques dans la coordination gestuelle, s'élever est souvent une mission impossible.

Si la prise à bras ou la prise en main seul ou aidé, demeure un moyen efficace pour une population peu gravement atteinte, elle doit être effectuée avec une technique parfaite, afin qu'à terme elle ne soit pas préjudiciable pour l'intégrité physique du porteur, notamment au niveau des reins. C'est pour ces raisons, qu'il vaut mieux préférer l'emploi de montoir. Cet équipement peut ressembler à un quai d'embarquement

pour poids lourds ou plus simplement aux escaliers roulants permettant d'accéder aux avions. Le cheval étant amené en contrebas, le cavalier se trouvera en contre-haut à hauteur du dos de l'animal. Cet aménagement permet de résoudre des mises à cheval délicates, soit de personnes trop lourdement atteintes (en fauteuil roulant), soit de sujets angoissés par la hauteur de l'animal. Une autre solution existe : l'échelle. C'est un peu similaire aux tours des juges de tennis, elles sont généralement sur roulettes permettant ainsi d'avancer le cavalier au contact avec le cheval.

**Un montoir
ingénieux et
pratique : celui du
« manège
enchanté »**



**Un autre exemple :
« l'escalier », celui-
ci peut être
remplacé par une
pente.**



- **Le matériel adapté.**

- **Les selles.**

Il est évident que pour redonner leur liberté à des handicapés moteurs, il aura fallu accomplir de très importants progrès en matière de sellerie et notamment créer des selles dont les caractéristiques techniques sont tout à fait particulières.

En 1996, un travail commun, réalisé dans le cadre d'une collaboration entre Patrick Segal et la Garde Républicaine, avait abouti à la mise au point d'un premier modèle de selle adaptée. Ce projet, repris par Jean-Claude Eluau et son ami Christophe Guilbert (paraplégique), perfectionné par le professionnel Pierre Tissidre, a débouché sur la création du modèle « La Boussole ».

Le siège donne une assiette inverse de celle de l'équitation traditionnelle, maintenant le bassin en arrière pour garder le buste droit. Elle est assortie d'un système de taquet mécanique réglable qui fixe la jambe vers le bas et cale le pied dans l'étrier. Le siège est agrémenté d'une épaisseur de gel silicone médico-chirurgical et d'une mousse particulière qui assure un grand confort et permet d'éviter des escarres.

- **Les rênes.**

Il existe des rênes à boucles et des rênes à poignées, ces dernières permettent d'éviter aux personnes handicapées qu'elles ne chutent.



4) Divers.

a) les installations destinées aux dirigeants, aux cavaliers et aux personnels.

- **Le bureau.**

Le bureau destiné à accueillir les cavaliers qui viennent s'inscrire ou régler leur leçon doit être facilement localisé dès l'entrée dans le centre équestre.

Il est à regrouper avec les autres locaux chauffés. On peut y trouver des armoires :

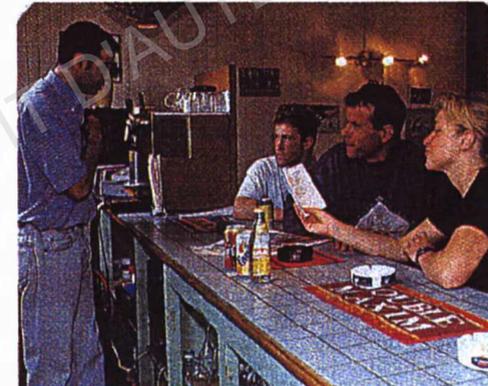
- *Pharmacie humaine de première urgence.*
- *Pharmacie vétérinaire pour les produits devant être conservés au frais ou sous clef avec l'ordonnance du vétérinaire.*

- **Le club-house.**

Le club-house est le lieu de convivialité par excellence. Il est à regrouper des locaux chauffés.

Réglementation :

- *La vente de boissons alcoolisées nécessite de détenir une licence.*
- *Un service de restauration qu'il soit réservé aux adhérents ou ouvert aux personnes extérieures, que les plats soient ou non préparés sur place, relève de l'Arrêté du 9 mai 1995 réglementant l'hygiène des aliments remis directement au consommateur.*
- *Un service de restauration à destination des participants à un stage, relève de l'Arrêté du 29 septembre 1997, fixant les conditions d'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective à caractère social.*



Quelques points essentiels méritent néanmoins d'être évoqués. Ils concernent :

- *La séparation des secteurs de travail permettant une progression des denrées alimentaires et réduisant au maximum les contacts entre les matières premières, produits finis ou en cours de préparation, déchets.*
- *Le respect des températures de conservation.*
- *La facilité d'entretien des sols, murs, plafond.*

- L'évacuation des buées et vapeur de cuisson par un système d'extraction muni de filtres facilement accessibles.
- L'hygiène.

- **Vestiaires-Sanitaires.**

Les centres équestres ont longtemps négligés d'offrir à leur clientèle des vestiaires et sanitaires dignes de ce nom.

Des WC, douches, vestiaires (personnel et public) doivent être prévus en nombre suffisant, bien conçus en particulier bien éclairés et ventilés, et surtout bien entretenus.

Des locaux réservés aux scolaires peuvent être prévus en plus des locaux hommes/femmes.

b)Les installations de service.

- **La fumière.**

- **L'implantation.**

L'implantation de la fumière constitue l'une des difficultés de l'élaboration du plan masse d'un centre équestre. Il faut :

- *penser aux vents dominants,*
- *dissimuler la fumière aux regards,*
- *l'éloigner de l'entrée principale et de l'accueil (la placer du côté de l'entrée de service).*

Néanmoins, la fumière doit être accessible aux engins d'évacuation par voirie lourde et aux brouettes ou chariots en provenance des écuries.

- **Les différents types de fumières.**

- *de plain pied,*
- *adossé à un talus sur un, deux ou trois côtés,*
- *adossé à un bâtiment,*
- *en fosse,*

Le plus souvent, la fumière consiste en une dalle de 0,20m d'épaisseur, avec forme de pente, en béton armé et ajout d'un hydrofuge. La dalle s'appuie contre un voile en béton armé autostable de hauteur variable (de 1m à 2,50m). Elle est complétée par une fosse étanche pour les eaux de percolation (0,50 à 0,60m de profondeur). Le radier, les voiles, la fosse doivent être dotés d'une étanchéité de qualité, conférant à l'ouvrage une garantie décennale.

Un texte de référence, le Règlement Sanitaire Départementale (RSD) définit en particulier :

- *les distances à respecter par rapport aux tiers ou à d'autres activités,*
- *les dispositions concernant les implantations de silos et modes de stockage des déjections,*

Applications :

- *Écoulements non-admis : vers les points d'eau, fossé des routes et routes ; l'implantation de la fumière est interdite sur voirie ou à proximité immédiate ou à moins de 5m selon les règlements départementaux.*
- *Rivages et berges des cours d'eau, puits, forage : implantation à au moins 35m.*
- *Bâtiments recevant du public, zone de loisir, voisin : implantation à au moins 50m.*

- *Calculs de la fumière.*

*La surface au sol est de 1 à 1,5 m² par cheval pour un stockage de fumier sur 2m de hauteur.
La production mensuelle de fumier : 2m³/cheval en box.*

2,5m³/cheval de trait en box.

1m³/poney en stabulation...

Les nuisances que représente le fumier de cheval sont limitées car son odeur est très faible.

- *Le hangar à fourrages.*

Pour des raisons de sécurité incendie, le stockage des fourrages et grenier au-dessus des écuries est à proscrire. D'ailleurs, la paille et le foin étant maintenant conditionnés en grosses bottes rondes ou parallélépipèdes, la manutention est facilitée par un stockage de plain-pied.

Le fourrage est donc emmagasiné dans un bâtiment de type-hangar, d'accès facile pour les véhicules de livraison, situé à distance raisonnable des écuries. La réserve de fourrages et d'aliment doit correspondre à la consommation d'un mois au minimum pour ne pas s'exposer à des ruptures de stock.

Le calcul du dimensionnement s'appuie sur :

-hauteur maximale de stockage : 4m pour des raisons de sécurité.

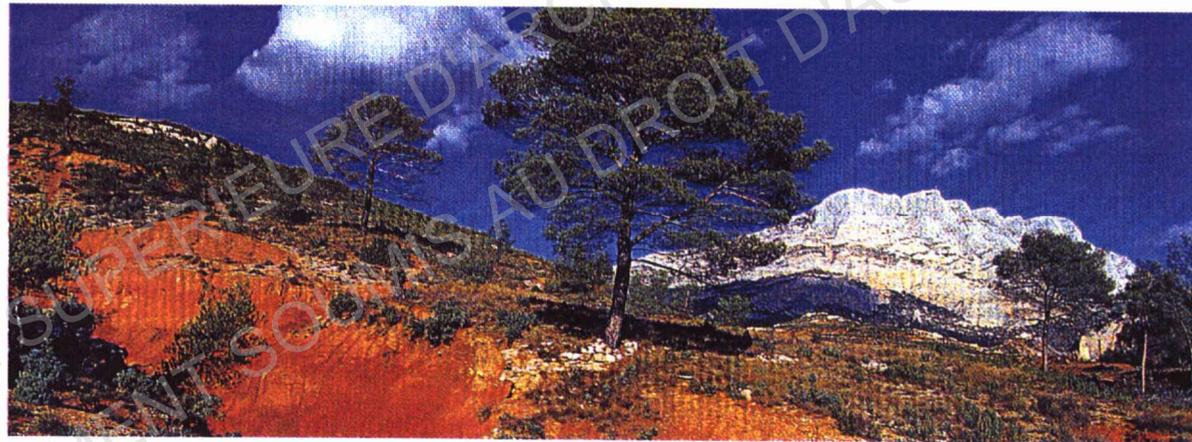
-volume nécessaire par mois/cheval : 8m³ (soit 2m² au sol sur 4m de haut) en cas d'alimentation et litière traditionnels comportant foin et paille.

Un sol bétonné contribue à la bonne conservation du fourrage. Les portes doivent être très grandes (2,30m sur 4,20m) afin de pouvoir faire reculer les remorques de livraison. Il est conseillé de prévoir une bonne ventilation, pour la conservation du fourrage qui est un matériau vivant. Il est également possible de réserver un emplacement pour des silos.

« Je n'aime pas l'idée que les chevaux (et les chiens) ne peuvent penser à rien au cours des longues heures et des journées où ils semblent ne rien faire. Mais s'ils pensent, je crains que leurs pensées soient parfois terriblement douloureuses. Qui n'a vu le vieux cheval le plus aimable frapper brusquement du pied, par contrariété-ou donner un coup de queue, peut-être avec dégoût-devant la stupide façon dont on persiste à mal le comprendre. ».

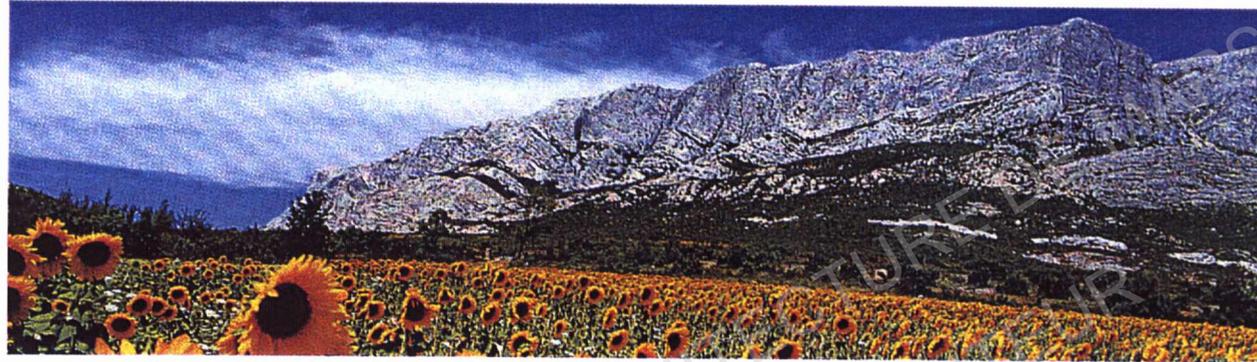
Richard Jefferies, 1848-1887.

TROISIEME PARTIE



*Un complexe équestre et son environnement,
accessible pour tous, sur la commune
du Tholonet.*

I) La commune du Tholonet se présente...



*Halte rafraîchissante et incontournable sur la route qui mène à la Sainte-Victoire, Le Tholonet conserve plusieurs témoignages d'un riche passé historique et artistique : l'Aqueduc romain, le Château du XVII^e siècle et sa célèbre allée de platanes, l'Eglise (1870), le Moulin, le Barrage de Zola, entièrement novateur sur le plan technique pour l'époque. Haut lieu du patrimoine artistique mondial grâce notamment à l'œuvre de **Paul Cézanne** (1839-1906), Le Tholonet est depuis longtemps habité par la peinture. Nombreux ont été les peintres qui ont séjourné au Tholonet, inspirés par les couleurs et la beauté du site, par Sainte-Victoire et son relief : **Paul Cézanne** bien sûr, mais aussi **Léo Marchutz**, **Pierre Tal-Coat**, **André Masson**... Par ailleurs, le terroir s'enorgueillit de posséder la plus ancienne AOC de tout le Pays d'Aix attribué à un vignoble : il s'agit de la célèbre AOC de Palette (1948).*

*A l'adret de la montagne Sainte-Victoire, « **Lou Moun Venturi** » pour les provençaux, Le Tholonet garde peut-être dans son nom le souvenir de l'antique Voie Aurélienne sur laquelle il était jadis situé. Pour certains, en effet, le nom du lieu serait la déformation du mot latin « **Telonium** » désignant le péage autrefois établi sur la voie romaine.*

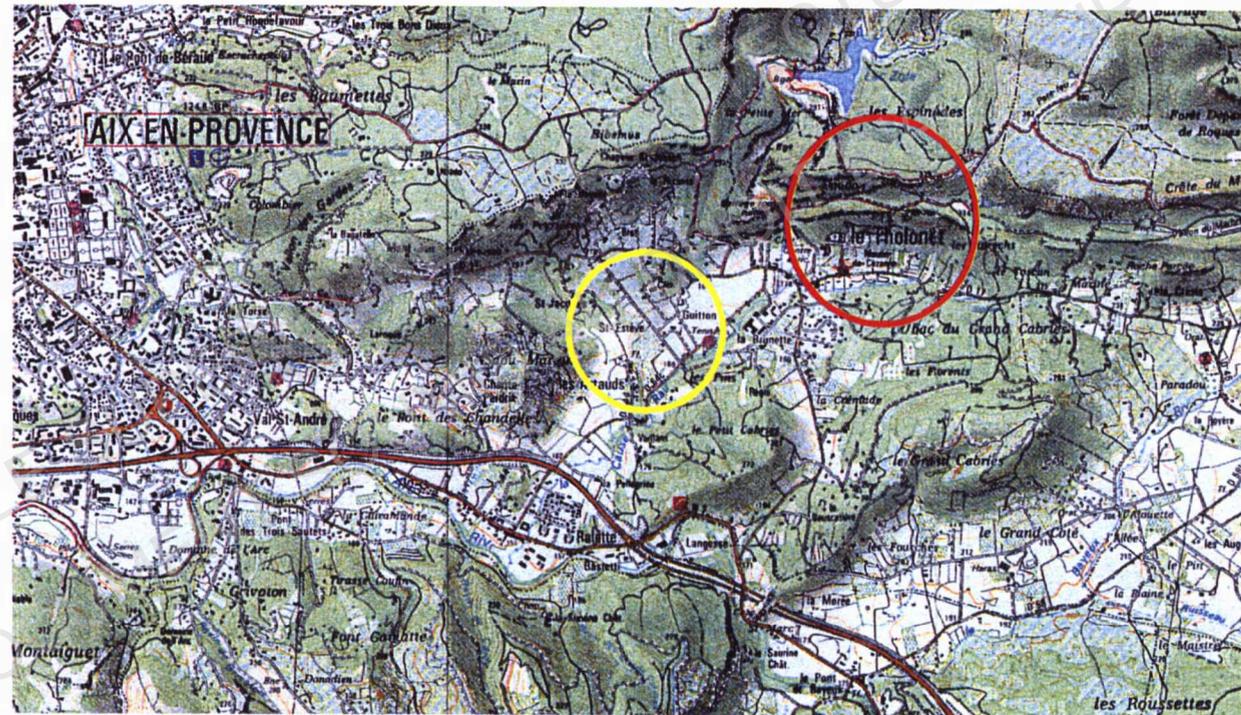
La commune du Tholonet se situe à la porte d'Aix-en-Provence, ville de 140 000 habitants. Elle est parcourue par l'Arc, et l'un de ses affluents La Cause qui est longé par le D64C. La commune est



traversée par la N7 et l'A8. Parallèlement à ces voies, la D17, ou Route Cézanne, dessert à partir d'Aix, le nord de la commune et les sites de la Sainte-Victoire.

Outre la multitude d'activités que propose la montagne Sainte-Victoire (randonnée, escalade, VTT,...), Le Tholonet possède une vie associative et culturelle très riche avec les rencontres poétiques (début juillet) et le Moulin Cézanne qui valorise, grâce à son petit musée, le patrimoine historique et artistique du village.

Le Tholonet est également un pôle important avec la présence de la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement PACA), du CEMAGREF et du Canal de Provence dont le siège se trouve dans le château du Tholonet depuis 1959.



○ Zone d'étude

○ Le Tholonet.

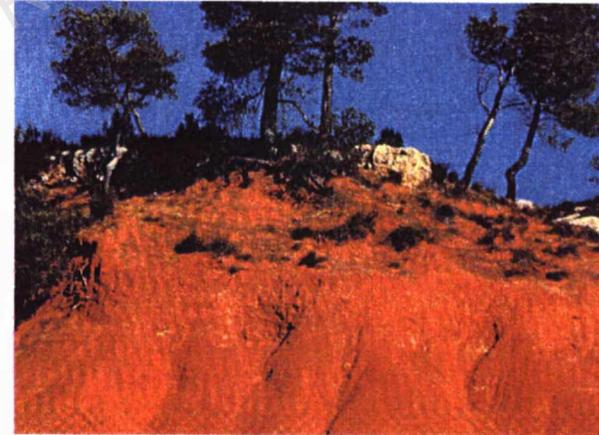
1) Le Tholonet et son histoire.



La Voie Aurélienne qui partait de Rome pour aboutir en Arles en longeant les rivages de la Méditerranée occidentale passait près du château. Derrière celui-ci, les Romains avaient établi un péage, situé près de la ville d'Acquae Sextiae qui permettait de surveiller la Voie Aurélienne. **Télonium**, « péage » en latin, pourrait être à l'origine du nom actuel de la commune. L'autre hypothèse serait le diminutif de **Tullono**, « petite source » en latin.

a) Les Dinosaures.

Apparus il y a environ 230 millions d'années, les dinosaures parvinrent rapidement à une position dominante sur les continents jusqu'à leur soudaine disparition à la fin du Crétacé, il y a 65 millions d'années. Dans le bassin d'Aix-en-Provence, notamment à Roques-Hautes au pied de la Sainte-Victoire, une importante réserve géologique abrite l'un des dix plus grands gisements au monde d'œufs de dinosaures, que l'on peut voir au muséum d'Histoire naturelle d'Aix. Ils trouvaient dans ce bassin alors entouré d'eau, une végétation luxuriante et un écosystème idéal, ce lieu avait été choisi comme lieu de ponte. Les nombreux œufs trouvés à Roques-Hautes semblent indiquer que les dinosaures de Provence aient été les derniers ayant vécu sur le globe.



b) Le Tholonet et son patrimoine.



Une luminosité qui rappelle la grâce et les tonalités de Fragonard, puis les paysages olympiens de Cézanne ; ces deux peintres étant représentatif, chacun à sa manière, d'un génie artistique de notre région : « La Provence ».

La beauté du paysage, on peut l'évoquer sur la route Cézanne, charmante et sinueuse, autrefois nommée « Petite route du Tholonet », qui unit Aix et le Château du Tholonet, dans une symphonie renouvelée à chacun de ses tournants. Les pinèdes, que le mistral fait onduler, les cyprès montant en prière comme des invocations, les oliviers dont les feuilles brillent au soleil, les enclos plantés de vignes, lui donnent un charme inégalé.

Le Tholonet déjà cité, où, au XVIII^e siècle, Mme de Mirabeau joua la comédie, a une physionomie spirituelle, égayée par le fameux vin cuit qui illumine le Palais et que le Roi Edouard VII, vint, un jour, déguster. Il y a peu d'années encore les femmes du Tholonet étaient presque toutes lavandières. Dans les ruisseaux, elles

blanchissaient en cadence le linge que, chaque lundi elles allaient chercher et rapporter à la ville. Tout Aix se faisait laver dans l'eau claire et sécher sur les prairies où Mme de Mirabeau tenait ses cours d'amour. Le linge revenait chez les Aixois, imprégné de fantaisie.

Au-delà du Tholonet, au départ de la route de Saint-Antonin, devant l'église paroissiale, on aperçoit, en toute splendeur, la montagne Sainte-Victoire. Pendant la saison printanière, à travers la floraison des arbres de Judée, elle paraît se détacher du sol, devenir immatérielle, s'envoler ; et c'est peut-être cette aspiration vers l'immatériel qui fait de Sainte-Victoire la montagne sacrée du Pays d'aix. Un paysage qui évoque aussi le souvenir de Cézanne qui a contribué à la naissance de la peinture moderne.

Le paysage est riche d'une composition très structurée d'ambiances végétales variées, qui relève la présence ou l'ambiance de l'eau, souligne le relief et le parcellaire et accompagne le bâti.

Le paysage construit s'insère dans le paysage naturel :

- *Collines à l'horizon,*
- *Croupes boisées,*
- *Plaines et vallons,*
- *Ruisseaux.*

avec comme couleurs :

- *Calcaire blanc,*
- *Rouge des terres,*
- *Vert de crêtes boisées,*
- *Jaunes,*
- *Rouges des champs et des saisons.*

Les premières occupations humaines :

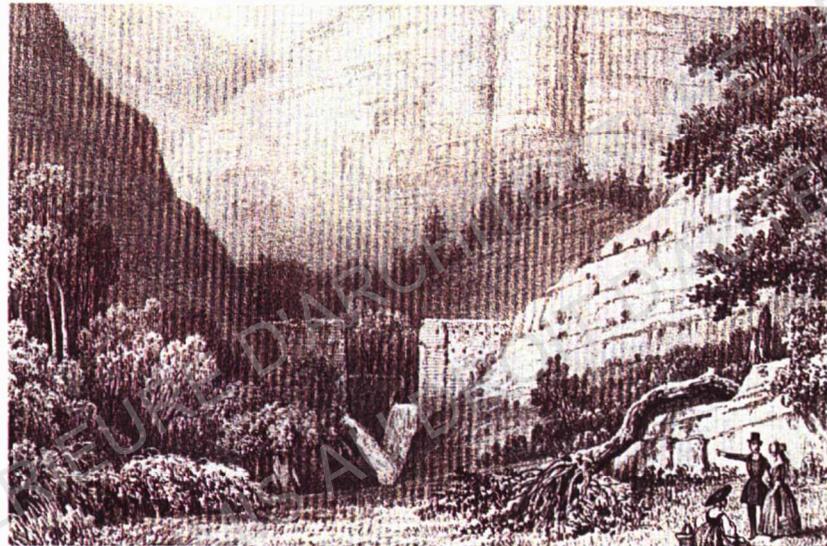
- *Occupation Celte : l'Oppidum celto-ligure de l'Infernet.*

L'Oppidum de l'Infernet sur l'actuelle commune du Tholonet se trouvait au-dessus de l'étroit sillon de la Cause qui faisait communiquer la vallée de Vauvenargues avec le flanc sud du massif. Il était habité par les Salyens, l'une des nombreuses tribus faisant partie de la puissante confédération celto-ligure qui gouvernait depuis le VII^e siècle toute la Basse-Provence et dont la capitale était Entremont.

Des fouilles effectuées en 1979 ont permis de découvrir quatre tronçons de murs, les restes d'un foyer constitué d'un socle fait d'un mélange d'argile et de petits graviers et quelques cendres blanchâtres. Selon Jean-Louis Charrière responsable des fouilles, une centaine de personnes vivaient dans cet oppidum contemporain d'Entremont. Il semble qu'ils aient été pour la plupart bergers et pasteurs. Un anneau de bronze, une monnaie de Massalia (Marseille) datant vraisemblablement du 1^{er} siècle av.J.C, des restes d'objets en céramique et un bloc de pierre de bibémus taillé furent également trouvés mais il n'est pas certain qu'il s'agisse d'une représentation humaine. L'impérialisme Salyen ne devait pas tarder à entrer en conflit avec la république grecque de Massalia (Marseille), dont les négociants utilisaient les voies de l'arrière pays. Tant et si bien

qu'en 125 av.J.C, Massalia, se sentant à cet menacée par les Salyens, demande aux Romains de venir l'aider à pacifier la région. Répondant à cet appel, les troupes romaines du Consul Sextius Calvinus s'emparent d'Entremont en 122 av J.C.

- **Occupation Romaine : l'Aqueduc romain.**



C'est donc en 122 av. J.C, immédiatement après la destruction de la capitale celto-ligure d'Entremont, que Sextius Calvinus décida d'établir un poste fixe où les garnisons romaines pourraient se relayer et assurer la sécurité du territoire. Ce fut la première cité fondée en Provence par les romains : on l'appela Aquae Sextiae pour la diversité des eaux et pour honorer son créateur le Consul Sextius Calvinus.

Si la cité était riche de plusieurs sources d'eau chaudes, elle était insuffisamment alimentée en eau froide ; les constructions de ponts et d'aqueducs furent donc nécessaires. L'un de ces aqueducs passait sur la commune du Tholonet et prenait sa source au château de Saint-Antonin. Il fut vraisemblablement démoli au cours des invasions dans le but de priver d'eau les défenseurs de la ville.

Mais s'il souffrit de ces destructions, ses ruines disparurent en grande partie par suite des prélèvements que firent les habitants. Ce qu'il en reste se trouve derrière le château.

- **Le Tholonet et son Château.**

Le « Castrum de Tullone » fut signalé en 1191, il dépendait de la seigneurie d'Aix-en-Provence. Puis divers propriétaires passèrent, notamment Alexandre de Gallifet, Président au Parlement de Provence. Le 16 février 1643, il engage la construction du bâtiment actuel, vaste demeure à l'italienne. Les Gallifet conserveront le Château deux siècles et demi et en firent le « Versailles d'Aix », avec ses 16 appartements, ses grands salons, un théâtre dans l'aile droite aujourd'hui disparue et une bibliothèque renfermant toutes sortes de pièces de théâtre des plus sérieuses au plus libertines.

Pour les Gallifet, le Château était une résidence d'été à la campagne restauré pour recevoir et distraire, devenant ainsi le rendez-vous de la noblesse aixoise et de l'aristocratie provençale. Le Château était également un centre agricole important exploité en métayage. Céréales, fourrages, pommes de terre, vin, arbres fruitiers, oliviers, amandiers faisaient du Tholonet une terre de prédilection, riche et productive. Une meunerie employait six ouvriers et produisait cent quintaux par jour de farine. Le moulin à huile du Château transformait sur place les récoltes d'olives. Restauré en 1985, le moulin est aujourd'hui utilisé pour des expositions de peintures et de sculptures. Le Château abrite depuis 1959 le siège de la société du Canal de Provence.



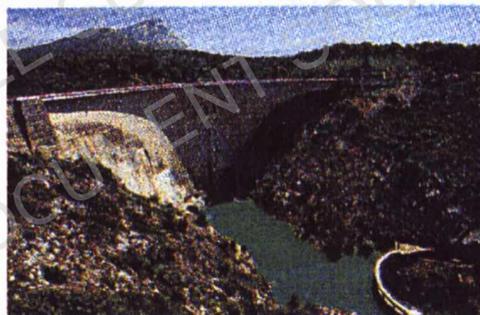
- **Les problèmes de l'eau :**

- **Le barrage Zola :**

En 1837, la ville d'Aix-en-Provence cherchait une solution pour la réalisation d'un projet de fourniture d'eau. L'épidémie de choléra de 1834 qui ravagé Marseille et la Haute-Provence avait fortement marqué l'esprit des populations. La fourniture d'eau potable en qualité et en quantité suffisante était une des conditions pour qu'un pareil fléau ne se propageât à nouveau. Aix ne disposait alors que de ressources éparses qui fournissaient dix litres par jour et par habitant. Lors du Conseil Municipal d'Aix du 3 octobre 1838, le maire informa l'assemblée que François Zola, ingénieur d'origine italienne lui proposait la construction d'un barrage sur la Cause pour fournir 5m³ qui serait acheminé par un canal de 7km. L'accord de la municipalité fut obtenu fin 1838, mais l'agrément ne fut donné qu'en 1844.

Ce barrage voûte destiné à contenir l'eau de ruissellement de Sainte-Victoire fut réalisé en maçonnerie de moellons ordinaires provenant à la fois du barrage et d'une carrière située à proximité du chantier. L'œuvre réalisée par François Zola était entièrement originale pour l'époque et pas seulement sur le plan du génie civil. C'était la réalisation d'une collectivité locale alors étroitement tenue en tutelle par l'Etat qui a agi à sa seule initiative sans l'aide de ce dernier. Sa construction se termina en 1854 et c'est seulement vers 1870 que la mairie le nomma barrage Zola en hommage à son constructeur.

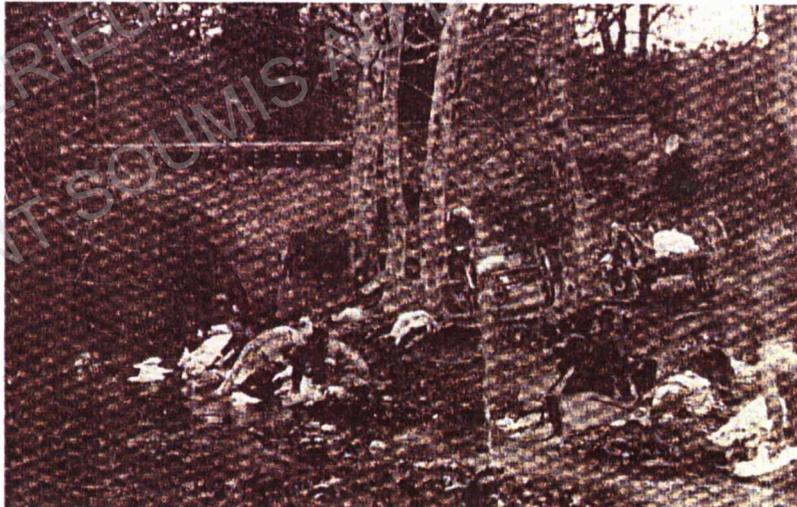
- **Le barrage Bimont.**



Ce barrage fut construit par l'ingénieur Joseph Rigaud. Etudié dès les années 1920 et 1921, il a été achevé en 1951 par la construction d'un bassin d'une capacité de 40 millions de m³ situé sur le flanc Nord-Ouest de la Sainte-Victoire. Il reçoit les eaux zénithales et se trouve raccordé au canal du véritable régulateur de l'alimentation en eau de la région urbaine et contribue à l'irrigation de nouveaux territoires situés dans les plaines de Gardanne, Trets, et le sud du département.

c) La population du Tholonet.

En 1666, c'est l'acte de naissance de la commune. Elle portait jusque-là le nom de « lieu inhabité du Tholonet ». En 1771, Simon-Alexandre de Gallifet fait bâtir la petite église actuelle et le presbytère, qui remplacent les précédents ruinés. Le village se développe seulement en ce temps-là. En 1774, on y compte 135 maisons et une fabrique de cire. Les Artauds était le hameau le plus important, alors qu'il n'y avait que le Château et quelques bastides dispersées au Tholonet. Les constructions de la mairie en 1850 et de l'école en 1874 furent insuffisantes pour créer une agglomération centrale au Tholonet. La plupart des terres au Tholonet appartenaient aux propriétaires du Château, il était donc très difficile de construire des habitations à proximité de celui-ci. A cette époque, on compte environ 600 habitants. La plupart des femmes du Tholonet étaient lavandières, leur tâche consistait à laver au bord de la Cause, le linge des bourgeois d'Aix-en-Provence. Quant aux hommes, nombres d'entre eux travaillaient à la carrière de marbre située à Roques-Hautes (une trentaine d'ouvriers). Ce marbre communément appelé « brèche d'Alep » était très apprécié et décorait de nombreux hôtels d'Aix-en-Provence et de Paris. L'exploitation prit fin à la veille de la seconde guerre mondiale. Il y avait également au Tholonet des propriétaires de petites exploitations qui cultivaient essentiellement du blé mais aussi de l'avoine pour les bêtes.



Les Lavandières.

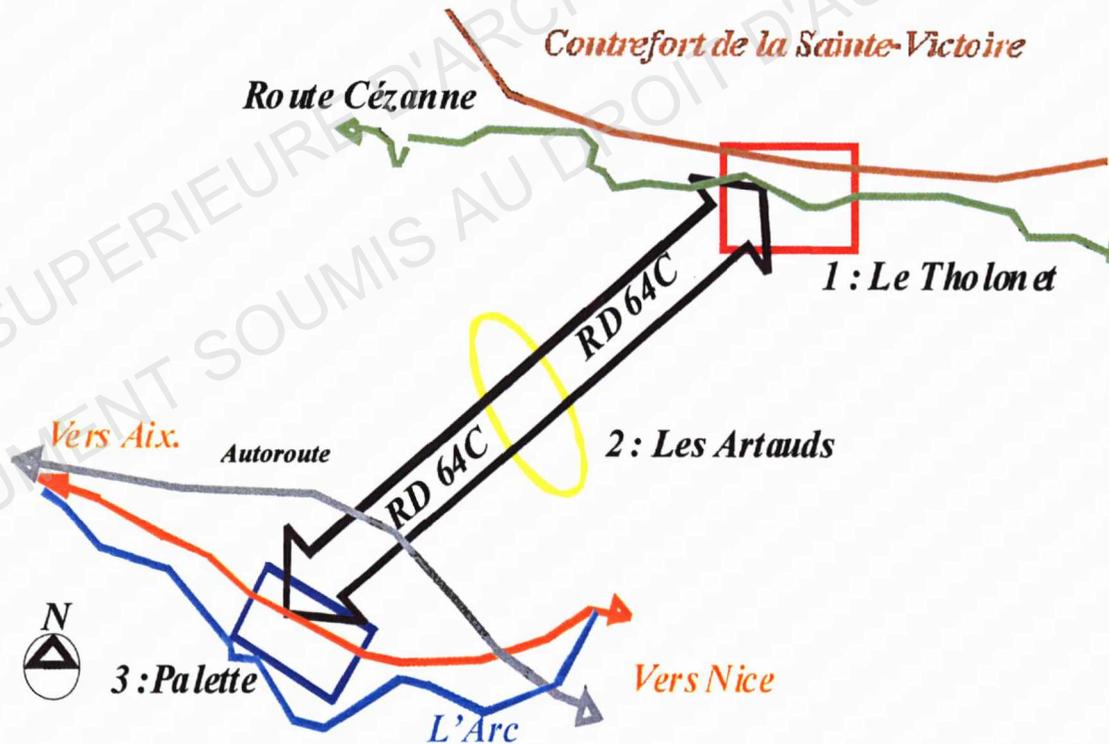
On compte aujourd'hui environ un peu plus de 2 270 habitants répartis le long de la Route Cézanne, aux Artauds, à Langesse et surtout à "Palette qui s'est fortement développée depuis 1980.

En premier lieu, la commune est un espace de forte fréquentation touristique et de loisirs de l'aire métropolitaine Aix-Marseille, au même titre que les Calanques (700 000 personnes/an fréquentent le massif de la Sainte-Victoire).

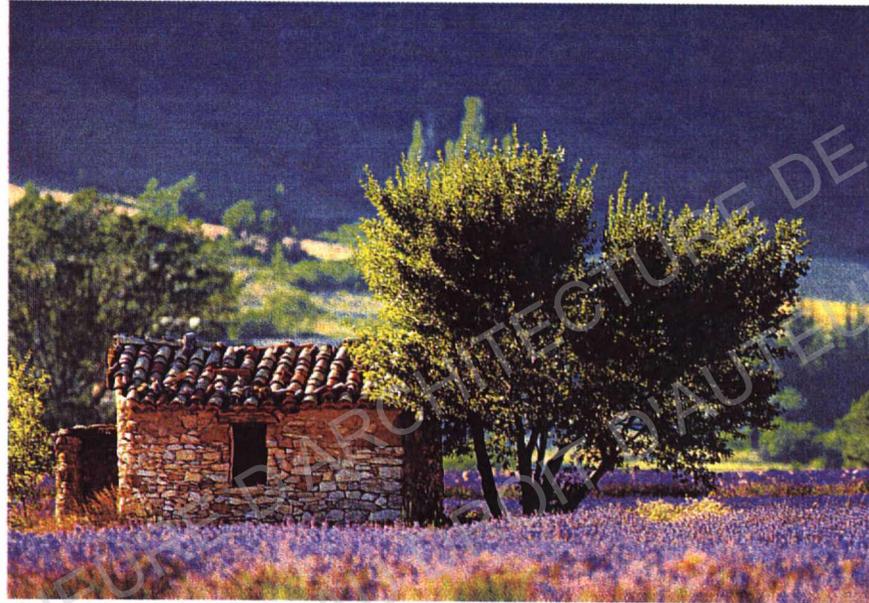
En second lieu, elle s'inscrit très clairement dans la mouvance économique et résidentielle d'Aix-en-Provence. En effet, 45% des actifs du Tholonet travaillent à Aix, 25% au Tholonet. Le paysage économique montre à quel point la commune est dynamique : équipements (scolaires ; hospitaliers ; ...) ; constructions en augmentation ; installations de nouvelles entreprises ; ...

La population se répartit entre trois centres urbains :

- Palette, qui accueille environ la moitié de la population de la commune,
- Le Vieux Village,
- Le Hameau des Artauds.



d) La morphologie urbaine du Tholonet.



Le grand paysage « construit » est marqué par des « axes » (les alignements de la D64C, de la RN7 dans la traversée de Palette) et par des points forts : le Château, les Artauds, certains carrefours (dans Palette, dans le vieux village). Ce paysage s'insère dans le paysage naturel : collines à l'horizon, croupes boisées, plaines et vallons, ruisseaux et leur ripisylves.

▪ ***Une évolution de l'habitat villageois traditionnel.***

La période 1965-1983 a été marquée par des constructions dispersées de type « Campagnes » ou « Bastides », le développement durant cette période a permis cependant de conserver une grande qualité d'environnement. Le centre historique du Tholonet, lieu caractéristique de l'ambiance provençale, s'est modestement développé. L'urbanisation par l'habitat individuel sur les terrains proches du noyau ancien a cependant laissé quelques opportunités pour le développement d'un centre plus structuré.

Contrairement à la période de développement dispersé, Palette se densifie dans la seconde période 1983-1994 par des opérations importantes. La structure foncière, constituée de grandes parcelles aux abords du hameau, a favorisé ce mode d'urbanisation. L'Arc au Sud et l'autoroute au Nord ont créé des limites favorables à l'urbanisation du hameau. Le renforcement de la centralité

(opérations mixtes, habitat-commerces de proximité), l'accueil d'activités et récemment la réalisation de l'école à Palette contribuent à améliorer l'équilibre entre les deux pôles urbains. Ces deux périodes ont permis que se constitue une diversité dans les types de logements offerts.

▪ **Les centres urbains.**

Une dizaine de secteurs de la commune constituent des enjeux de développement, d'amélioration du fonctionnement urbain, de maintien du paysage et du cadre de vie.

- **Le centre historique** : C'est un secteur très peu urbanisé. Les différents espaces publics (terrains de boules, parkings, jardins terrasses, mail planté de platanes) organisent et identifient le village.

- **Les Artauds** : Le hameau représente une forte valeur identitaire dans la commune. Son tissu urbain s'est construit sur des usages de proximité et sur une entité paysagère bien délimitée.

- **Palette** : Etant donné son fort développement en quelques années, l'option possible du développement de la centralité rend stratégique les dernières parcelles de terrains libres.

2) Le Tholonet et la Montagne Sainte-Victoire, une lame de pierre.



« Un motif étourdissant se développe du côté du levant : Sainte-Victoire et les rochers qui dominent Beurecueil. J'ai dit : « Quel beau motif » ». (Lettre à Zola de Cézanne, 14 avril 1878).

Qui ne connaît la Sainte-Victoire « de Cézanne », dont la proue domine la Vallée de l'Arc ? Quel artiste (photographe, cinéaste, écrivain ou poète) n'a tenté, dans le sillage du peintre, d'ériger cet éperon rocheux en symbole

du pays d'Aix ?

On rappellera ce mot de Picasso à son marchand lorsqu'il s'installe au Château de Vauvenargues sur le versant nord de la Montagne : « Je viens d'acheter la Sainte-Victoire de Cézanne. Laquelle ? répond le marchand, L'original, réplique Picasso, voulant dire par là que la montagne était devenue en soi une œuvre Cézannienne, grandeur nature ! ».

La montagne culmine à l'Est à 1 125 m au pic des Mouches, s'étend d'est en ouest sur 12 km. Cette voilure de rochers blancs, à la grande pureté de ligne, montre une couleur bleutée : éclat du calcaire nu rehaussé par la luminosité de l'atmosphère.

a) L'origine du nom Sainte-Victoire.

La réalité historique du nom est complexe. A l'origine, la Montagne portait son nom ligure : Ventur ou Venturius. On trouve trace de ce nom au XIV^e siècle, l'adjectif saint y est rattaché : Sainte-Aventure ; itinere sancte Aventure en 1390 ; Sainte-Venturie, sancte Venturie en 1345.

En 102 avant J.C, Marius livre bataille contre les Cimbres en Provence. Un texte de Plutarque situera la bataille près d'Aix-en-Provence. Selon Plutarque, 100 000 hommes furent tués. Selon l'Építome de Tite-Live 200 000. Le souvenir de cette bataille se maintient en Gaule jusqu'au V^e siècle, puis est oublié.

Au Moyen Age, la signification religieuse de la montagne (Sainte-Venturie) est confortée par la vie érémitique qui s'y développe : Sainte-Ser se retire sur la montagne au V^e siècle, près du village actuel de Pyuloubier. Martyrisé, il aura les oreilles coupées, ce qui explique pourquoi il est invoqué contre la surdité.

A partir de 1546, un pèlerinage, organisé par les Pertuisiens, a lieu le 24 avril en l'honneur de Sainte-Venturie. Ce jour-là, on fait l'ascension de la montagne.

Au XVII^e siècle, la montagne prend le nom de Notre Dame de la Victoire, peut être en mémoire de la victoire de Lépante, ou en référence à la victoire contre les protestants célébrée par Louis XIII. Le nom présente surtout un rapport avec un ermitage au sommet de la montagne. En 1653 en effet, un riche négociant aixois, Honoré Lambert, malade, promet s'il est guéri, de restaurer la chapelle du Mont-Venture et la dédie à Notre-Dame-de-Victoire.

Très vite le nom est simplifié en Sainte-Victoire.

C'est alors seulement que ce nom est rattaché à Marius vainqueur des barbares. On cherche même à découvrir à la fin du XVI^e siècle, des stèles ou des fragments archéologiques qui seraient les vestiges de la célèbre bataille. Ces considérations aboutiront à des affirmations qui ne s'étayent plus sur aucune « preuve ». Et Fauris de Saint-Vincent conclut ainsi : « On consacra alors au culte chrétien un temple que Marius avait fait élever au sommet de cette montagne et Sainte-Victoire fut nommée la patronne de ce temple. » (Notice sur les lieux de Provence où les Cimbres ont été vaincus par Marius, 1814).

En 1829, Walter Scott reprendra cette thèse dans son roman « Charles Le Téméraire ou Anne de Geirstein ». Une première croix fut érigée au début du XVI^e siècle, une deuxième en 1775, une

troisième en 1842. La croix actuelle haute de 19 mètres fut érigée en 1875 grâce aux efforts de l'abbé Meissonnier, curé de Rousset.

b) Les pratiques religieuses.

- **Le prieuré.**

Depuis le XIII^e siècle environ, il existe une chapelle et un ermitage au sommet de la montagne mais l'endroit n'était alors occupé qu'épisodiquement par quelques ermites ou par quelques bergers. Au milieu du XVII^e siècle, un prêtre de Saint-Sauveur, Messire Aubert décide de s'établir avec un frère sur la montagne et de se consacrer à la pénitence. C'est lui qui va contribuer au maintien du culte de Sainte-Victoire et au rayonnement du lieu. Les constructions qui subsistent aujourd'hui datent du milieu du XVII^e siècle, époque donc du réel essor du culte de Sainte-Victoire. En 1653, Honoré Lambert tient sa promesse faite auparavant et restaure l'ancienne chapelle, fait élever en 1656 la chapelle actuelle et le clocher.

- **La croix de Provence.**

Il y eut plusieurs croix successives au sommet de Sainte-Victoire. La plus ancienne aurait été érigée au début du XVI^e siècle par un marin provençal en danger, qui aurait fait vœux de poser une croix sur le sommet qu'il apercevrait à son retour de terre. Une deuxième croix en bois fut érigée en 1842 mais elle fut victime des pèlerins qui chaque fois en emportaient un morceau comme relique. Réalisée par souscription publique, la croix actuelle commencée en 1871 fut achevée en 1875. Mesurant 19 mètres de hauteur, elle doit son originalité à son cœur métallique qui contient le nom des souscripteurs et des 104 paroisses donatrices. Cette croix fut érigée pour conjurer les maux qui frappaient la France à cette époque : l'invasion des Prussiens et la variole.

3) *Le Tholonet et Paul Cézanne (1839-1906).*



Paul Cézanne est sans doute le peintre du XIX^e siècle dont l'œuvre s'identifie le plus à la Provence, une œuvre surtout marquée par l'un de ses motifs préférés : « La Sainte-Victoire ». Cette dernière devint même l'unique motif du peintre à partir des années 1885-1886 et lui confèrera une consécration universelle.

Pour Cézanne, la Sainte-Victoire, c'est « le paysage emblématique de la Provence » dont il veut dire l'essence : « Je veux pénétrer jusque dans les assises géologiques du paysage... ».

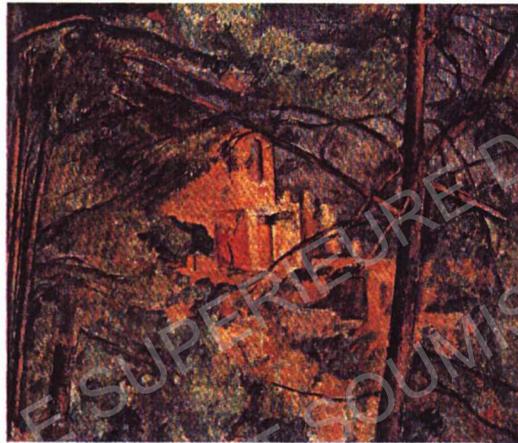
a) Son amitié avec Emile Zola.

Pendant leur jeunesse à Aix-en-Provence, Paul Cézanne et Emile Zola, les inséparables, bientôt accompagnés par Philippe Solaris, parcourent les terres du Tholonet et de Sainte-Victoire qui enchantent leurs yeux et leurs esprits. « Autour d'Aix-la-romaine, il n'est pas de ravins, pas de rochers (...) pas de lointains sentiers où l'on ne puisse voir l'empreinte de mes pas » déclare Zola. Dans « l'œuvre », Zola décrit l'Arc au bord duquel il habita quelques temps. C'est dans cette rivière « dont la vue et le contact me réjouissaient tant » que se répétaient les joyeuses baignades qui marquèrent et plus tard inspirèrent Cézanne.

b) Un nouvel art de peindre.

Tout au long de son existence, le peintre recherche, pour travailler, la solitude des propriétés familiales, des cabanons ou appartements qu'il loue dans les environs d'Aix. De là, il apprécie les contours géométriques des carrières de Bibémus, les cubes des maisons et surtout la masse puissante de la Sainte-Victoire, paysages aux formes amples et aux masses découpées qui caractérisent son œuvre. Initiateur d'un nouvel art de peindre, il fonde sa technique sur certaines propriétés de la couleur : renouvelant ainsi la perspective classique du XVI^e siècle, il ouvre une nouvelle perspective spatiale par simplification des formes et juxtaposition des plans colorés.

c) Le Château Noir.



A partir de 1887, Cézanne va sur le motif et s'installe souvent « sur les hauteurs apercevoir ceux qui pourraient le déranger et le surprendre au travail ». Le Tholonet, qui a vu le jeune Cézanne courir les collines avec ses camarades, le retrouve souvent dans les vingt dernières années de sa vie quand il ne quitte plus guère Aix-en-Provence. Aimant la solitude pour s'adonner à ses recherches picturales, il loue deux pièces dans ce château réputé pour ses légendes.

En effet, on raconte que ce serait un riche marchand de charbon qui au XIX^e siècle l'aurait fait construire et badigeonner de noir. D'autres rapportent que le premier habitant fut un fervent des sciences naturelles soupçonné d'entrer en rapport avec le diable, d'où le nom de « Château du diable » qu'il porta longtemps. La réalité est plus prosaïque. Le constructeur fabriquait du noir animal (pigment noir obtenu en calcinant des os en vase clos) à Marseille qu'il utilisait pour enduire les murs extérieurs. Mais le noir ne résista pas aux pluies et les pierres de Bibémus retrouvèrent leur couleur d'origine.

La dernière époque du Château Noir témoigne d'une source d'angoisse de Paul Cézanne. Précédemment, si la composition et les couleurs restaient lumineuses, les motifs tendaient à devenir plus mouvementés. A force d'enchevêtrement des arbres et des buissons, la vision devient plus chaotique même si, dit-il, « je ne pense à rien quand je peins. Je vois des couleurs. Je peins, je jouis

à les transporter telles que je les vois sur ma toile. Elles s'arrangent au petit bonheur comme elles veulent. Des fois, cela fait un tableau ».

« Peindre, dit Cézanne, ce n'est pas de mettre le plus de rapports possibles ». Ce que recherche Cézanne, c'est être objectif dans la perception qu'il a de la nature. Il essaie plusieurs points de vue, indiquant ainsi qu'une forme n'existe que sous plusieurs formes et par rapport à un corps qui se déplace, à un regard qui n'est jamais le même et constamment mobile. C'est devant Sainte-Victoire que Cézanne s'est efforcé de pénétrer les problèmes de l'espace et de la couleur.

d) La Sainte-Victoire, symbole du peintre dominant sa ville.



Les sites des environs d'Aix l'avaient souvent inspiré, mais rarement dans un cadrage panoramique. L'apparition de la montagne Sainte-Victoire, qui domine la campagne Aixoise et dont la coloration change d'heure en heure, se produit au moment où Cézanne séjourne de moins en moins souvent à Paris et vit davantage à Aix.

On peut voir dans la sérénité de ces paysages le reflet de l'apaisement survenu dans son monde familial et, dans sa position dominante de la montagne, le symbole de Cézanne lui-même prenant

possession de son territoire et triomphant de la société aixoise qui ne veut pas reconnaître sa valeur artistique.

Une île, une émergence, un iceberg : les dernières « Sainte-Victoire » acquièrent une autre nature.

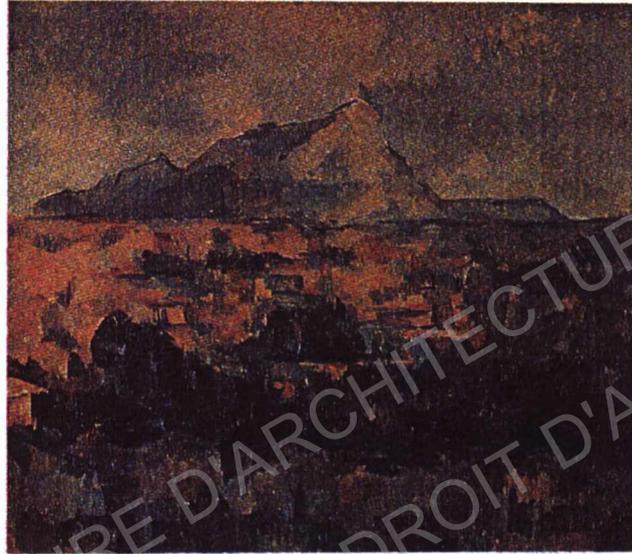
Pour exprimer l'émotion intense qu'il ressent et la couler dans une forme harmonieuse, Cézanne a besoin, comme d'un stimulant, de voir le motif, qui reste toujours reconnaissable. Il affirme vouloir traduire ses sensations, mais les tableaux qu'il peint sont irréalistes et visionnaires, d'un lyrisme puissant.

Cézanne multiplie les tableaux de la Sainte-Victoire, il en cherche la vérité profonde, il veut y parvenir par la couleur et la lumière. « Le génie est de pouvoir renouveler son émotion au contact quotidien de la nature » dit-il à son fils Paul.

Dans ses dernières Sainte-Victoire, la montagne n'est plus la continuation du panorama de collines et de végétations, mais une masse qui en est clairement séparée. Elle n'est plus un élément d'un site, au même titre que la plaine, les arbres ou les maisons ; elle est de nature différente. Une ligne horizontale, marquée très fortement, la sépare du reste du paysage.

De ce besoin de partir du visible pour peindre l'équivalent passionné des sensations, Cézanne est mort.

Le 15 octobre 1906, un orage le surprend pendant qu'il peint. Il meurt le 22 octobre d'une congestion pulmonaire.



II)Le projet : « Un Centre Equestre accessible pour tous ».

« L'Architecture doit s'imprégner du savoir-vivre de la vie quotidienne, du sens commun pour respecter son interlocuteur, le destinataire de l'édifice...C'est le dehors tout entier, la vie quotidienne, le logement qui s'instrumentalisent. Là aussi la violence de la technique se déchaîne. La politesse est la sagesse de l'Architecture qui ne doit pas songer à édifier un bâtiment qui tranche sur le paysage, ni à s'y cacher stupidement, mais chercher à comprendre comment réparer par l'œuvre les interventions antérieures, à redonner sens. C'est à la main de l'homme, à l'artifice, à mettre en valeur. La réparation doit être réalisée avec doigté ».

Alvar Aalto.

1) Présentation.

a) Le site.

Le projet que j'envisage de concevoir se situe aux Artauds, hameau du village du Tholonet. Le site nous offre des vues magnifiques sur la montagne Sainte-Victoire et sur la superbe campagne qui l'entoure ; ainsi que les rivières de l'Arc et de la Cause qui traversent le territoire et se faufilent entre les vignes et les champs de fleurs sauvages.

Le paysage des Artauds est concentré essentiellement sur la silhouette du hameau, le regard ne semble pas s'attarder sur l'environnement de cette petite butte. Pourtant, le dégagement des perspectives dans la plaine, l'intégrité encore préservée des collines boisées environnantes, et le cordon arborescent qui accompagne la Cause et ses affluents, participent à l'harmonie de l'ensemble.

Le site d'étude se situe en « zone naturelle susceptible d'être urbanisée en secteurs de sport-loisirs » (NAF), la surface du terrain est d'environ 10 hectares et la possibilité maximale d'occupation du sol n'est pas réglementée.

b) Les conditions climatiques.

• Les vents.

Les vents, surtout le mistral, sont un facteur déterminant de ce climat. La période maximale du vent se situe de mars à juin. Le mistral, vent de Provence soufflant du Nord vers le Sud, amène le beau temps, mais il apporte aussi, l'hiver, un froid rigoureux et quelques fois, la neige.

C'est un vent sec, avide d'eau, qui crée sur son passage une évaporation intense. En Provence, on l'appelle « mangio fango » (mange-boue). Le climat méditerranéen lui doit la pureté de son ciel et

la luminosité de son atmosphère. En hiver, le temps à mistral s'accompagne d'une baisse marquée de la température.

La fréquence du mistral et sa vitesse moyenne diminuent peu à peu quand on s'éloigne de la vallée du Rhône vers l'Est. Sa vitesse peut être de 8 à 10m/s.

En effet, il ne souffle pas partout de la même direction : il souffle plein nord dans la vallée du Rhône jusqu'à Arles ; nord-ouest dans la Camargue, la Crau et la région de Marseille, et ouest sur le littoral à l'est de Marseille et sur la Côte d'Azur. Cependant, ce vent violent a une véritable bienfaitrice dans le domaine de la pollution atmosphérique.

A côté de ce fléau, qu'est le mistral pour la Provence, il existe un autre vent souvent très violent, mais rarement froid, c'est le vent du Sud : le marin qui vient de la mer (en provençal : le marinadou).

- **Les pluies.**

Il tombe, en moyenne, chaque année, 750 mm à Nice, 560 à Paris, mais les pluies méditerranéennes ont cette double originalité : leur rareté et leur violence. Il ne pleut qu'un petit nombre de jours, 50 à 60, concentrés surtout en automne et au printemps : particulièrement quatre jours, fin avril et début mai.

Ces pluies tombent sous formes d'averses ou d'orages courts et extrêmement violents qui transforment en torrents les chemins, inondent les champs et ravinent les collines, entraînant tout sur leur passage, et changeant, en quelques minutes, un cours très calme en fleuve impétueux.

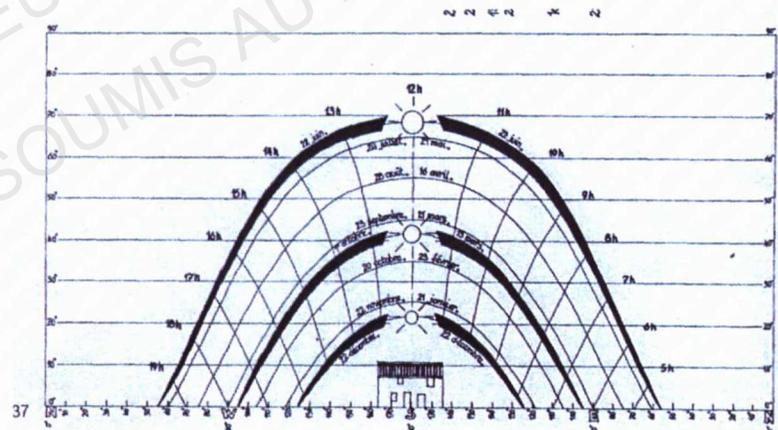
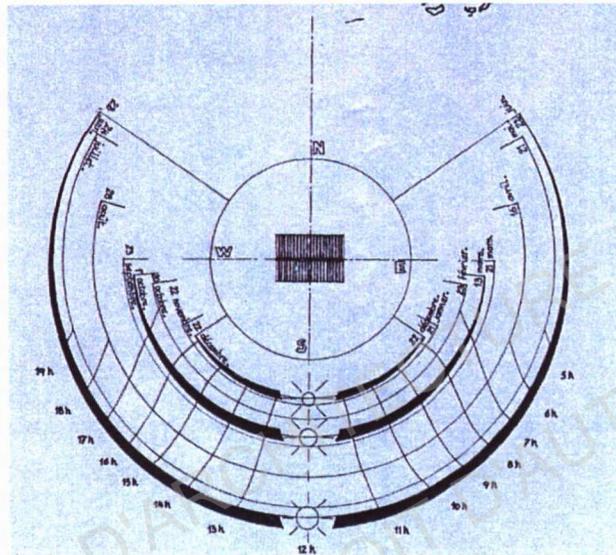
- **Le soleil.**

On dit communément que la Provence est un pays froid avec un soleil chaud. Le trait essentiel des températures de la Provence est la grande irrégularité entre l'été et l'hiver, et l'été, entre le jour et la nuit.

L'atmosphère extrêmement pure de l'air, le mistral, grand nettoyeur du ciel font que la Provence jouit d'une isolation privilégiée (3 050 heures en moyenne à Aix, contre 1 600 à 1 800 à Paris).

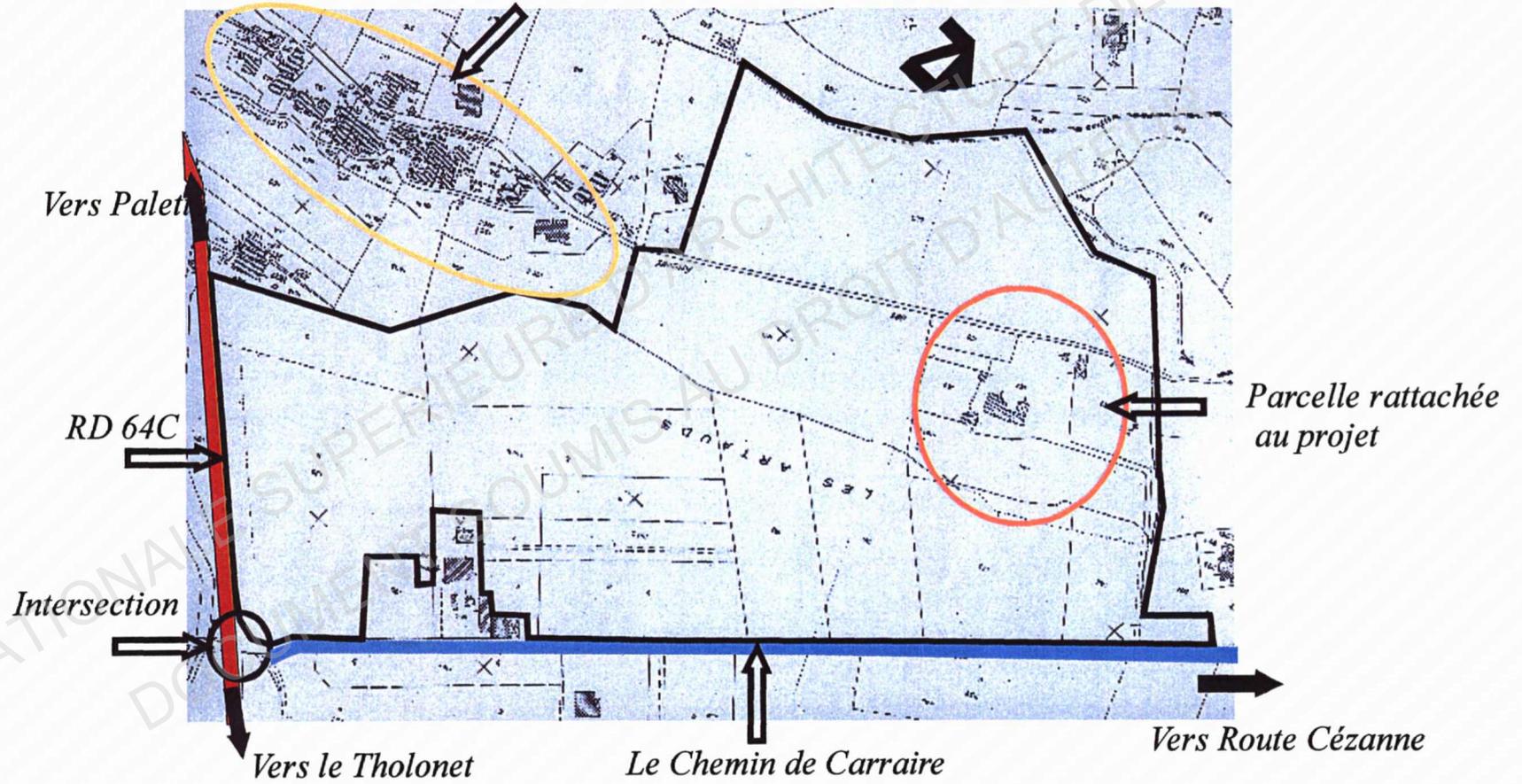
De plus, les étés sont torrides, la chaleur est excessive (de 24° à 40° C), et si l'hiver est doux le long de la côte, à cause de l'influence adoucissante de la mer, à l'intérieur, au contraire, et surtout en Haute Provence, l'hiver est très froid et sec, bien que bénéficiant, grâce au mistral, d'un beau ciel sans nuage, d'une limpidité exceptionnelle.

Le printemps et l'automne sont des périodes de transition souvent très courtes.



Plan et élévation du diagramme solaire.

Hameau des Artauds



Photographies du site :



Photo 1

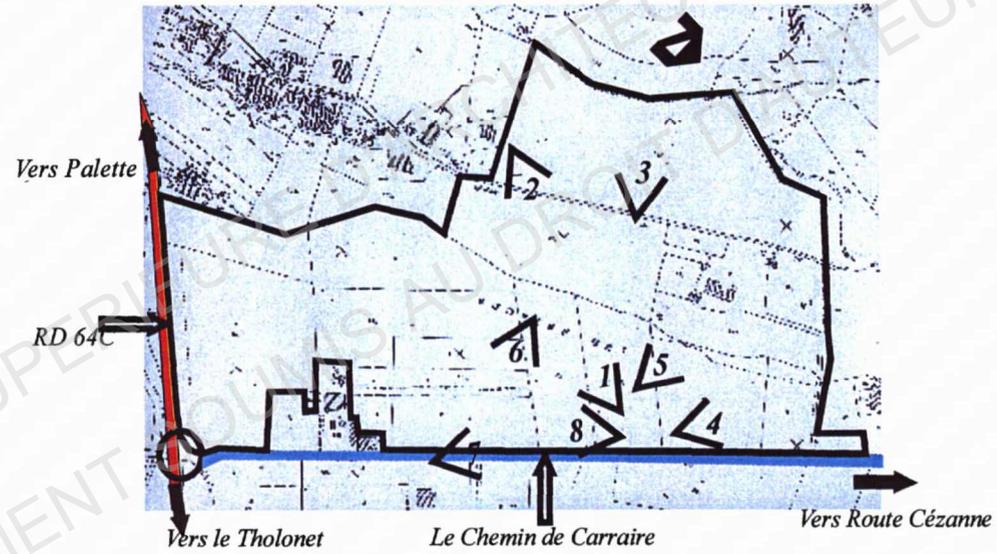


Photo 2



Photo 3



Photo 6

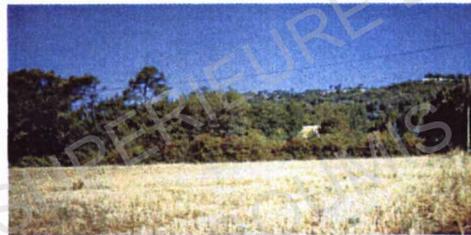


Photo 4



Photo 7

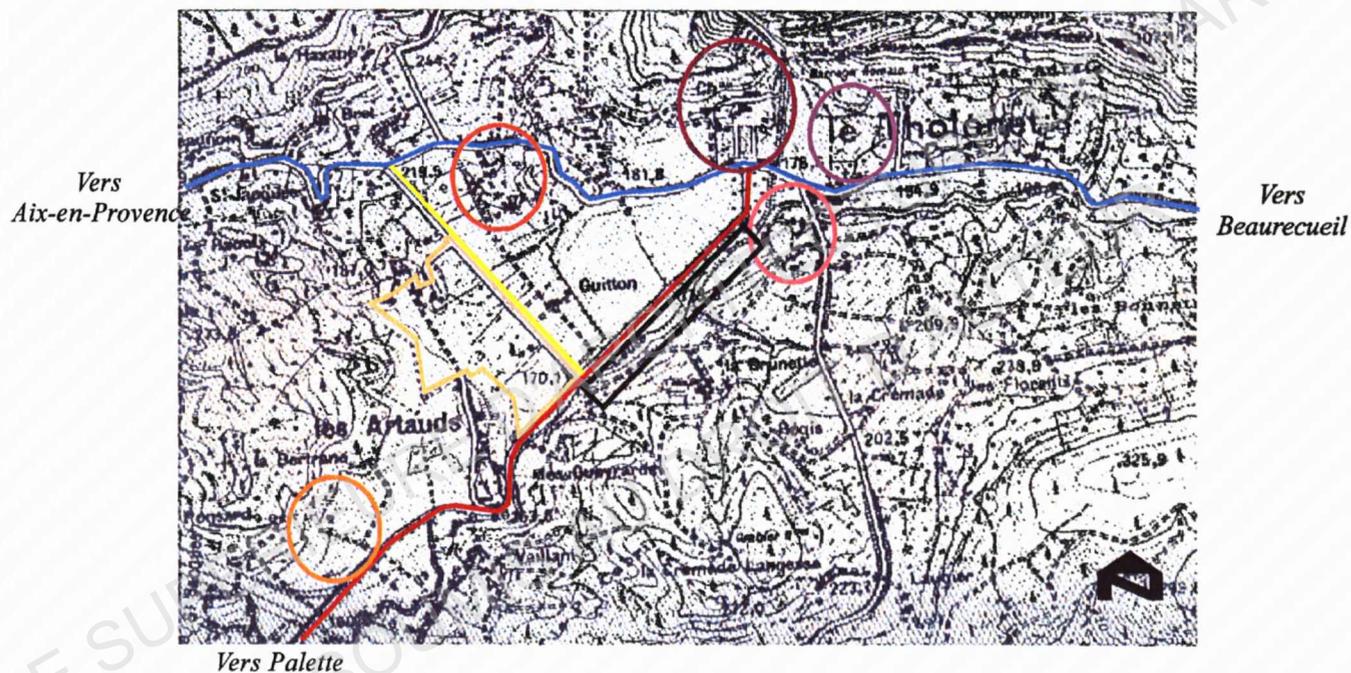


Photo 5



Photo 8

- *Le site et son environnement :*



— Zone d'étude
— RD 64C

— Route Cézanne
— Chemin de Carraire

○ Château du Tholonet,
siège du canal de Provence

▭ Parc des Sports

○ CEMAGREF

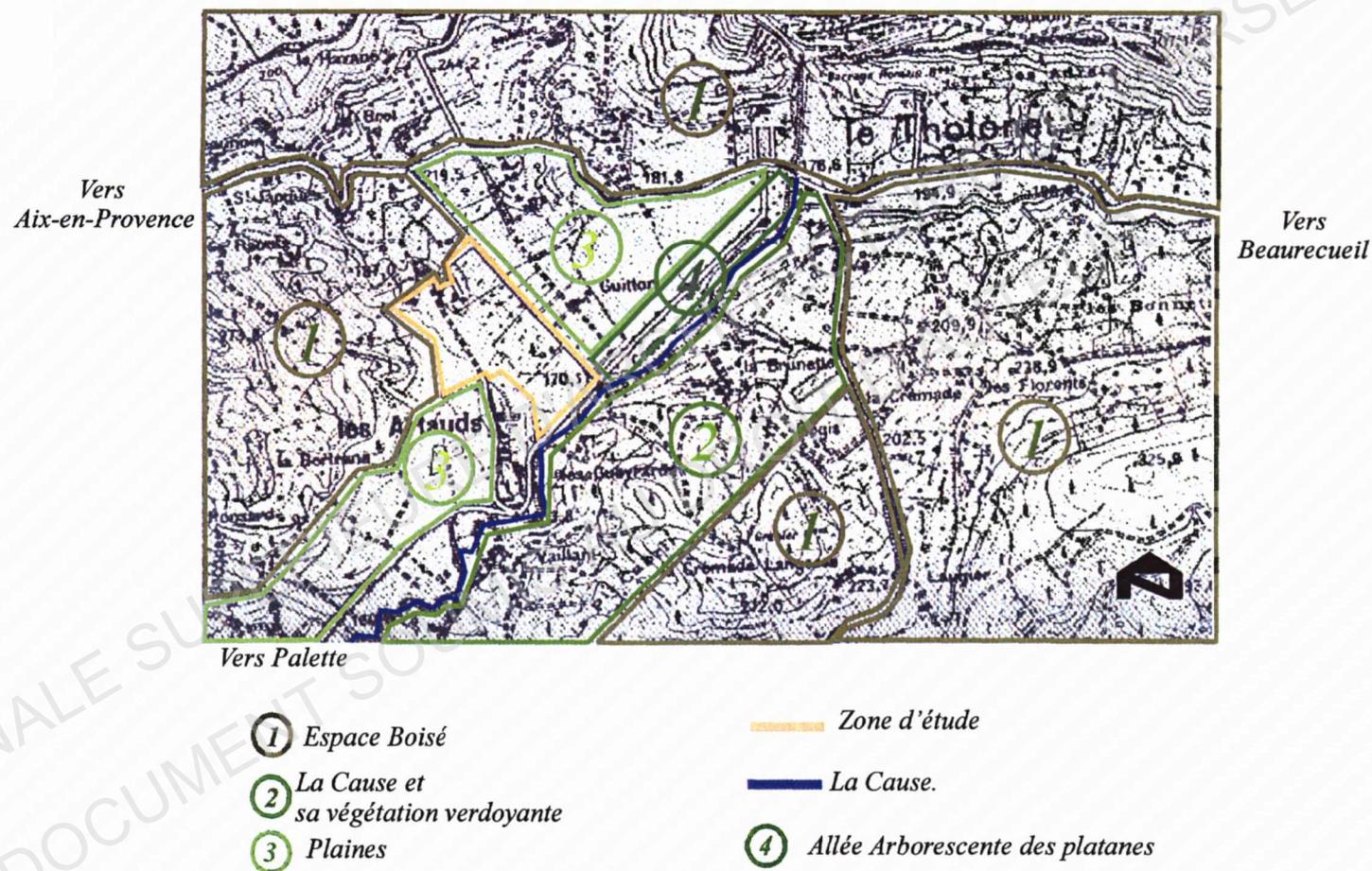
○ Centre Hospitalier Saint-Estèves

○ DIREN

○ Groupe Scolaire

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE
DOCUMENTATION

- Un site dans un paysage riche et varié :



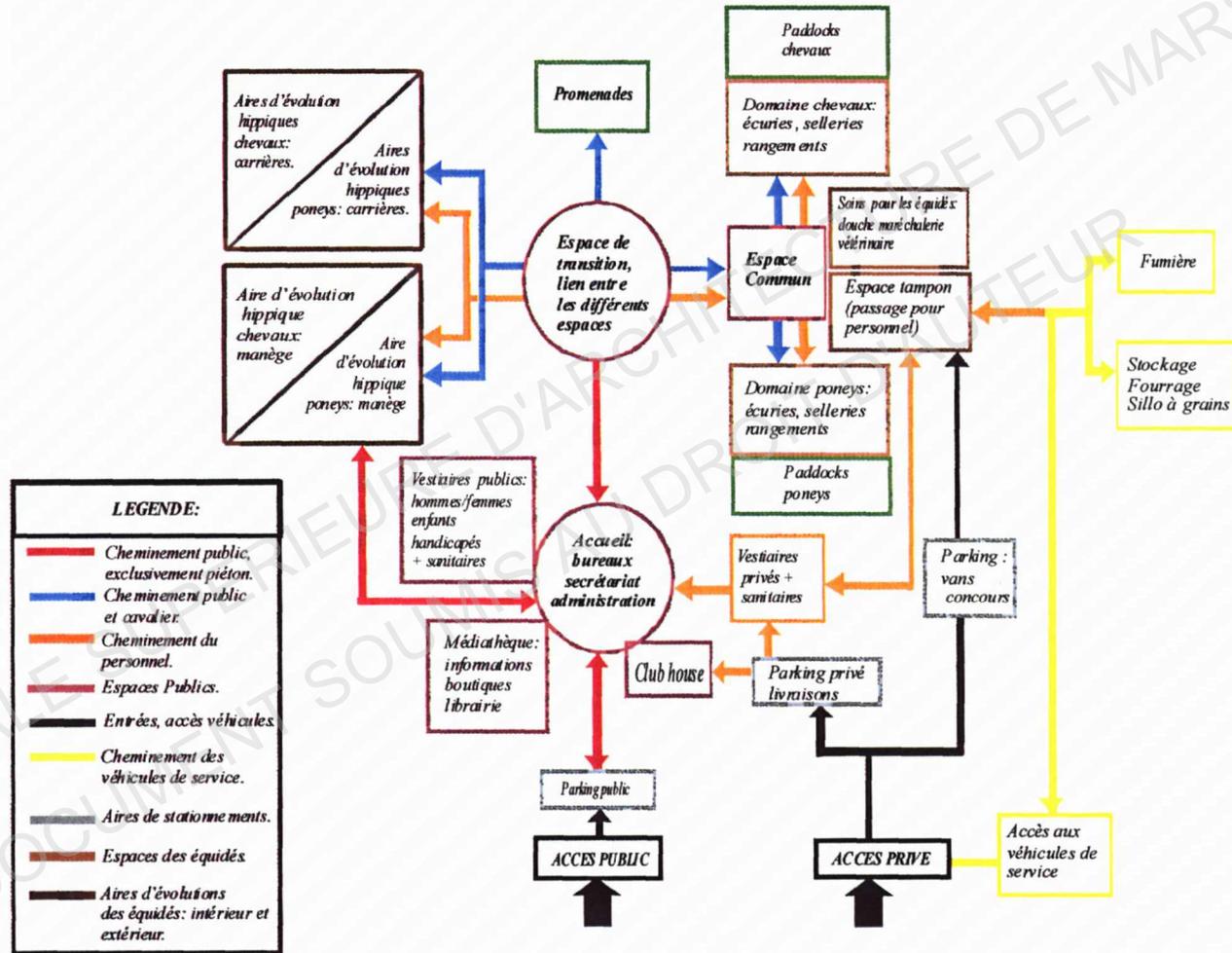
2) Le projet.

Un centre équestre, symbole de « havre de paix » où la ruralité rencontre le sport et le loisir sous toutes ses formes. Le cheval est synonyme de liberté, de beauté, mais c'est aussi un lien direct avec la nature.

a) Le programme.

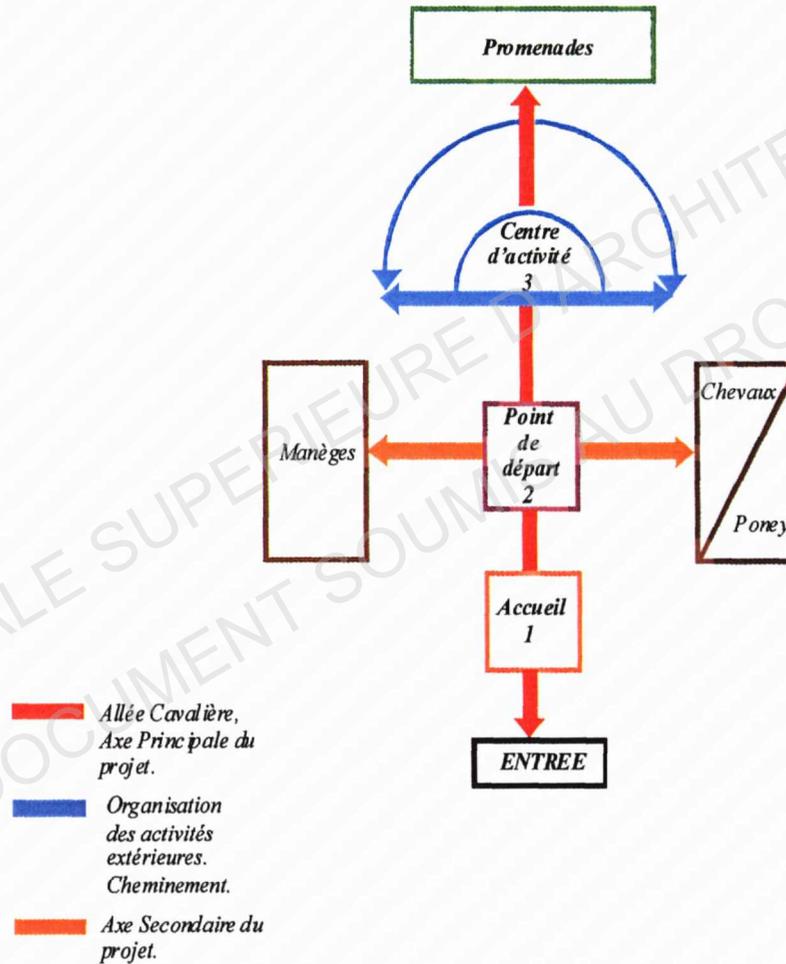
- **L'objectif de ce centre :**
 - *Permettre une activité sportive proche de la nature qui allie découverte et passion.*
 - *Créer un lieu de rencontre, d'échange, de communication, ...atour du même thème : « Le Cheval ».*
 - *Créer une activité bénéfique pour le développement économique et rural.*
 - *Utiliser le cheval comme « outil » thérapeutique pour la rééducation et pour la réinsertion, continuer la thérapie dans un lieu neutre autre que le monde hospitalier.*
 - *Permettre un accès à tout public, faire partager les « lieux ordinaires » à un public trop souvent isolé : cohabitation, rencontres.*
 - *Créer des structures permettant un sport en toutes sécurité pour les personnes non valides.*

• Organigramme du centre équestre:



• **Parti Architectural :**

Une Allée Cavalière fractionnée selon un cheminement évolutif à caractère pédagogique.



A chaque espace, on associe une fonction spécifique :

1 : L'Accueil

Mise en situation du public:
 - prise en charge.
 - information.
 - détente.

2 : Noyau du centre équestre: point de décision:

- accès aux écuries,
 - activités au manège,
 - activités extérieures.
 - visite des lieux,

3 : Lieu de vie

regroupement de toutes les activités extérieures avec au centre un pôle important.
 L'aboutissement final est le départ en forêt.

Le parcours architectural permet de découvrir le monde équestre : les différentes écuries (poneys, chevaux, chevaux propriétaires), la maréchalerie, les selleries, les aires de pansage, les aires de jeux. Cet ensemble est traité de façon harmonieuse, fruit d'une composition ordonnée et équilibrée. Le choix du parti architectural du projet, sur le site, fut avant tout déterminé selon la déclivité du terrain mais aussi selon la course du soleil : ce projet exprime une volonté d'évolution sur le terrain mais aussi dans le temps.

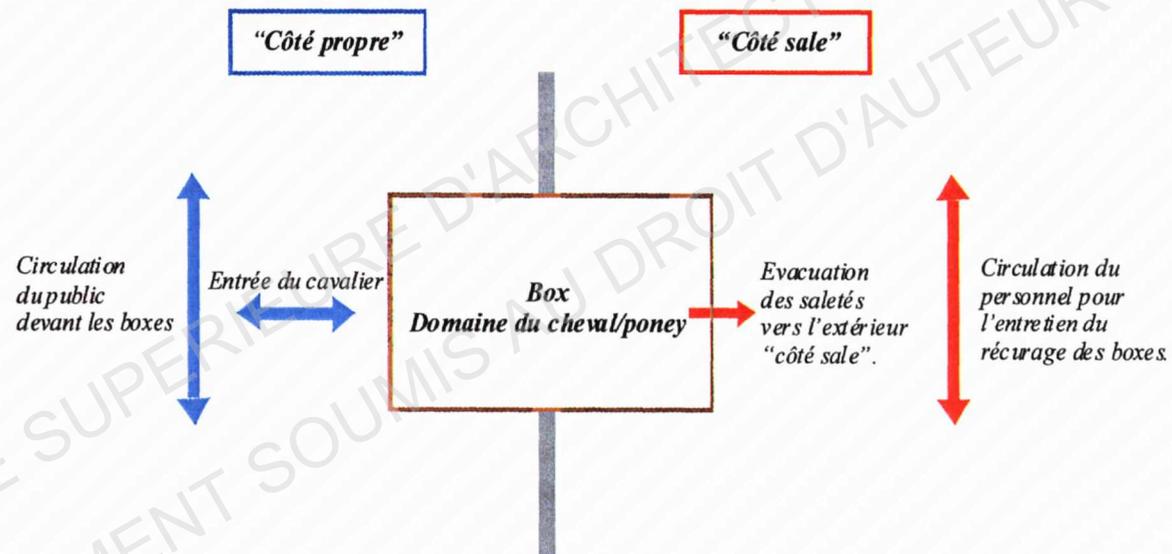
L'ensemble architectural se développe selon les courbes de niveau, et s'articule autour d'un axe principal : « Une Allée Cavalière ». L'importance de cet axe est soulignée par tout un système de places qui ont chacune une fonction spécifique (accueil, choix, activités).

Dès l'entrée du centre, la population est mise en situation, elle rentre dans le monde équestre avec tout un espace consacré au thème du cheval et son environnement. Outre la présence du côté administratif, se trouve un espace dédié au cheval, un espace muséographique à vocation éducative et culturel : « La maison du Cheval ». Elle est consacrée à la vie et à l'image du cheval dans toute sa splendeur : des thèmes conçus autour du cheval devenu un « produit agricole ou de loisir » et l'évocation de son rôle permanent auprès de « l'homme ». Des vitrines, des espaces aménagés amènent une certaine visualisation du cheval. Une salle vidéo, une médiathèque « cheval », une petite zone conférence et une salle d'exposition complètent cet ensemble.

Après cette mise en situation, le public est accueilli par les principaux acteurs de ce centre : « Les Chevaux », les écuries sont placées et traitées de telle sorte à marquer leur importance. Bien sur, le cheminement emprunté est étudié pour les cavaliers non valides, des pentes sont prévues à cet effet ainsi que d'autres moyens. Les autres volumes concernent les manèges et les dépendances.

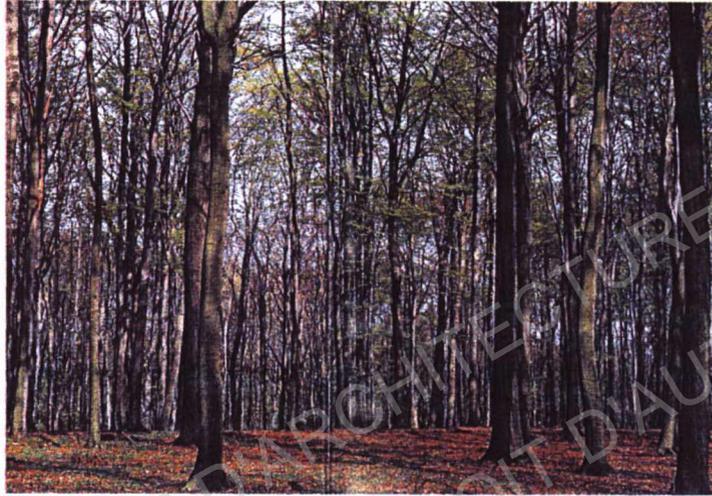
- **Principe des écuries :**

Il s'agit de séparer le « côté propre » (circulation des cavaliers/visiteurs) du « côté sale » (lors de l'entretien des boxes). Ce principe permet d'éviter cette confrontation qui gêne le passage, et permettant ainsi de laisser l'allée libre mais surtout propre.



Lors de l'entretien des boxes, le personnel n'est pas gêné par les cavaliers, et les allées restent le plus souvent "propres".

b) L'ambiance architecturale.



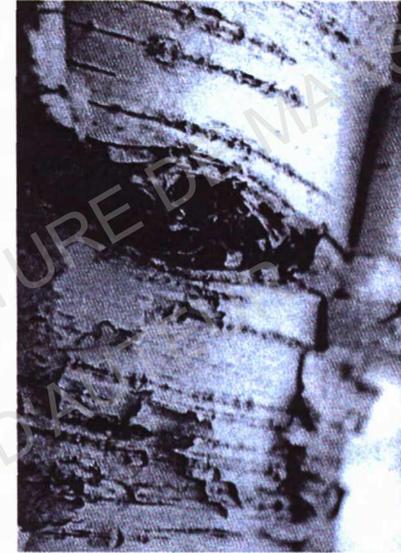
*Qu'attend-on de l'architecture sinon qu'elle nous **enchante** ? Du plus loin des souvenirs d'enfance jusqu'aux découvertes de l'adulte, la rencontre des édifices est affaire de désir. Un désir immédiat, une sensation d'évidence qui vous dit que là, quelque chose pourrait accueillir la douceur des rêves les plus profonds. Cette réceptivité soudaine au charme d'une construction, cet émerveillement, n'est rien d'autre que l'innocence retrouvée devant la nécessité d'avoir un lieu, quelque part, pour traverser le temps. Une innocence qui vous porte loin de ce qui s'offre ordinairement, en ville ou ailleurs, dans le grand catalogue de la médiocrité dominante.*

A l'ère du développement durable, nouvelle donne de la société contemporaine, la dimension paysagère est plus que jamais à prendre en compte, elle est la description d'une habitation qui associe l'homme et le monde naturel : le monde de la lumière, de l'ombre, de l'horizon, de l'arbre. L'architecture définit les ambiances, le cadre où l'on voit des formes : dans la lumière, dans l'ombre, de loin, de près. Pour vivre les meilleures aspirations du monde naturel, il faut un paysage agréable naturel ou construit, permettant ainsi à chaque personne de ressentir ce lieu. Un cadre complexe ne doit laisser voir que ce qui est agréable à regarder évitant donc de voir ce qui agresse notre regard pour modifier notre vision des lieux.

- **Les matériaux.**

L'ambiance architecturale doit traduire et symboliser le thème du cheval. Bien des matériaux peuvent être utilisés, mais il y en a un à prendre en compte, l'élément essentiel qui symbolise la nature, celui qui peut être rattaché au monde équestre, celui qui va associer l'homme à la nature, celui qui va permettre une parfaite intégration : « le bois ». Le bois est le matériau déterminant du projet, il donne aux bâtiments une coloration chaleureuse qui évoluera en fonction de la luminosité, bien sûr d'autres matériaux viennent l'enrichir, tel que la pierre et le verre.

Le lien qui unit homme et arbre remonte à l'époque préhistorique, il passe par le magique, le mythique et le mental, il arrive jusque dans notre présent. Les arbres sont des archétypes de l'humanité.



Rien, dans le règne végétal, n'est plus cher à l'homme que l'arbre. De toutes les plantes utilisées par les humains, l'arbre a été la première et reste la plus importante : on ne saurait sous-estimer son impact sur le développement des civilisations. L'arbre s'est révélé vital dans de multiples domaines d'activité : fournisseur, de bois et de fruits, protection contre les éléments puis, plus tard, matériau de construction, il demeure le symbole éternel du cours naturel de la vie et de la pérennité des choses dans un monde en constant changement. L'historien grec Hérodote raconte que Xerxès avait fait orner de décorations en l'honneur de son âge élevé, et qu'il le faisait garder et protéger par une escouade de soldats. La citation suivante est de Paracelse, médecin érudit du Moyen Age : « Cette plante...est comme sa chevelure ; elle a des formes distinctes et des marques, et sa sensibilité et ses sens sont dans un tronc. Quand le tronc est blessé, il meurt. ».

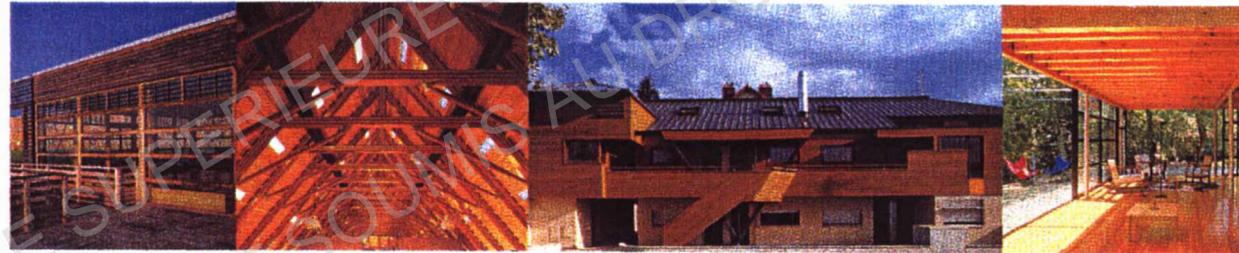
Cela fait des millénaires que, avec la pierre et l'argile, le bois figure parmi les matériaux les plus employés en construction. Le bois présente des qualités uniques : il est complètement recyclable, ses réserves se renouvellent naturellement et, en tant que source d'énergie, il n'affecte pas l'équilibre écologique de notre environnement. En tant que matériau naturel, il est l'expression matérielle parfaite de nos liens intimes avec le monde dans lequel nous vivons, à une époque où celui-ci prend

un aspect de plus en plus virtuel. Le bois est le fruit de la nature, c'est un matériau très performant, il est remarquablement léger et résistant.



*L'emploi du bois, **matériau doux et chaud au toucher**, offrant de multitudes variations dans la présentation et les aspects de surfaces est une réponse adéquate aux aspirations des usagers à une plus grande qualité de vie mais aussi à une parfaite intégration au site, qu'est la provence. Regarder ne va pas sans toucher. La perception tactile est sûre. « On voit souvent davantage de la main et du bout des doigts que des yeux », disait Kokoschka. Nous connaissons ce double sens. Nous aimons toucher le bois, beaucoup plus que le métal froid, le béton inerte, la brique rugueuse ou la céramique lisse. Le bois est doux,*

moelleux, chaud Dans le plus ancien livre des Oracles, le Livre des Métamorphoses, c'est le même signe qui désigne la douceur et le bois. Parce qu'il contient beaucoup d'air finement réparti, le bois ne nous enlève pas la chaleur de notre corps, il nous la restitue.



Vue, toucher, sensations, mais encore odorat. Nous connaissons bien la senteur que répand dans une pièce du bois d'arole laissé à l'état naturel ; l'odeur d'une planche débitée, d'un atelier de menuisier...

Enfin, n'oublions pas l'élasticité du bois, propriété importante pour l'acoustique. Celui-ci, capable de vibrer, répond à nos pas, à nos paroles, à notre musique.

Avec le bois, on apprend la simplicité et la clarté. La présence de la nature y va entièrement de soi, elle n'a pas été arrangée. Le bois équarri ou la planche sont aujourd'hui encore utilisés dans l'artisanat.

L'arbre, de part la variété des essences, nous propose une palette de matériaux aux caractéristiques très diverses. Chaque essence a ses qualités propres qui la destine à telle application plutôt qu'à telle autre. Des essences telles que le mélèze ou le douglas offrent une résistance naturelle remarquable aux attaques biologiques. Cependant, avec le temps et sous l'effet des intempéries, les façades en bois non traité changent plus rapidement d'aspect.



*L'ensemble de la structure des bâtiments est traité en **Douglas**. Ce choix s'explique par le fait que c'est une essence qui a tendance à moins se déformer que la plupart des autres résineux. Ces caractéristiques sont très larges puisque reposant sur des qualités variées, tant dans le domaine de la résistance mécanique, de la durabilité naturelle, que de l'esthétique. Compte tenu des capacités de développement forestier de l'arbre, le douglas permet l'usinage en scierie, de pièces de grandes longueurs et de fortes sections.*

Ces caractéristiques mécaniques lui permettent d'être utilisé en éléments structurels, en structure porteuse. Le douglas est aussi utilisé pour les structures en lamellé-collé (structures porteuses des manèges, les boxes).

*La couverture employée est en **zinc**, ce choix s'explique selon des aspects esthétiques, en effet puisque le toit représente une « cinquième façade ». Un toit en zinc offre une belle réflexion de la lumière. En travaillant par exemple avec la tuile, on fait apparaître beaucoup plus de volume, alors qu'avec un revêtement en zinc, on crée un **passage harmonieux de la façade au ciel**.*

Outre les aspects esthétiques, le choix pour le zinc a également été justifié par des considérations purement pratiques, le toit en pente en est une caractéristique évidente. Avec les tuiles, il faut un pourcentage d'inclinaison minimum déterminé. Avec le zinc, il est possible de tout, même de travailler correctement avec un angle d'inclinaison aussi faible.

- *L'eau, source de vie.*

L'eau comme la lumière a un côté magique dans un jardin, sans doute parce que c'est un monde vraiment vivant, qu'on peut voir en transparence.

La présence de l'eau et de la végétation dans l'ensemble du projet a une place importante dans le projet, cela symbolise la proximité recherchée entre la nature et l'homme. Leur présence sensorielle sur le site a un objectif essentiellement ludique et culturel. L'eau a un rôle structurant dans la composition du plan de masse, on peut dire que le paysage ainsi créé avec la végétation et l'eau va permettre au visiteur d'effectuer un agréable parcours architectural, au fil des saisons on va redécouvrir un nouvel espace.



Il ne faut pas oublier que l'eau est une des caractéristiques de la Provence, Aix-en-Provence est une ville d'eau !

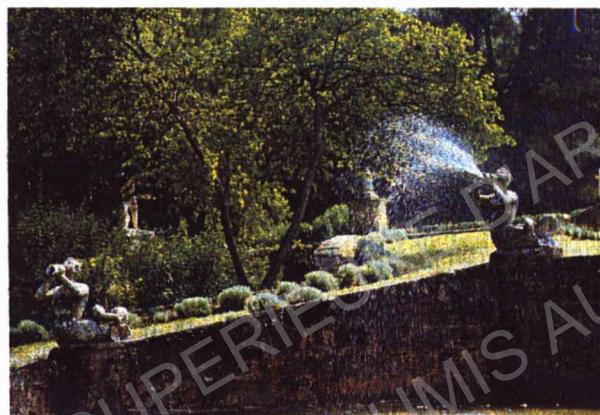
Dans les villages et villes de Provence, puits, citernes, fontaines sont autant de symboles de la recherche permanente de l'eau. Au XIX^e siècle, les fontaines constituaient des points de rencontres pour les femmes. Aujourd'hui, elles demeurent d'importants lieux de sociabilité. Dans les villes, les fontaines créent des ambiances particulièrement agréables sur les cours et les grandes places. Elles augmentent le degré hygrométrique de l'air, rendant ainsi l'atmosphère moins étouffant en été.



- *Le jardin, lieu de tous les plaisirs de la nature.*

« Je regardais, ébloui de la lumière plus douce, du ciel plus clément, ébloui même des grandes ombres bleues que les arbres, mollement, allongeaient sur l'herbe, ainsi que de paresseux tapis ; ébloui de la féerie mouvante des fleurs, des planches de pivoines que de légers abris de roseaux préservaient de l'ardeur mortelle du soleil...non loin de nous, sur l'une de ces pelouses, un appareil d'arrosage pulvérisait de l'eau dans laquelle se jouaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, à travers laquelle les gazons et les fleurs prenaient des translucidités de pierres précieuses »

Octave MIRBEAU, « Le jardin des supplices ».



Le jardin en Provence révèle la richesse et le pouvoir du propriétaire des lieux. Ils sont caractérisaient par des parterres au dessin géométrique, organisés autour d'un axe central marqué par une allée bordée d'arbres (marronniers, platanes) ou d'arbustes taillés (buis, lauriers-tins) qui mène le plus souvent à un bassin circulaire. Sur l'allée principale viennent se greffer des allées radiales et diagonales qui divisent le parc en formes géométriques.

Les parterres sont réalisés avec des motifs faits de buis taillés, souvent tracés ou coupés dans la tradition des labyrinthes. Les sculptures participent au décor : statues, vases, sculptures animalières, fontaines, miroirs d'eau.

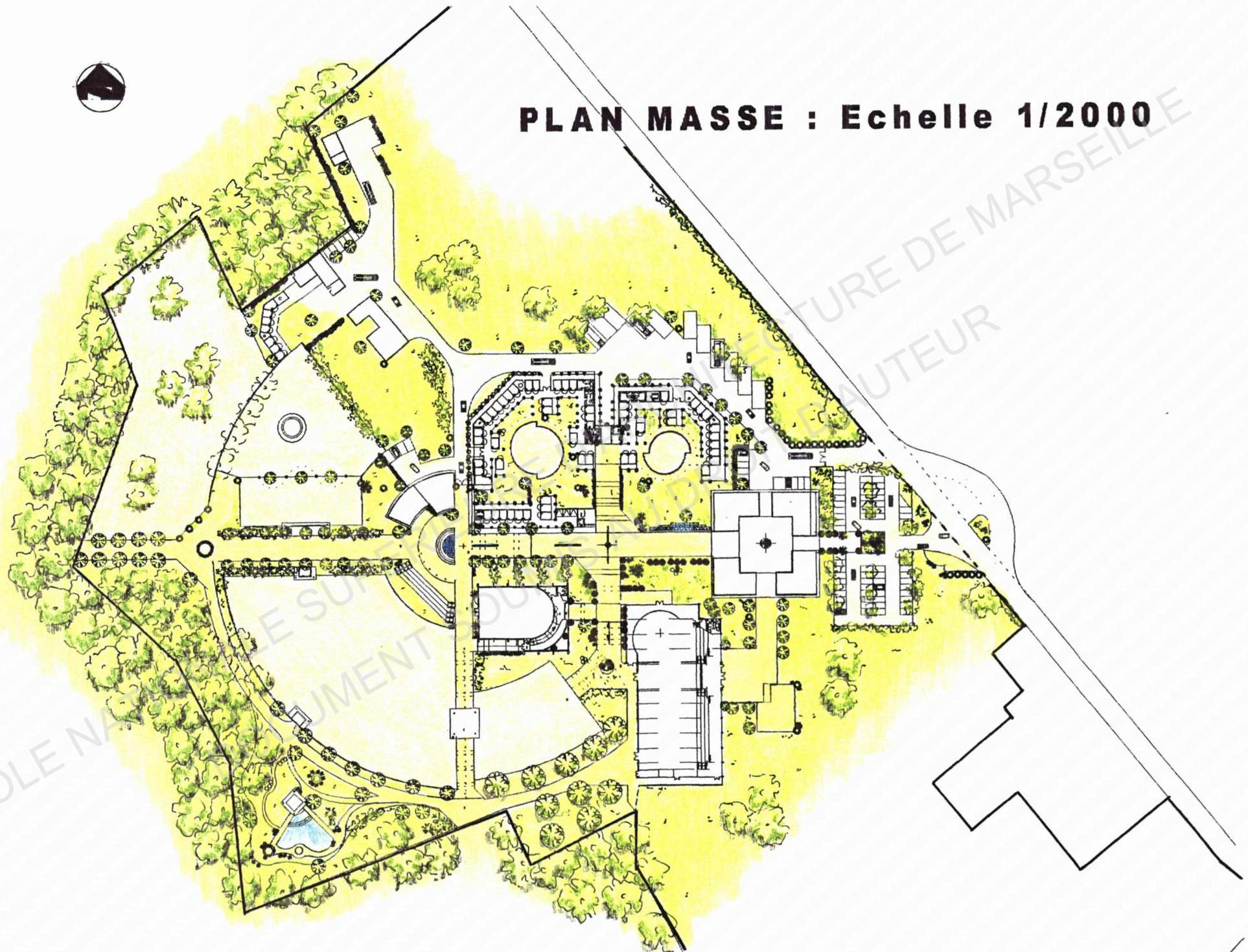
*Le jardin est conçu et réalisé avec art, un jardin pour le plaisir, plaisir esthétique et plaisir des cinq sens, le jardin est traité comme un **parcours architectural**. Espace chargé de sens, lieu idéal et lieu plein d'idées, il s'offre à celui qui le découvre comme un système à lire, une composition architecturale et végétale témoignant de l'art et des techniques d'une société, renvoyant à d'autres formes d'expression (littérature, peinture, sculpture, musique).*



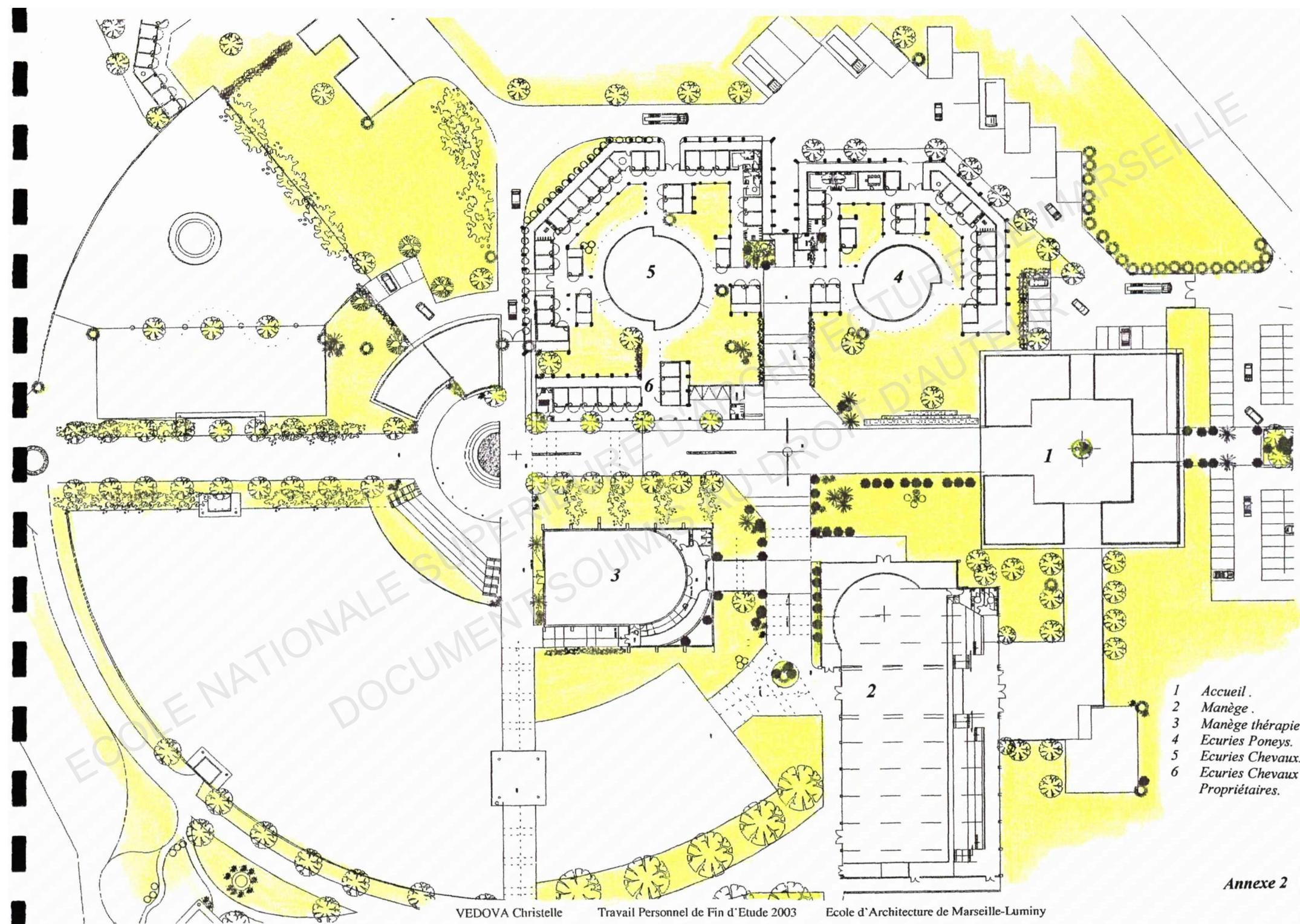
c) Croquis du projet architectural.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PLAN MASSE : Echelle 1/2000



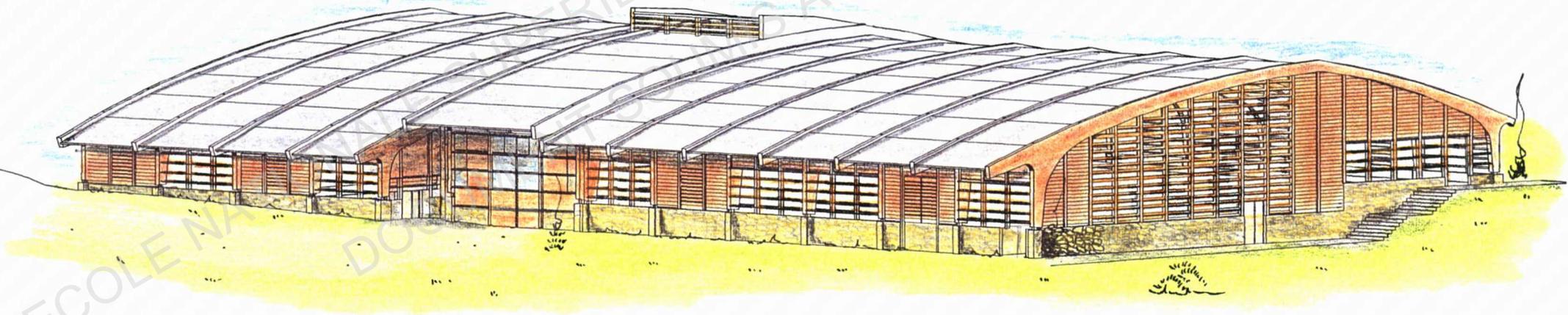
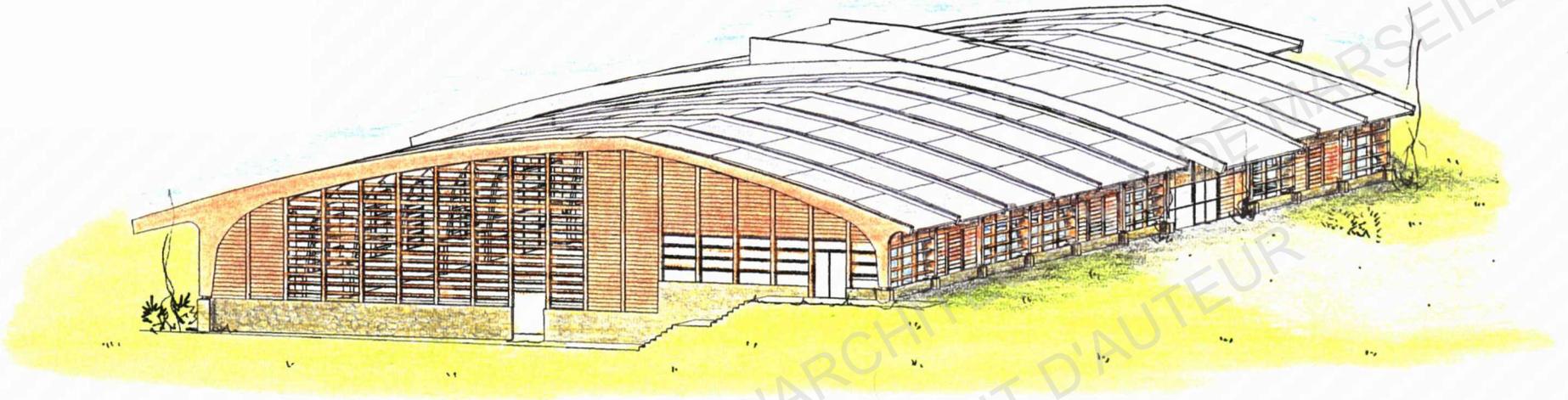
ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
LUMINY
LE SUPERIEUR
JUMENT



- 1 Accueil.
- 2 Manège.
- 3 Manège thérapie.
- 4 Ecuries Poneys.
- 5 Ecuries Chevaux.
- 6 Ecuries Chevaux Propriétaires.



VUE D'ENSEMBLE DES ECURIES



PERSPECTIVES DU MANEGE.

Cheval loisir, Cheval passion.



*A*vec le passage d'une société d'ordre et de tradition à une société de loisirs pour tous, l'utilisation du cheval a évolué. Autrefois compagnons de conquêtes et d'exploration, nécessaires aux labours et aux transports commerciaux ; aujourd'hui, le cheval est devenu l'agent du plaisir collectif et le complément d'objet direct de la vogue écologique.

Depuis quelques années, la France cavalière vit, en effet, à l'heure anglaise. L'équitation s'est démocratisée. Le nouvel amateur ne veut plus souffrir, il cherche à se faire plaisir. Il préfère la promenade en forêt à la reprise indoor, le divertissement à l'exploit, la communion à la compétition. Le rêve « western » attire plus que le modèle du Cadre Noir. Avec leurs jeux montés et leurs pique-niques, les centres équestres ressemblent à des villages de vacances.

La nature du cheval parle de grands espaces. Son caractère fait référence à la vie en troupeaux que menaient ses ancêtres. Sa morphologie reste l'archétype de la puissance avec le cheval lourd, de la rusticité avec le poney, de l'élégance et de la vitesse avec le pur-sang. Le monde équestre présente de nombreuses facettes et c'est tout un univers qui est à découvrir.

Si le cheval n'occupe plus les mêmes fonctions utilitaires des siècles derniers, nous lui proposons une autre place : celle d'auxiliaire de l'homme, dans une fonction de rééducation, de réadaptation et de soins. En raison des préjugés encore largement répandus en France à l'encontre du cheval, et en raison de l'amalgame qui est fait entre les activités éducatives et thérapeutiques avec le cheval et l'équitation proprement dite, la reconnaissance de l'importance d'une telle pratique, a été et est considérablement freinée. C'est pourquoi, par une méconnaissance excusable, on la tient parfois encore pour une sorte de « hobby » ou pour une méthode jugée marginale.

En France, des établissements équestres accueillent des personnes non-valides, ils sont peu et bien souvent mal équipés et sous certaines conditions...certains jours et à des horaires bien précis pour éviter la confrontation entre cavaliers valides et cavaliers non-valides. J'ai pu assister à des activités équestres adaptées, et je peux dire que l'on est en émerveillement devant un tel spectacle, une leçon de courage nous est offerte : « le Cheval, force de l'homme » !

Le Travail personnel de fin d'étude représente pour l'étudiant architecte la synthèse des années d'école, mais aussi peut-être une des dernières occasions de s'exprimer sans trop de contraintes d'ordres économiques. C'est pourquoi, le programme que j'ai établi pour mon projet reste très libre, bien qu'ancré dans une approche réaliste. Le projet a été conçu à l'image du cheval et avec tout son environnement, une conception autant agréable pour l'animal que pour celui qui y circule et qui à chaque instant redécouvre un lieu : « Un lieu magique pour un être magique ! ».

Grâce aux contributions des spécialistes, aux recherches effectuées, le projet a abordé les multiples aspects du monde équestre : de la découverte jusqu'au perfectionnement, sans pour autant se prétendre exhaustif, car il reste toujours énormément à apprendre des chevaux, aussi bon cavalier soit-on.

Il est ainsi agréable d'imaginer que le cheval, notre compagnon depuis plus de 3 000 ans, offre toujours la possibilité de vivre au quotidien à son rythme, aussi mécanisé que soit notre monde.

Il ne faut pas confondre écurie et garage à motocyclettes. Le cheval est un animal qui a sa physiologie et sa psychologie : il convient d'en tirer le meilleur parti. Que ce soit pour le travail ou le repos, les équipements jouent un rôle important pour mettre en valeur le cheval.

Dans toutes les formes hippiques, le cheval est un athlète qu'il faut soigner comme tel.

L'application qu'on lui demande dans le perfectionnement de l'art équestre nécessite des équipements adaptés.

Le moyen privilégié de contact avec la nature qu'est le cheval ne peut mettre en confiance tous ceux qui rêvent de monter que s'il est lui-même soigné et mis en confiance dans les infrastructures bien conçues.

Bien concevoir des équipements hippiques, c'est faire attention à la solidité, à l'hygiène, à la sécurité comme sait le faire un ingénieur : c'est aussi suffisamment connaître le cheval pour être à l'écoute de ses besoins dans tous les détails.

*Espérons que les hommes se baseront à l'avenir sur une meilleure compréhension du cheval afin que certaines pratiques souvent cruelles appartiennent définitivement au passé. Puissent les artistes et les écrivains continuer longtemps à célébrer la plus belle et la plus énigmatique des créatures, **le Cheval.***



Références Bibliographiques.

Documentations sur le thème du Cheval :

- « *Le Cheval, Dictionnaire encyclopédique* », Jacques Tondra, Succès du Livre.
- « *Le Cheval, Nature et Vie* », édition Comptoir du livre.
- « *Le Cheval, réponses à tout* », Suzanne Mac Bame et Helen Douglas Cooper.
- « *Grande Encyclopédie du Cheval* », édition Bordas.
- « *Larousse du Cheval, sous la direction de Bernard de Perthuis* », édition Larousse.
- « *Archéologie du cheval* », Rose-Marie Arbogast, Benoît Clavel, Sébastien Lepetz, Patrice Méniel et Jean-Hervé Yvinec, éditions errance.
- « *Le Cheval, force de l'homme* », Jean-Pierre Digard, Découvertes Gallimard.
- « *Psychologie et comportement du cheval* », Danièle Gossin, édition Vigot.
- « *Cheval, Inadaptations et Handicaps* », Marie Jollinier, édition Malloine.
- « *Documentations Handi Cheval* », source 2002.
- « *La rééducation par l'équitation* », Renée du Lubersac et Hubert Lallery, édition Crépin-Leblond.
- « *Les Ecuries Royales, du XVI^e au XVIII^e siècle* », sous la direction de Daniel Roche, Association pour l'Académie d'art équestre de Versailles.
- « *Versailles* », Jean-Marie Pérouse de Montclos, édition France-Loisirs.
- « *Les Chevaux, dans l'art, la photographie et la littérature* », Lorraine Harisson, édition evergreen.

Documentations sur l'Architecture :

- « *Aménagement et équipements des centres équestres* », Haras Nationaux, département ingénierie.
- « *Guide d'aménagement des poney-clubs* », Service des Haras Nationaux.
- « *Réglementation applicable aux établissements ouverts au public pour l'utilisation des équidés* », extrait de « *loisir à cheval en France* » AFIT 1994.

- *« Equipements sportifs et sociaux éducatifs », Ministère de la Jeunesse et des Sports, Numéro Spécial du « Moniteur ».*
- *« Handicap et Construction » Louis-Pierre Grosbois, édition « Le Moniteur ».*
- *« Construire avec le Bois », Dominique Gauzin-Müller, édition « Le Moniteur ».*
- *« La Nouvelle Architecture du Bois », Naomi Stungo, édition Seuil.*
- *« Construire en Bois 2 », Julius Natterez, Thomas Herzog, Mickaël Volz, édition Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.*
- *« Les Charpentes en Bois », Y.Gasc et R. Delporte, édition Eyrolles.*
- *« Entre dedans et Dehors, Architecture Naturelle », Maurice Sauzet, édition Massin.*
- *« Habiter Autrement », Regards sur une autre Architecture Environnementale, édition Edisud.*
- *« Architectures Durables », Pierre Lefèvre, édition Edisud.*
- *« Conception Thermique de l'Habitat », Guide pour la région PACA, architectes-ingénieurs SOL.A.I.R., édition Edisud.*
- *« Construire avec la Nature », Edouard François et Duncan Lewis, édition Edisud.*

Documentations sur la Provence :

- *« La Mémoire du Tholonet », Commission Municipale d'Information et de Documentation.*
- *« Sainte-Victoire... », Gaëlle Le Bloa, édition Edisud.*
- *« La Provence des villages », André Bouyala D'Arnaud, édition Jean Laffite.*
- *« Les Sites Cézanniens », Diffusion Seuil.*
- *« La Provence », Guides Bleus, édition Hachette.*

Documentations sur l'aménagement des jardins :

- *« Jardins de la Côte d'Azur », Michel Racine, édition Edisud.*
- *« Jardin du Japon », Maurice Fleurent, édition Edisud.*
- *« Comment créer un jardin », J-F. Trouvé, édition SAEP.*

Références Revues.

- « 303, Arts, Recherches et Créations : la revue du Pays de la Loire », N° :29.
- « Cheval Loisirs », N° :131.
- « L'Eperon », N° :216.
- « Atout Cheval », N° : 59, 61.
- « Cheval Pratique », N° :152.
- « Cheval Magazine », N° :370, 372, 373, 376, 377, Hors Série N°6.
- « Architecture Méditerranéenne », N°32, 40.
- « Fréquence Bois », N°17, 21, 35.
- « L'Empreinte : Architecture, Confort, Environnement », N° : 40, 46, 48, 57.

Références Internet

- www.lanimal.com
- www.cheval-web.com
- www.cheval-loisir.ch
- www.equipeda.free.fr
- www.cheval-soleil.com
- www.haras-nationaux.fr
- www.handicheval.ch
- www.bellelay.ch
- www.adapei78.com
- www.provenceweb.fr
- www.c.laprovence.com
- www.aix-en-provence.com
- www.atelier-cezanne.com

La part la plus spectaculaire de l'histoire humaine -invasions mongoles, guerres napoléoniennes, conquêtes de l'Ouest –évoque irrésistiblement les grands mouvements de cavalerie.

Mais le cheval était aussi présent, il n'y a pas si longtemps, sur les routes, les chemins de halage, dans les champs, les villes, les usines, au fond des mines. Aucun animal n'a été aussi proche de l'homme, aucun ne l'a autant fasciné.

Puissant et fougueux, il ne se laisse contrôler, aujourd'hui encore, qu'au prix de trésors d'attention, d'intelligence, de sensibilité.

Loin d'être le serviteur de l'homme, le cheval est sa force. L'un et l'autre sont liés par l'histoire d'une conquête réciproque.

Cet ouvrage offre un éventail de réflexions sur cet être aussi magnifique qu'énigmatique qui fascine toujours autant. L'étude des chevaux permet de mieux comprendre nos montures pour recréer un cadre de vie agréable.

Le Tholonet est un petit village situé à deux pas d'Aix-en-Provence dans la vallée de l'Arc. Le site nous offre des vues magnifiques sur la montagne Sainte-Victoire et sur la superbe campagne qui l'entoure. Un site si souvent peint par Cézanne...





***“Un Complexe Equestre
et son environnement au Tholonet,
Accessibilité tout public”.***



***“ Si l’homme n’a fait qu’une grande conquête,
c’est bien celle d’avoir gagné l’amitié du cheval”.***
Comte de Buffon.

VEDOVA Christelle
Pièces Graphiques.

Ecole d’Architecture de Marseille-Luminy
TPFE session juin-juillet 2003.



LE CHEVAL, FORCE DE L'HOMME.

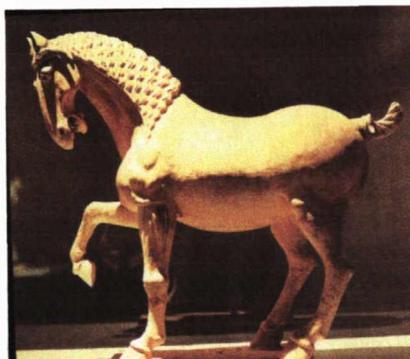
T2243(2)
Ecole d'Architecture de Marseille Luminy
Service documentation
184, Avenue de Luminy
13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924



La part la plus spectaculaire de l'histoire humaine évoque irrésistiblement les grands mouvements de cavalerie. Aucun animal n'a été aussi proche de l'homme, aucun ne l'a autant fasciné. Loin d'être le serviteur de l'homme, le cheval est sa force. L'un et l'autre sont liés par l'histoire d'une conquête réciproque.

Cet ouvrage offre un éventail de réflexions sur cet être aussi magnifique qu'énigmatique. L'étude des chevaux permet de mieux comprendre nos montures pour recréer un cadre de vie agréable accessible aussi bien pour des cavaliers valides que pour des cavaliers non valides.

Le Tholonet est un petit village situé à deux pas d'Aix-en-Provence. Le site nous offre des vues magnifiques sur la montagne Sainte-Victoire et sur la superbe campagne qui l'entoure. Un site si souvent peint par Cézanne...



« L'Architecture doit s'imprégner du savoir-vivre de la vie quotidienne, du sens commun pour respecter son interlocuteur, le destinataire de l'édifice...C'est le dehors tout entier, la vie quotidienne, le logement qui s'instrumentalisent. Là aussi la violence de la technique se déchaîne. La politesse est la sagesse de l'Architecture qui ne doit pas songer à édifier un bâtiment qui tranche sur le paysage, ni à s'y cacher stupidement, mais chercher à comprendre comment réparer par l'œuvre les interventions antérieures, à redonner sens. C'est à la main de l'homme, à l'artifice, à mettre en valeur. La réparation doit être réalisée avec doigté ».

Alvar Aalto.

Mon travail personnel de fin d'étude prend place dans un contexte politique, économique et social d'actualité caractérisé par une interrogation fondamentale sur le sens de notre histoire liée à l'équitation, sur le souci d'une recomposition spatiale, sur les enjeux territoriaux de la société moderne ainsi que sur une recherche d'une nouvelle répartition des différents espaces liés à une nouvelle culture.

Ce projet découle de l'écho des inquiétudes contemporaines :

- *Comment intégrer un centre équestre en fonction du site ; des réglementations ;... ?*
- *Comment concevoir un espace accessible à tous ?*
- *Comment organiser un espace en fonction des chevaux ; des cavaliers ; du personnel ; du public ?*

Le parcours architectural permet de découvrir le monde équestre : les différentes écuries (poneys, chevaux, chevaux propriétaires), la maréchalerie, les selleries, les aires de pansage, les aires de jeux. Cet ensemble est traité de façon harmonieuse, fruit d'une composition ordonnée et équilibrée.

Le choix du parti architectural du projet, sur le site, fut avant tout déterminé selon la déclivité du terrain mais aussi selon la course du soleil : ce projet exprime une volonté d'évolution sur le terrain mais aussi dans le temps.

L'ensemble architectural se développe selon les courbes de niveau, et s'articule autour d'un axe principal : « Une Allée Cavalière ». L'importance de cet axe est soulignée par tout un système de places qui ont chacune une fonction spécifique (accueil, choix, activités).

Dès l'entrée du centre, la population est mise en situation, elle rentre dans le monde équestre avec tout un espace consacré au thème du cheval et son environnement. Outre la présence du côté administratif, se trouve un espace dédié au cheval, un espace muséographique à vocation éducative et culturel : « La maison du Cheval ». Elle est consacrée à la vie et à l'image du cheval dans toute sa splendeur : des thèmes conçus autour du cheval devenu un « produit agricole ou de loisir » et l'évocation de son rôle permanent auprès de « l'homme ». Des vitrines, des espaces aménagés amènent une certaine visualisation du cheval. Une salle vidéo, une médiathèque « cheval », une petite zone conférence et une salle d'exposition complètent cet ensemble.

Après cette mise en situation, le public est accueilli par les principaux acteurs de ce centre : « Les Chevaux », les écuries sont placées et traitées de telle sorte à marquer leur importance. Bien sur, le cheminement emprunté est étudié pour les cavaliers non valides, des pentes sont prévues à cet effet ainsi que d'autres moyens. Les autres volumes concernent les manèges et les dépendances.

*Le Travail personnel de fin d'étude représente pour l'étudiant architecte la synthèse des années d'école, mais aussi peut-être une des dernières occasions de s'exprimer sans trop de contraintes d'ordres économiques. C'est pourquoi, le programme que j'ai établi pour mon projet reste très libre, bien qu'ancré dans une approche réaliste. Le projet a été conçu à l'image du cheval et avec tout son environnement, une conception autant agréable pour l'animal que pour celui qui y circule et qui à chaque instant redécouvre un lieu : « **Un lieu magique pour un être magique !** ».*

Grâce aux contributions des spécialistes, aux recherches effectuées, le projet a abordé les multiples aspects du monde équestre : de la découverte jusqu'au perfectionnement, sans pour autant se prétendre exhaustif, car il reste toujours énormément à apprendre des chevaux, aussi bon cavalier soit-on.

Il est ainsi agréable d'imaginer que le cheval, notre compagnon depuis plus de 3 000 ans, offre toujours la possibilité de vivre au quotidien à son rythme, aussi mécanisé que soit notre monde.

Il ne faut pas confondre écurie et garage à motocyclettes. Le cheval est un animal qui a sa physiologie et sa psychologie : il convient d'en tirer le meilleur parti. Que ce soit pour le travail ou le repos, les équipements jouent un rôle important pour mettre en valeur le cheval.

Dans toutes les formes hippiques, le cheval est un athlète qu'il faut soigner comme tel.

L'application qu'on lui demande dans le perfectionnement de l'art équestre nécessite des équipements adaptés.

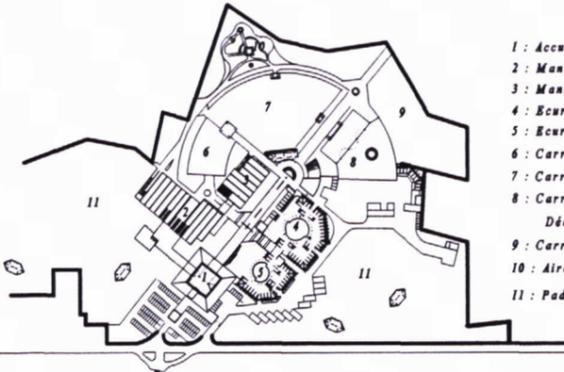
Le moyen privilégié de contact avec la nature qu'est le cheval ne peut mettre en confiance tous ceux qui rêvent de monter que s'il est lui-même soigné et mis en confiance dans les infrastructures bien conçues.

Bien concevoir des équipements hippiques, c'est faire attention à la solidité, à l'hygiène, à la sécurité comme sait le faire un ingénieur : c'est aussi suffisamment connaître le cheval pour être à l'écoute de ses besoins dans tous les détails.

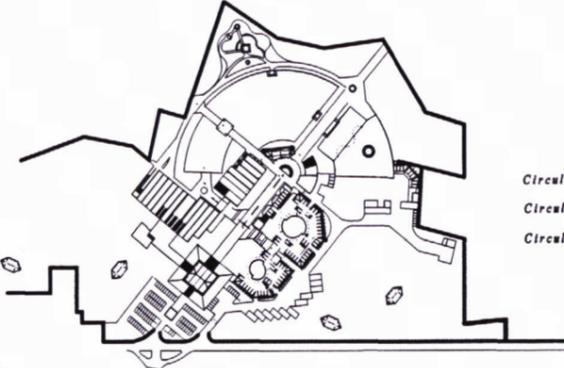
*Espérons que les hommes se baseront à l'avenir sur une meilleure compréhension du cheval afin que certaines pratiques souvent cruelles appartiennent définitivement au passé. Puissent les artistes et les écrivains continuer longtemps à célébrer la plus belle et la plus énigmatique des créatures, **le Cheval.***



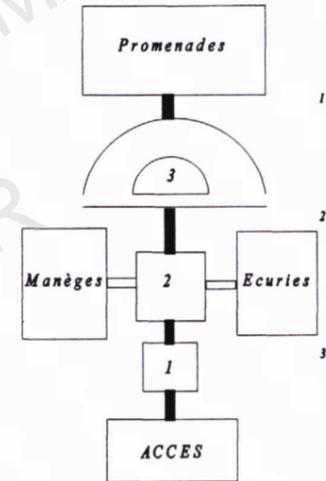
UN COMPLEXE EQUESTRE et son environnement au Tholonet Accessibilité tout Public



- 1 : Accueil
- 2 : Manège
- 3 : Manège Thérapie.
- 4 : Écuries Chevaux.
- 5 : Écuries Ponys.
- 6 : Carrière
- 7 : Carrière Saut d'Obstacle.
- 8 : Carrière Dressage et Découverte enfants.
- 9 : Carrière Cross.
- 10 : Aire de Repos.
- 11 : Paddocks.



Circulation Public.
Circulation Personnel.
Circulation cavaliers/Chevaux.



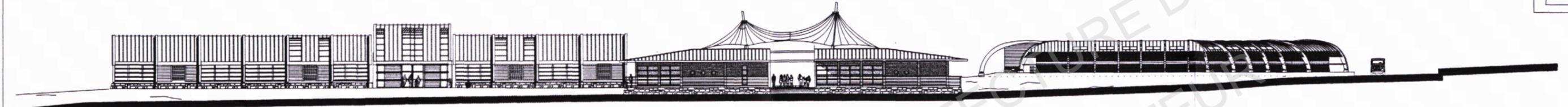
- 1 : Accueil
Mise en situation du public
- prise en charge.
- informations.
- détente.
- 2 : Noyau du centre équestre:
le point de décision.
- accès aux écuries.
- activités aux manèges.
- activités extérieures.
- visites des lieux.
- 3: Lieu de Vie.
Regroupement de toutes les activités extérieures avec au centre un pôle important.
L'aboutissement est le départ en forêt.

Plan synoptique

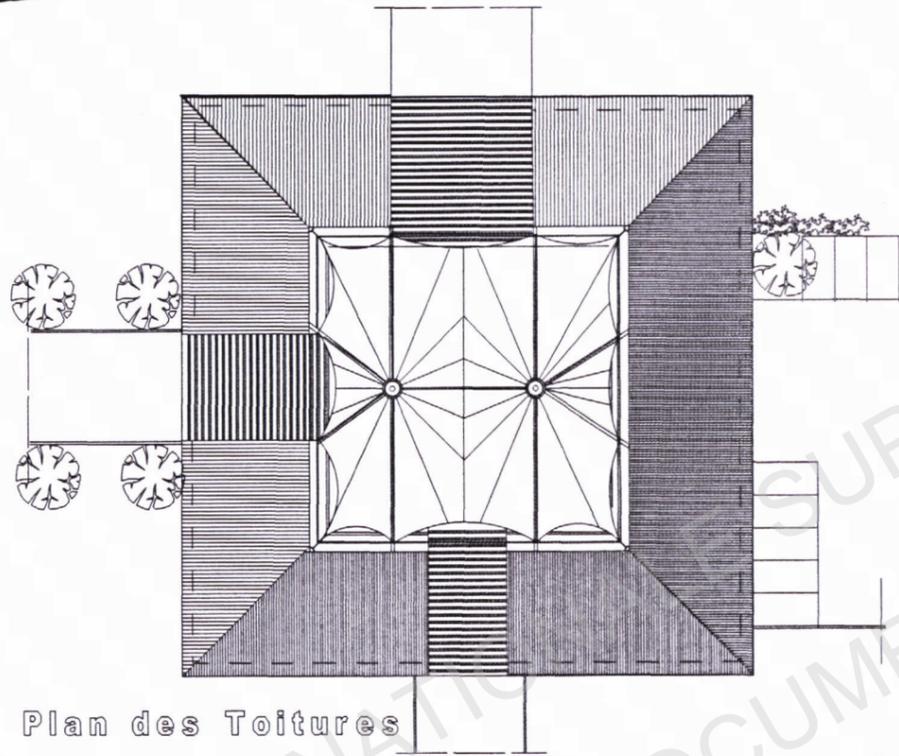
PLAN MASSE
Echelle: 1/500

L'Entrée du Complexe Équestre

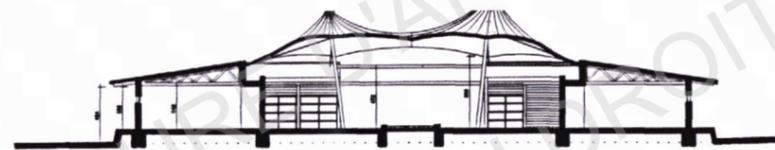
2



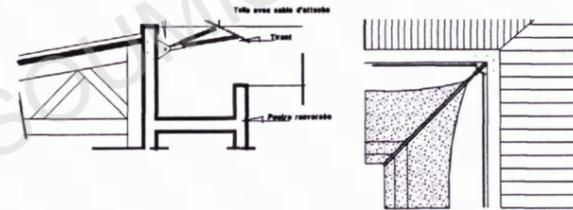
Façade Principale Est



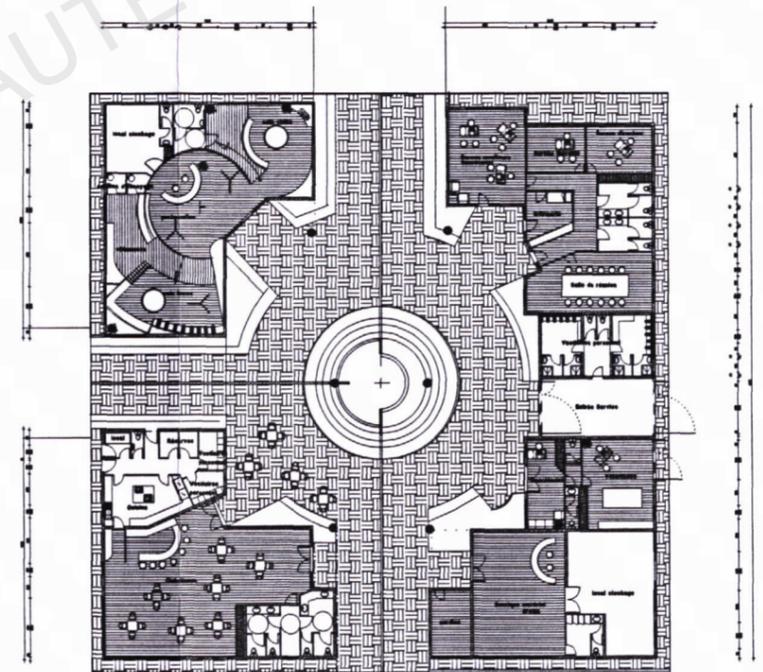
Plan des Toitures



Coupe sur l'Accueil



Détail de construction

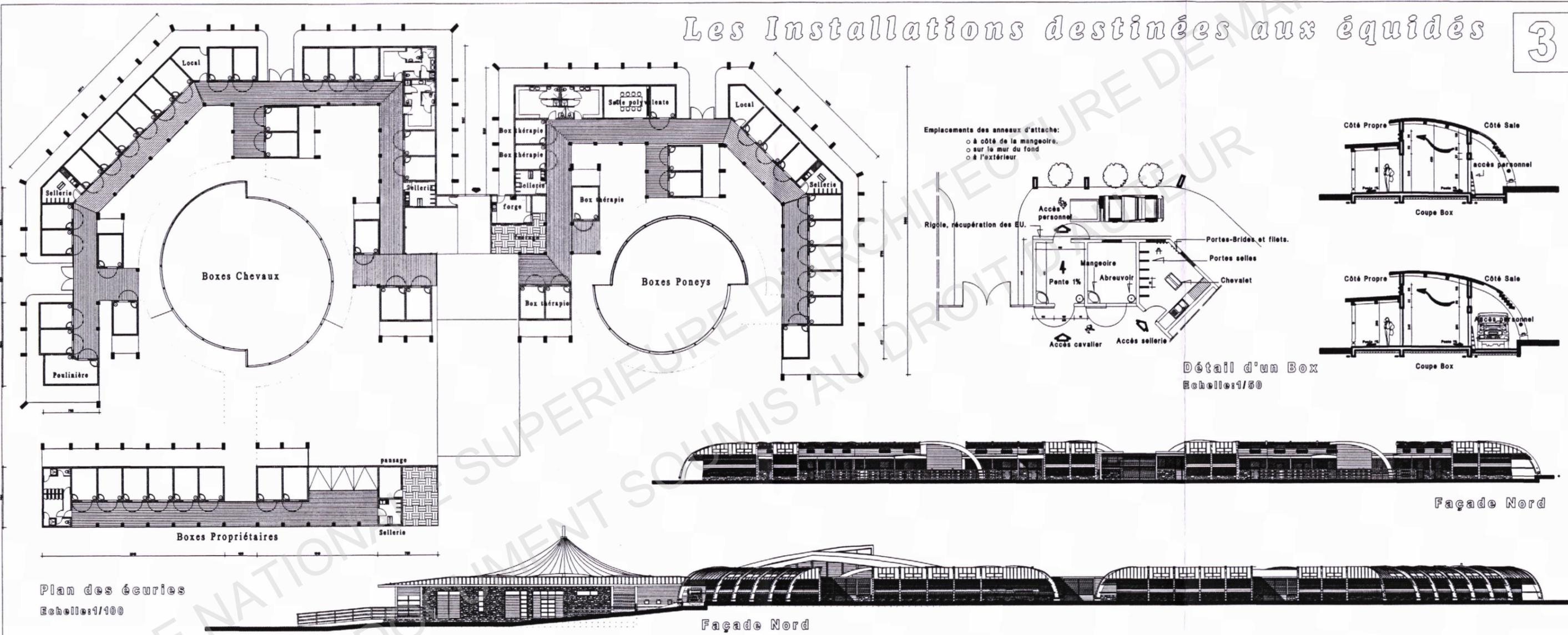


Plan de l'accueil

Echelle:1/100

Les Installations destinées aux équidés

3



Façades de l'Ensemble du complexe Equestre

4

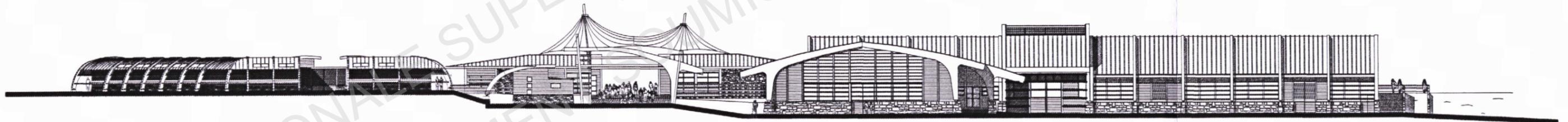
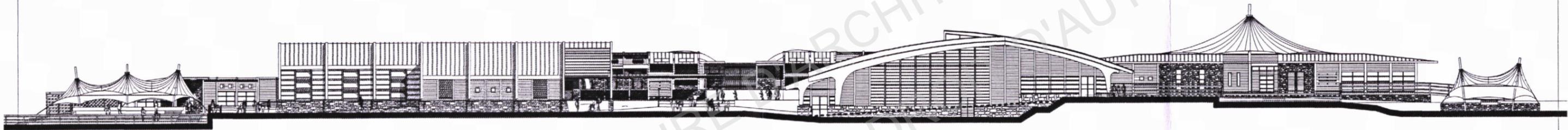
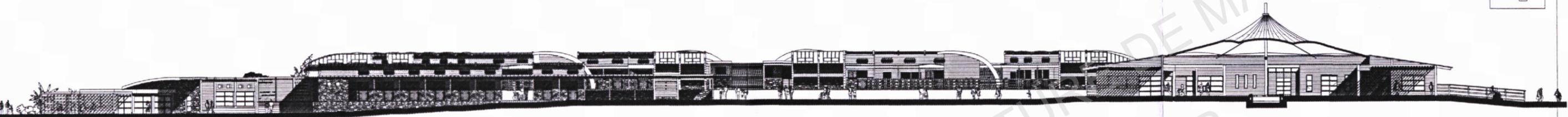
COUPE SUR L'ALLEE CAVALIERE

FACADE SUD

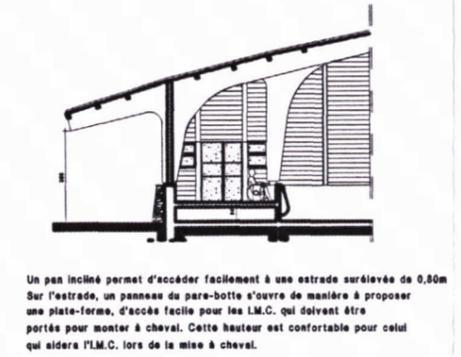
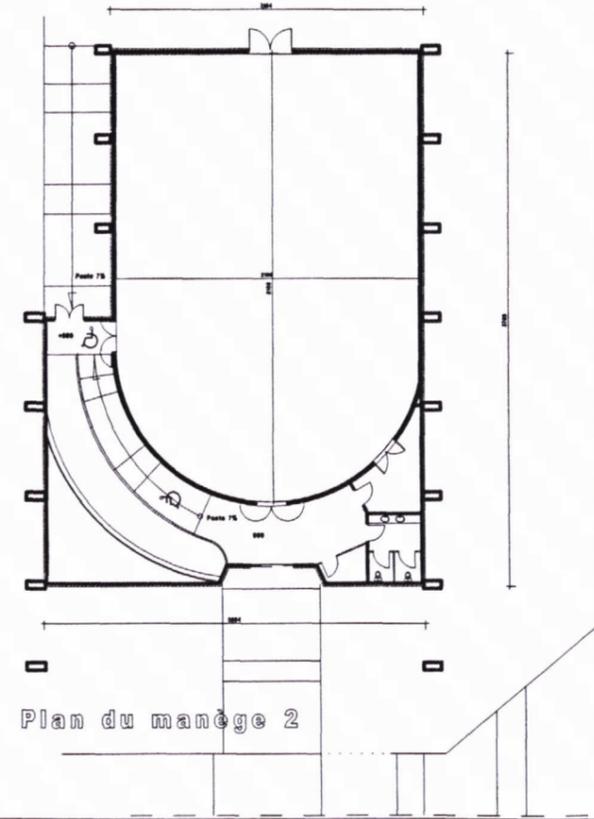
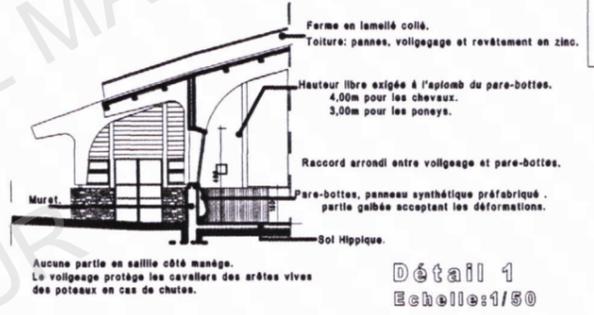
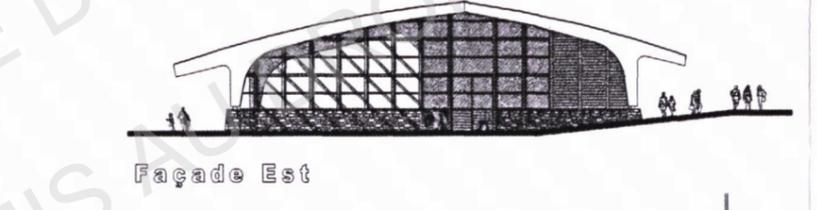
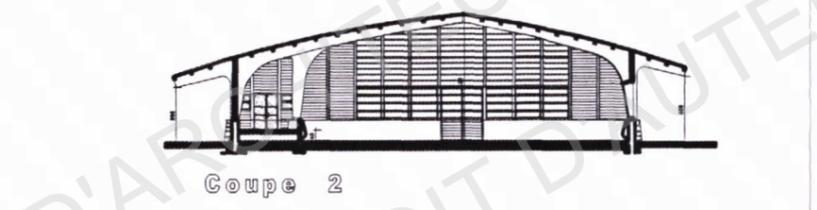
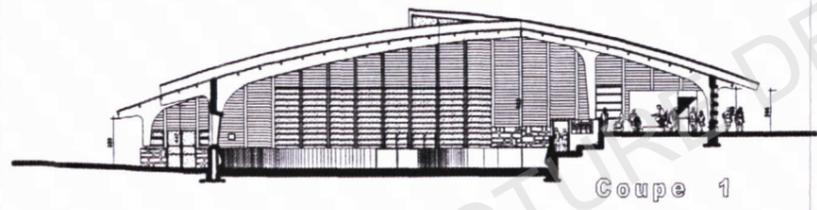
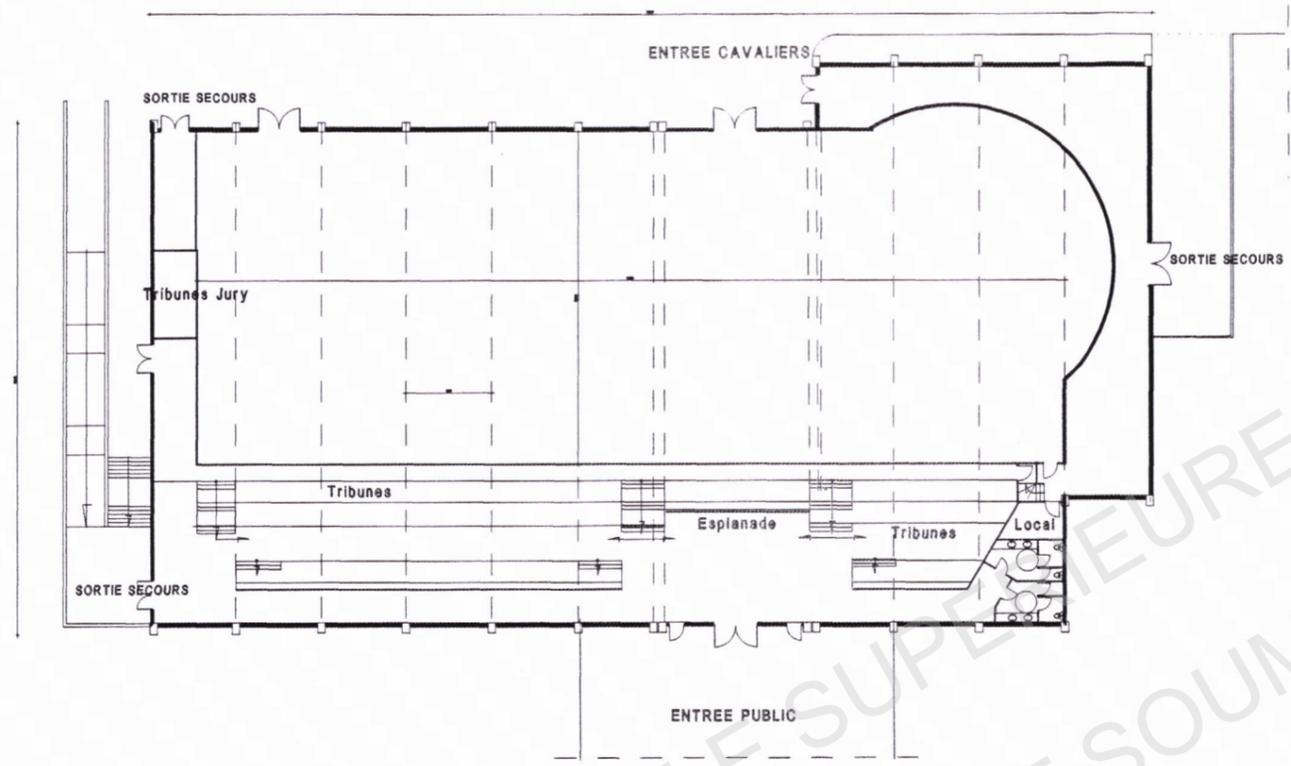
FACADE OUEST

Echelle:1/100

VEDOVA Ch./ Ecole d'Architecture de Marseille Luminy / TPE Session juin-juillet 2003

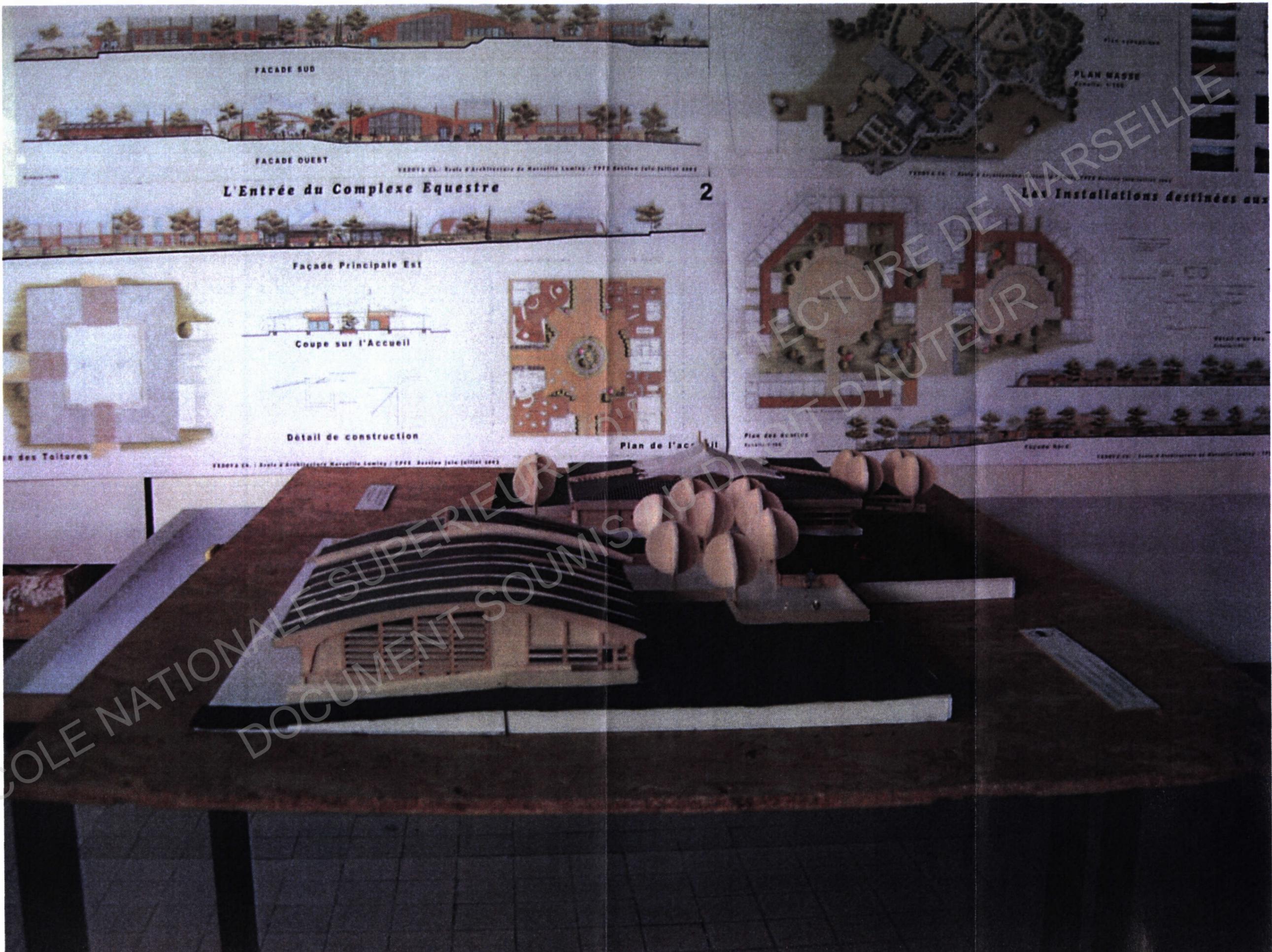


Lieux d'Equitation Couverts



Façade Nord
VEDOVA Ch. /Ecole d'Architecture Marseille Luminy / TPF Session juin-juillet 2003.

Détail 2



L'Entrée du Complexe Equestre

2

Façade Principale Est

Coupe sur l'Accueil

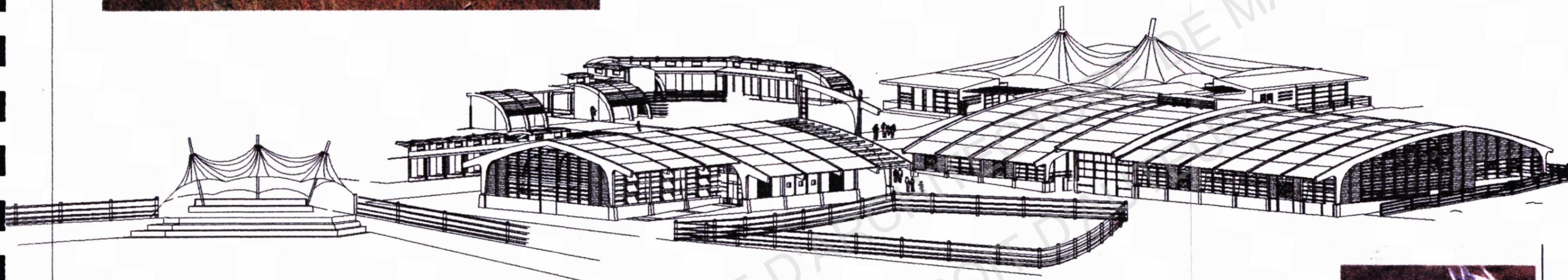
Détail de construction

Plan de l'accueil

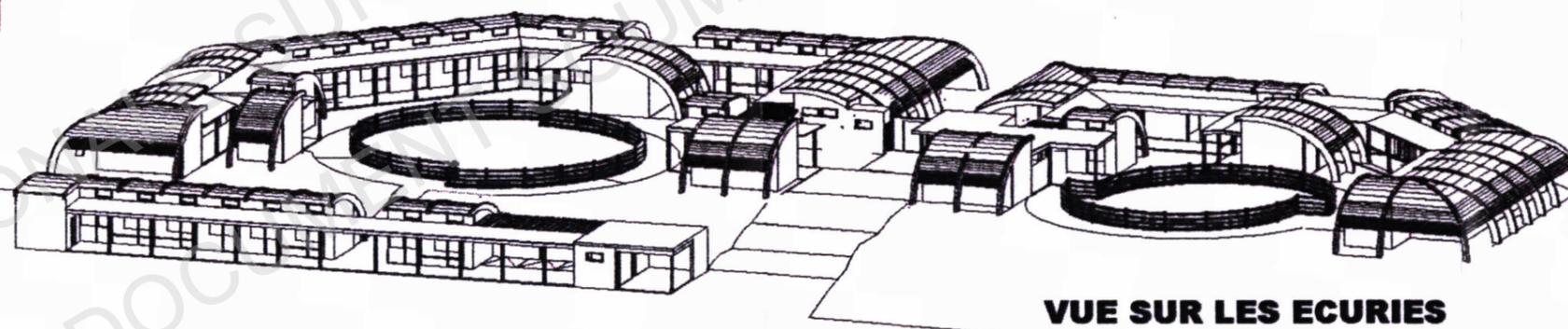
PLAN MASSE

Les Installations destinées aux

PERSPECTIVES DU COMPLEXE EQUESTRE

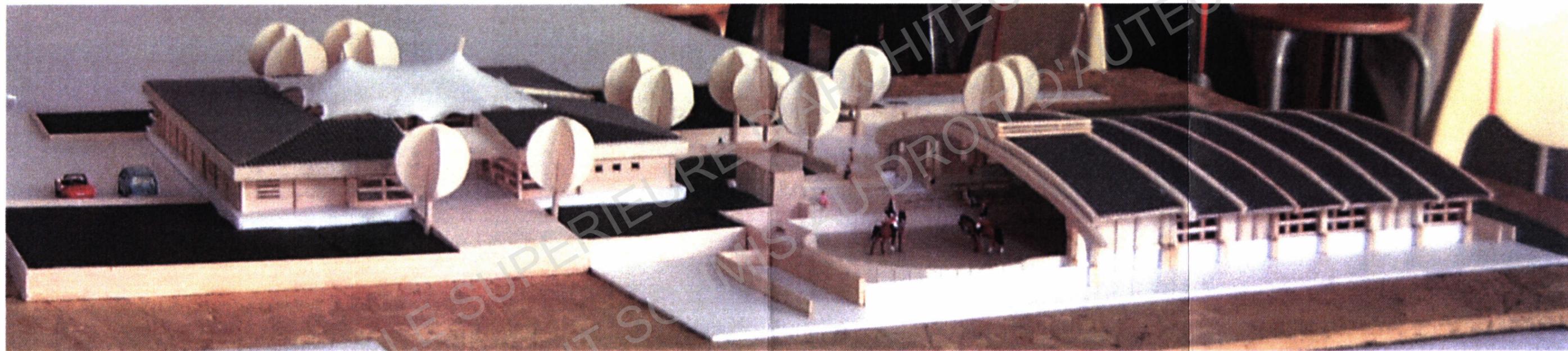


VUE D'ENSEMBLE



VUE SUR LES ECURIES





ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SUJET AU DROIT D'AUTEUR

Melle VEDOVA Christelle
Lotissement le « Grégory » n°6.
Quartier des Moulières.
84120 PERTUIS.

☎ 06-15-45-54-93.
☎ 04-42-66-80-95.

Code étudiant : 95407.
Session TPFE juin-juillet 2003. (examen passé le 03/07/2003).
Mention : Félicitations du jury avec mention « Très Bien ».

T
2243

« Un Complexe Equestre et son Environnement au Tholonet, accessibilité tout public ».

Le Tholonet - Bouches du Rhône

RESUME

La part la plus spectaculaire de l'histoire humaine évoque irrésistiblement les grands mouvements de cavalerie. Aucun animal n'a été aussi proche de l'homme, aucun ne l'a autant fasciné. Loin d'être le serviteur de l'homme, le cheval est sa force. L'un et l'autre sont liés par l'histoire d'une conquête réciproque.

Cet ouvrage offre un éventail de réflexions sur cet être aussi magnifique qu'énigmatique. L'étude des chevaux permet de mieux comprendre nos montures pour recréer un cadre de vie agréable accessible aussi bien pour des cavaliers valides que pour des cavaliers non valides.

Le Tholonet est un petit village situé à deux pas d'Aix-en-Provence. Le site nous offre des vues magnifiques sur la montagne Sainte-Victoire et sur la superbe campagne qui l'entoure. Un site si souvent peint par Cézanne...

MOTS CLES

Equitation.
Cheval / Chevaux.
Le cheval et l'homme.
Cultures équestres
Centres équestres.
Aménagement des Infrastructures équestres.
Architectures équestres.

Equipements adaptés.
Activités sportives adaptées.
Thérapie équestre.
Handicap et sport.
Equitation adaptée.
Constructions en bois.
Constructions équestres.
Environnement.

- Centre Equestre -
- Haras -
- Bâtiment Sportif.
- Handicapé -
- Accessibilité -
- Sport.
- Equipement Sportif.